

Université Panthéon-Assas

école doctorale Georges Vedel

Thèse de doctorat en science politique
soutenue le 23 novembre 2015

Thèse de Doctorat / novembre 2015

Une critique du totalitarisme.

Méthode et enjeux



Université Panthéon-Assas

Pierre Rigoulot

Sous la direction de M. Philippe Raynaud

Membres du jury :

Bernard Bruneteau, Professeur de science politique à l'Université Rennes I

Gil Delannoi, Directeur de recherches à la Fondation Nationale des Sciences
Politiques

Philippe De Lara, Maître de conférences de Science politique à l'Université
Panthéon Assas/Paris II

Gérard Grunberg, Directeur de recherche émérite au CNRS

Philippe Raynaud (directeur de thèse) professeur de science politique à
l'Université Panthéon Assas/Paris II



Avertissement

La Faculté n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.



Remerciements

*A tous ceux qui n'ont pas jugé
Absurde
Ce désir de doctorat,
Septuagénaire*

Résumé :

Quatre ouvrages sont retenus dans le cadre de cette thèse sur travaux.

Le Siècle des Camps s'interroge sur les raisons qui font du siècle précédent la période de l'histoire connaissant la plus grande extension de systèmes concentrationnaires. Il propose une typologie des camps liée à la fonction qu'ils exercent dans les différents systèmes politiques.

Corée du Nord, Etat voyou examine la genèse d'un Etat dont on affirme souvent qu'il est la forme la plus achevée du totalitarisme. Cette affirmation est endossée ici, avec des nuances qui tiennent à un fonctionnement sectaire et à une idiosyncrasie idéologique spécifique.

Coucher de Soleil sur La Havane propose une histoire de la formation volontariste d'un Etat au fonctionnement totalitaire, de ses rapports avec le monde extérieur et des illusions qu'il a suscitées.

Georges Albertini, biographie d'un socialiste pacifiste des années 1930 devenu Collaborateur tout en se revendiquant de la gauche et de la révolution oblige à s'interroger sur les rapports entre certaines acceptions du socialisme avec le nazisme.

Ces travaux renvoient tous en effet à des réalités totalitaires et à quelques-uns des problèmes que pose l'utilisation du concept de totalitarisme en science politique.

Ils sont aussi l'occasion d'une réflexion sur les rapports entre une œuvre conçue par leur auteur comme « militante » et l'objectivité exigible de tout effort d'acquisition de connaissances. L'engagement éthique et politique préalable n'a-t-il pas valeur heuristique ? Il détermine une approche qui privilégie l'attention au sort des individus et aux droits humains – ce que précisément refusent de prendre en compte les idéologies ou les institutions totalitaires.

Descripteurs : totalitarisme, communisme, nazisme, camps, droits de l'homme, individu

A criticism of totalitarianism. Method and what is at stake.

Abstract :

The following research is organized around four books.

At the center of *The Century of Camps* lies this question : how can we explain the historically unprecedented extension of concentration camps in the preceding century? The work offers a typology of the concentration camps that seeks to explain the phenomenon by reference to the different political systems that made use of them.

North Korea: A Rogue State examines the evolution of a state that is sometimes described as the ultimate development of totalitarianism. The work endorses this view, allowing for certain nuances with regard to North Korea's sectarian modus operandi and the idiosyncrasies specific to its reigning ideology.

Sunset over Havana is a history of Cuban communism as the creation of an act of will, and of its relations with the rest of the world with special attention to the illusions to which it gave rise.

Georges Albertini is the biography of a socialist and pacifist of the 1930s who became a leading French Collaborator, without forsaking the left and its revolutionary project. These studies all bring us back to totalitarianism and the problems raised by this concept in the study of political science. They offer opportunities to reflect upon the connection between work conceived as an act of militancy by its author, and the objectivity that is the necessary condition of scientific study and the acquisition of knowledge. Would there not be a heuristic quality inherent in a moral and political bias? The latter requires a focus on the fates of individuals and matters of human rights the significance of which are denied by totalitarian systems.

Keywords : totalitarianism, communism, nazism, camps, human rights, individual



Principales abréviations

Sommaire

Thèse de Doctorat / novembre 2015	1
Introduction	10
Partie 1 : Des publications diverses, sensibles à l'individualité	17
1. importance des parcours individuels	17
2. Des parcours individuels aux fresques historiques	24
3. Quelques bilans	30
Partie 2 : Quatre études représentatives	38
1. <i>Le Siècle des Camps</i>	38
2. <i>Corée du Nord, Etat voyou</i>	52
3. <i>Coucher de Soleil sur La Havane</i>	54
4. <i>Georges Albertini</i>	60
Partie 3 : Le fil directeur : la critique du totalitarisme	65
Partie 4 : L'idéocratie	72
Partie 5 : Rejet et étouffement des droits de l'homme	92
Partie 6 : Refus l'individualité	109
Partie 7 : Engagement personnel et exigences d'objectivité	116
Partie 8 : Le risque majeur pour une œuvre engagée	131
Partie 9 : Des victimes et de leurs bourreaux à la problématique des droits de l'homme et à l'écoute de la psychologie individuelle	143
Conclusion	150
Bibliographie	153
Table des annexes	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
Index	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>

Introduction

Entreprendre une thèse sur travaux, c'est tenter de répondre à plusieurs questions : quelle est la source d'inspiration de ces travaux ? Un fil les relie-t-il ? Ou, dit autrement : trouve-t-on à l'œuvre une même thématique dans chacun d'eux ? Et laquelle ?

A la première question, que les autres précisent et complètent, il serait prétentieux de répondre de manière entièrement positive. La reconstitution a posteriori d'une logique ou d'un sens à la publication d'une quinzaine d'ouvrages masquerait tout ce qu'ont d'aléatoire et d'inattendu les rencontres dans la vie d'un chercheur. Les efforts d'un ami qui vous met en relation avec un éditeur, les besoins financiers pressants qui vous font accepter une proposition de contrat, sont autant de données contingentes qu'aucune logique intellectuelle ne saurait ordonner. Elles peuvent être cependant à l'origine d'un livre.

L'histoire individuelle et collective s'auréole bien souvent d'une logique obtenue au prix de coupes sombres, de reconstitutions, de mises en ordre qu'elle n'avait apparemment pas. On pense à la discussion qui oppose au début de *l'Ulysse* de James Joyce, Deasy et Dedalus. Au premier, qui donne un noble sens à l'histoire, le second oppose une profusion exubérante de possibles avortés par hasard et un foisonnement vital auquel ensuite, en les ignorant, l'historien – coiffeur, nettoyeur, castrateur (on n'est pas en peine de métaphores) – donne une forme acceptable, satisfaisante pour lui-même d'abord, puisque sa vie intellectuelle, voire sa vie tout court, prennent alors un tour sensé et pour ainsi dire justifié.

Sans doute faut-il bien raconter, mettre en forme pour être dicible, un peu comme cette élaboration secondaire dont Freud explique qu'elle est l'occasion d'un dernier travestissement de nos rêves en même temps qu'elle est nécessaire si l'on veut considérer leur contenu et éventuellement le transmettre à autrui.

Mais pour un livre comme pour un rêve, il faut admettre quant à son origine, à la nature des motivations qui l'ont fait naître, à ses liens avec les précédents et les suivants, une part d'ombre.

Après de telles réserves, et à défaut de pouvoir cerner la poursuite méthodique de la solution d'un problème dont chaque ouvrage constituerait une étape, force est de reconnaître pour le moins un « air de famille », une communauté d'investigation. Quelle que soit la variété des facteurs qu'on trouve derrière la rédaction d'un livre, son contenu permet de dégager des préoccupations, des thématiques et des tropismes qui reflètent diverses facettes d'une problématique commune. Nouvelle illustration peut-être de ce qu'écrivait Bergson selon lequel chacun d'entre ceux qui tentent de réfléchir et d'écrire examine, développe, analyse une seule et même intuition.

C'est ainsi qu'on retrouve dans tous les ouvrages que j'ai publiés une critique du totalitarisme. Y sont présentes plus précisément la mise en évidence et la mise en cause de la négation des droits de l'homme et de l'absence de reconnaissance de l'individu par certains systèmes politiques (en ce qui me concerne, le nazisme et surtout le communisme), et plus particulièrement par certains éléments de ces systèmes (leurs institutions répressives), mais aussi par divers mouvements et organisations, et même par les conceptions et les pratiques effectives de certains individus (comme on le voit dans mes biographies d'Ernesto Guevara ou de Georges Albertini).

Ces deux points – la négation des valeurs liées aux droits de l’homme et ce qui en est l’acmé en même temps que l’application individuelle : la répression effectivement exercée au sein de la population - expliquent une double approche, voire une double méthode si je ne craignais en utilisant ce terme de tomber dans le travers évoqué plus haut d’une heureuse logique découverte a posteriori.

D’une part, une approche combative, morale et politique. J’ai toujours conçu mes livres comme les éléments d’un combat politique et moral.

D’autre part, un effort de prise en compte objective des différents facteurs produisant ces faits historiques – et notamment des facteurs individuels.

Les effets de l’« approche combative » se révèlent complexes : ils constituent sans doute un danger pour toute prétention à donner sens et hiérarchisation ordonnée et scientifique à une réalité historique puisque est supposée connue la nature (détestable) de cette réalité avant même qu’elle soit examinée.

Ils ont pourtant une valeur heuristique car ce point de vue critique, animé d’abord par un jugement politico-moral et cependant soucieux par la suite d’objectivité, affecte l’objet même de la recherche : les victimes, les opposants et les dissidents et tous ceux qui résistent à la violence répressive sont évidemment plus étudiés, considérés, examinés que le fonctionnement plus ou moins chaotique d’administrations rivales, la courbe de production des produits métallurgiques ou l’étude des programmes scolaires.

Mais la méthode du travail historique elle-même est aussi affectée. A dénoncer en effet la méconnaissance, par les systèmes totalitaires, des droits des individus et de leur dignité – et naturellement de leurs réactions -, on est amené à étudier avec insistance ce que gomme ou ignore au contraire le totalitarisme : les droits d’un individu, mais aussi sa personnalité, ses ressorts psychologiques propres, d’ailleurs trop souvent

délaissés dans le travail historique. D'où la tentation à laquelle j'ai cédé parfois, par exemple dans ma biographie d'Ernesto Guevara, d'une esquisse de psychanalyse qui revendique sa légitimité dans certains des premiers travaux d'Alain Besançon – je pense au *Tsarevitch immolé*¹ – et cela même si son auteur s'est fort éloigné d'une telle approche par la suite.

Mais tant dans le choix de l'objet que dans celui de la méthode utilisée, cette approche se donne les moyens de dépasser un indéniable a priori. Des motivations secrètes voire inconscientes animent tous les chercheurs. Mais je reconnais aussi, et revendique en ce qui me concerne, des motivations préalables particulières (morales et politiques). Conscientes, assumées - et ensuite dépassées - elles sont susceptibles d'heureuses conséquences en termes de résultats de la recherche. Ces *a priori* peuvent favoriser une approche prometteuse. Qu'il me soit permis de renvoyer ici encore à l'influence qu'a exercée sur moi Alain Besançon pour qui l'enquête historique « doit conserver son sens judiciaire ». Sans doute cela signifie-t-il ce qu'il dit, à savoir que « l'enquête aboutit au jugement quand toutes les pièces ont été consultées et exactement pesées. » Et reconnaissons là une volonté d'objectivité. Mais ce « sens judiciaire » renvoie aussi à l'idée d'une mise à jour de responsabilités voire de culpabilités, catégories derrière lesquelles vit et fonctionne un système de valeurs. Sans ce dernier, il ne serait pas justifié d'affirmer par exemple que « le procès de l'histoire russe » entrepris devant le « tribunal de l'histoire » est une « cause capitale entre toutes ».

Un dernier point liminaire. Nous connaissons les débats qui tournent autour de l'usage de la catégorie de totalitarisme. Je l'emploie malgré tout, d'autant plus qu'à privilégier, comme je le fais dans mes livres, la

¹ BESANCON Alain, *Le Tsarévitch immolé*, Paris, Payot, 1967

critique de certaines conceptions politiques et philosophiques et les pratiques répressives qui les accompagnent, sont privilégiés certains des éléments qui donnent le plus de pertinence au totalitarisme : l'idéocratie, le refus de penser en termes de droits de l'homme, le refus de prendre en compte l'individualité et enfin l'existence d'un réseau concentrationnaire chargé d'éliminer certaines catégories hostiles - ou supposées telles - à l'Etat.

Le totalitarisme comme catégorie légitime semble d'ailleurs moins contesté par le tableau de la répression des victimes que par l'analyse fine (trop fine ?) des différents contextes sociaux et historiques, et la mise en valeur de « la complexité des expériences et de l'extrême diversité culturelle et politique dans lesquelles celles-ci se sont déroulées »². Il est aussi contesté par ceux qui soulignent les différences entre les régimes subsumés sous cette catégorie et l'écart de chacun d'entre eux avec leur idéal-type. Mais cette dernière inadéquation nous paraît d'autant moins gênante qu'elle est partie prenante de la définition même du totalitarisme : l'idée du mouvement, d'une relance réitérée du projet totalitaire - et d'une mobilisation complémentaire de la population - est au cœur des réflexions d'Hannah Arendt, par exemple, tout comme l'est l'instabilité institutionnelle. L'enchevêtrement des structures totalitaires n'induit pas une polycratie qui contredirait l'idéocratie mais signe au contraire un élément non négligeable du totalitarisme.

Quant à l'accusation d'user de ce dernier concept comme d'une arme de guerre froide, elle peut naturellement être retournée : la volonté de mettre en avant les réalités sociales peut être perçue comme la tentative d'échapper, derrière le masque des mille nuances nécessaires à une

² LAZAR Marc, Les historiens français face au concept de totalitarisme. *Le totalitarisme, un concept et ses usages* éd. par Baudoin et Bruneteau Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014, p.45

analyse objective, à la considération du remodelage politique et personnel effectué, de l'hostilité tenace à toute forme d'autonomie des groupes et des individus, et de la répression concentrationnaire spécifique qui s'y rattache.

Nous reviendrons sur ce paradoxe : une connaissance plus fine des mécanismes sociaux, l'accumulation de données affinant l'analyse peut conduire à une banalisation de la répression dans ce genre de régime et à un affadissement de la violence spécifique faite aux individus. C'est ainsi, nous semble-t-il, que « le Parti de l'intelligence » peut échouer à saisir le totalitarisme.³

³ BAUDOIN Jean, La science politique française et le totalitarisme. *Le totalitarisme, un concept et ses usages* éd. par BAUDOIN Jean, BRUNETEAU Bernard, Presses Universitaires de Rennes, p. 67

Partie 1 : Des publications diverses, sensibles à l'individualité

1. IMPORTANCE DES PARCOURS INDIVIDUELS

Mon premier ouvrage⁴ est significativement l'écho d'une vie militante, celle d'Eugène Hug, un ouvrier tourneur du pays de Montbéliard. Aboutissement d'une relation personnelle forte, il est entrepris avec la conscience d'un danger politique croissant (notamment du fait de la pression du Parti communiste français, encore puissant à l'époque, sur le Parti Socialiste). Le livre se veut donc avertissement autant que rappel historique, apport en connaissances et tout autant dénonciation. J'ai alors le sentiment - illusoire ou non, peu importe - de responsabilités grandissantes : sorti d'une période activiste et gauchiste particulièrement longue, j'apporte désormais mon soutien à des publications comme *La cuisinière et le mangeur d'hommes* d'André Glucksmann, dont je donne une critique aux *Temps Modernes*, une revue que j'intègre en 1976, en même temps que Benny Lévy, Pierre Goldman et François George.

Hug a parcouru le siècle : les usines Peugeot comme apprenti; la guerre de 1914-1918, la fondation du parti communiste fin décembre 1920 (il m'introduit alors à la connaissance d'un militantisme né du refus d'une nouvelle guerre autant que de l'enthousiasme pour la lueur qui s'est levée

⁴ HUG Eugène, RIGOULOT Pierre, *Le Croque-rave libertaire*, Paris, Presse d'aujourd'hui, 1980.

à l'Est). Il rompt assez tard, en 1927, et sera un révolutionnaire hors parti pendant le Front populaire et dans la Résistance. Hug ne parle pas explicitement de totalitarisme en URSS mais le plus souvent de « trahison » et de dictature. Il rejoindra la SFIO après-guerre, devant la menace d'une prise de pouvoir par le PCF et les outrances de celui-ci durant la guerre froide. Hug sera alors actif dans l'équipe municipale du Kremlin-Bicêtre au côté d'un socialiste réformiste, le Dr Lacroix. Je signale tout de suite, manière de confirmer que mon fil rouge n'a rien d'imaginaire, que ce dernier sera soutenu par Georges Albertini dont j'écrirai trente ans plus tard la biographie.

Ce qui m'intéresse dans cette histoire, dont des extraits furent publiés par *Les Temps Modernes*, c'est l'odyssée d'un individu qui lutte à rebours du courant dont il est issu. A rebours ? Sans doute, mais aussi d'une manière différente de celle que propose le militantisme au service du parti stalinien. « Défendant l'idée d'une action politique minimale », il avait compris que l'antitotalitarisme d'un militant qui se donne totalement à la Cause, c'est encore d'une certaine façon, une soumission au totalitarisme. « Reconnaisant parfois auprès de ses adversaires une humanité qu'il avait du mal à reconnaître chez tant de ses "frères de classe", refusant enfin à l'Histoire de le laver de sa responsabilité individuelle », Eugène Hug me permit d'entreprendre, à partir de son récit et de son expérience, les premiers pas d'une philosophie qui, tout en refusant le communisme, ne serait pas l'envers pur et simple de ce qu'elle combattait.

Quinze ans plus tard, j'écrirai le même type de livre avec le même rapport d'empathie et même de sympathie pour ma source. Cette approche individuelle, biographique, renouvelée avec les *Aquariums de Pyongyang*, illustre moins une réalité connue (après l'URSS, faux paradis des travailleurs, la Corée du Nord, vrai enfer totalitaire) qu'elle permet de dépasser la sécheresse des statistiques (de réfugiés, de détenus, de camps)

et les explications convenues (par la duplication du passé impérial ou par la seule dimension communiste). La perception de la souffrance, de la faim et du sentiment d'emprisonnement, alors insuffisamment examinés, me semblait permettre d'accéder à la connaissance de réalités essentielles à la Corée du Nord.⁵

Le titre de l'ouvrage peut paraître étrange. Il renvoie à l'innocence d'un enfant qui serre contre lui son objet le plus cher, un poisson rouge dans un aquarium, quand la police politique vient chercher ce qui reste de sa famille, après l'arrestation récente de son grand-père, considéré comme un criminel politique. D'emblée, le titre jette donc le lecteur dans l'univers extrême de la Corée du Nord, où est appliquée la règle de la responsabilité familiale. Toute arrestation d'un individu entraîne celle du reste de sa famille. Dans le cas de Kang Chol Hwan, sa sœur de 7 ans, sa grand-mère, un oncle paternel, son père et lui-même, petit garçon de 9 ans, sont internés dans le camp de Yodok, non loin de Pyongyang. La mère, membre d'une famille révolutionnaire, échappe quant à elle au camp. Voilà une réalité nord-coréenne dévoilée : celle de la division de la société en catégories, selon la fiabilité des individus à l'égard du régime, fiabilité qui se transmet par le sang. Les catégories sociales sont en fait des castes et le régime nord-coréen se présente au lecteur comme un mixte étonnant de communisme soviétique et d'une idéologie archaïque où les considérations d'ordre génétique ne sont pas négligeables.

Je pus, grâce aux qualités de conteur de Kang Chol Hwan, reconstituer un tableau de la vie quotidienne en Corée du Nord dans les années 1970 et 1980, mais aussi à l'intérieur d'un camp. La détention familiale, la cruauté de la répression (je pense à ces enfants obligés d'assister à une

⁵ KANG Chol Hwan, RIGOULOT Pierre, *Les Aquariums de Pyongyang*, Paris Robert Laffont, Paris 2000.

exécution publique puis de lapider le cadavre des exécutés, une pratique confirmée par les mémoires d'un autre Nord-Coréen, Shim Dong Yuk, pour lesquels j'ai rédigé une postface⁶), le Chef forcément bien aimé, l'îlotage pour surveiller la population, la toute puissance de la police, le matraquage de la propagande permettaient de rattacher la Corée du Nord au monde communiste tout en lui reconnaissant des spécificités très particulières.

Un individu peut subir un projet totalitaire. Eugène Hug, d'une certaine façon, et Kang Chol Hwan dans sa vie d'enfant et d'adolescent détenu dans un camp, le subissent. Mais l'individu peut aussi le porter pour peu que ses caractéristiques personnelles l'y poussent. Ernesto Guevara opte pour la lutte, radicale, le mépris des biens de ce monde, poussé par un goût certain pour la violence. Il n'a que 15 ans qu'il veut déjà mourir en combattant :

Mourir, oui

Mais criblé de balles, transpercé d'une baïonnette, sinon rien.

Noyé ? Non merci...

Une mémoire qui dure encore plus que mon nom

Pour cela combattre, mourir en combattant »⁷.

Refusant le monde et ses règles ordinaires, errant comme pour fuir toute assise permanente, ce combattant de l'impossible relevait à coup sûr du psychiatre, comme l'a noté Régis Debray. Et, ajoute avec raison ce dernier, « eut-il rencontré son Freud, que la révolution du XX e siècle eût perdu son messie »⁸.

Ernesto Guevara s'entêtera dans ce qui paraît aujourd'hui une course folle vers un destin macabre qu'il habillait de certitudes et d'espoirs.

⁶ HARDEN Blaine, *Echappés du camp 14*, Paris : Belfond, 2013

⁷ RIGOULOT Pierre, *La véritable histoire d'Ernesto Guevara*, Paris : Larousse 2010, p.10

⁸ *op. cit.* p. 22

Courageux et bien encadré, il fut un bon élément au temps de la prise de pouvoir. Castro empêcha ensuite cet homme trop entier de nuire à la révolution quand elle triompha. Tuait-il sans état d'âme ? On le fit présider aux exécutions dans la forteresse de la Cabaña. Jugeait-il la lutte armée comme la voie royale menant au socialisme ? On l'envoya au Congo puis en Bolivie où ce Savonarole des tropiques voulut s'entourer de moines-soldats pour mener des guérillas insensées.

Son fanatisme lui faisait dire du marxisme qu'il était si « évident qu'on ne pouvait même pas penser le remettre en question ». Sartre, il est vrai, parlait de l'« horizon indépassable de notre temps »...A l'entendre, la révolution était nécessaire, prochaine, violente et défensive à la fois. Elle était nécessaire à l'avènement de l'homme nouveau, un homme déjà presque réalisé dans les rangs d'une guérilla purificatrice où l'on acceptait de mourir et de tuer pour le Peuple sans véritablement engager sa responsabilité individuelle tant était menée loin la fusion de l'individu au sein de la collectivité. « Rappelez-vous, écrivit-il à ses enfants en partant au Congo, que la révolution est ce qui est important et que chacun de nous, en nous-mêmes, ne vaut rien ».⁹

Dévalorisation de l'individualité, soumission à une idéologie sensée légitimer une entreprise de conquête des âmes et des corps, certaines des caractéristiques essentielles d'une conception totalitaire étaient réunies en lui.

*Les Enfants de l'épuration*¹⁰ touche aussi, avec la même méthode d'écoute de témoins, à l'histoire du totalitarisme. D'un autre totalitarisme, cette fois : le nazisme. Je n'y fais pas l'éloge de la relativité mais du refus de l'absolu. Il est une part du discours mémoriel et même historique contre lequel on ne peut rien. Une Antigone est-elle inscrite en chacun de nous ?

⁹ *op. cit.* p. 121

On ne peut que résister à la condamnation de son propre père (sauf à en donner une version outrancière et caricaturale qui sonne comme une dénégation ; j'en donne au moins un cas).

Les Enfants de l'épuration sont aussi un pavé dans la mare des représentants d'un courant qui fait du vichysme un mal absolu en son temps. J'insiste donc sur le fait que les cadres de la mémoire varient et que si la reconnaissance du génocide juif dans sa centralité, et si les complicités et les complaisances dont Vichy s'est rendu coupable doivent être mises au jour et condamnées – et elles l'ont été – l'approche morale de ce terrible épisode de l'histoire de France n'en épuise pas le sens. Il faut reconnaître aussi les sensibilités propres à une époque, l'inconscience ou l'ignorance, même à de très hauts niveaux, et tout en refusant les compromissions, admettre les compromis, faute de quoi on réduit l'histoire à une leçon de morale, illustrée mais simpliste, dans laquelle s'affrontent non des êtres humains mais des caricatures dans un combat manichéen. C'est pourquoi j'ai pris au sérieux les témoignages des enfants d'épurés pour lesquels « la nature, l'identité de leur père ne se réduisait pas à la Collaboration ». Sans doute, leur motivation cachée était de sauver leur père de l'opprobre qui le couvrait encore, et de rappeler la pertinence d'une image qui ne soit pas entièrement négative (tant il est vrai qu'on n'est pas l'enfant du diable ou que le diable n'a pas d'enfant). Les souvenirs de ces enfants faisaient revivre une époque qui n'était pas encore la notre, c'est à dire, écris-je dans cet ouvrage, celle d'une génération qui sait ce que les camps veulent dire et qui s'est extraite, par la force de l'Histoire, par ses connaissances ou plus simplement par son âge, de la *Stimmung* d'une époque dépassée...¹¹ Les représentants de la

¹⁰ Paris : Plon, 1993

¹¹ RIGOULOT Pierre, *Les Enfants de l'Épuration*, Paris : Plon 1993 p. 529

génération précédente nous invitent au contraire à plus d'indulgence dans nos jugements, conscients qu'ils sont, et mieux que personne, – de ce qu'un écart d'une trentaine d'années veut dire pour l'évolution des sensibilités.

Si expulser une certaine sensibilité morale de l'histoire et même de la recherche historique n'est ni possible ni souhaitable (j'en fais même un moyen d'ouvrir des angles prometteurs), elle ne peut pour autant remplacer les outils intellectuels nécessaires à la mise en place d'un discours objectif. La réintroduction des salauds et des héros dans l'histoire, victimes de la digestion marxiste des valeurs ne doit pour autant gommer ni les demi-teintes ni les enchaînements nécessaires. Je refusai dans *Les enfants de l'épuration* une histoire sans paupières lourdes. Je refusai, ai-je écrit, « cette façon d'éviter l'Histoire, d'oublier le temps qui passe, les contraintes économiques, politiques ou militaires, mais aussi la succession d'univers mentaux et de contextes très différents des nôtres ». ¹²

¹² *op. cit.* p. 16. J'ai publié un autre livre touchant à d'autres racines familiales : *L'Yonne dans la guerre 1939-1945*, Lyon : Horvath, 1987). Privilégiant une histoire locale et plus précisément départementale, il rejoint quand même mes préoccupations. J'ai cherché à y produire en effet un récit qui ne fût pas en noir et blanc, c'est à dire qui ne fût pas antinazi à la manière dont on l'est dans l'histoire communiste officielle : homme nouveau contre monstre rétrograde. L'histoire est faite par des individus, pas seulement par des héros et des traîtres, comme on en trouvera dans le Panthéon marxiste-léniniste et dans les poubelles de l'Histoire. Tout en refusant le relativisme, j'affirmai que cette « histoire de l'Yonne, de 1939 à 1945, pouvait être évoquée sans tomber dans le manichéisme. (...) Il y eut des "collaborationnistes" respectables. Il y eut des maquisards discutables. »

2. DES PARCOURS INDIVIDUELS AUX FRESQUES HISTORIQUES

*Des Français au Goulag*¹³, mon second livre, n'est pas non plus exempt de biographies, de parcours individuels et de riches rencontres personnelles favorables à la restitution d'un récit de qualité. La force des relations nouées avec mes interlocuteurs témoigne de ce que le choix du premier ouvrage n'est pas dû au hasard. Et si *Des Français au Goulag* se présentait comme une vaste étude chronologique, balayant toute l'histoire de l'URSS, on remarquera que le premier chapitre comme le huitième sont l'occasion de développer une biographie particulière, comme si la machine totalitaire ne pouvait être mieux comprise qu'en développant tous les aspects, les hésitations et les décisions, les faiblesses et la force, d'un individu.

Le premier parcours biographique est celui de Pierre Danzas, un journaliste de l'AFP qui, travaillant comme interprète des troupes allemandes d'occupation en Russie, fut capturé par les Soviétiques dans la poche de Courlande et envoyé dans divers camps, notamment celui de Vorkouta.¹⁴

¹³ Paris, Fayard 1984.

¹⁴ Il devait y retrouver plusieurs autres Français dont le père Nicolas, que je pus rencontrer, comme je pus rencontrer Armand Maloumian, lequel allait devenir bien après avoir été libéré en 1958, secrétaire général de l'Internationale de la Résistance, un regroupement de dissidents et d'opposants au communisme venus du monde entier.

Le second « personnage » dont je conte brièvement la vie porte un nom russe, celui de son père, mais il est né en France d'une mère provençale : c'est Nicolas Chtcherbakov, que l'ambassade de France put exfiltrer en 1982, après 37 ans de présence en URSS, dont plus de la moitié contre son gré. Je l'ai connu alors qu'il tenait un petit restaurant (russe, naturellement !) dans le XV^e arrondissement de Paris. Il est décédé dans l'anonymat en 2014.

Ces deux cas illustrent aussi le peu d'attention portée au droit par le système totalitaire soviétique qui semble n'avoir pour limite que sa propre puissance et j'avais été frappé par les mots, qu'avait rapportés Menahem Begin, de l'officier du NKVD qui l'interrogeait : « L'article 58 s'applique aux hommes du monde entier ! C'est uniquement une question de temps, le temps que la personne vienne à nous ou que nous allions à elle ».¹⁵

La dissolution du droit dans la politique, sinon sa réduction à un outil de la politique marxiste et léniniste me semblait caractéristique de sa nature totalitaire. Pour un système totalitaire, « la vérité, comme la conformité aux règles du droit, sont parfaitement secondaires », notai-je après m'être rendu compte au cours de mon étude qu'on pouvait être condamné à 20 ans de camp pour espionnage, sans que cela signifie qu'on soit un espion, ou pour « soupçon d'espionnage » parce que l'Etat soviétique avait planifié tel ou tel nombre d'arrestations à une époque donnée. La puissance seule compte ici, et ce qui peut servir la puissance. Même quand l'Etat soviétique dit la vérité, c'est qu'elle lui est utile. « Le marxisme-léninisme ne se contente pas, comme la politique "bourgeoise", d'utiliser le vrai et le bien pour masquer des opérations qui n'ont d'autre raison que la raison d'Etat : il fait exploser ces catégories qui prennent un sens tout nouveau (...). C'est l'origine d'une énonciation qui en détermine

la valeur » Les règles du droit et de la morale n'ont donc plus de sens si ce n'est celui que Lénine donnait devant les Jeunesses communistes en 1922 : « ce qui est conforme aux intérêts de la révolution », la morale n'ayant d'autre intérêt que d'empêtrer l'adversaire dans ses propres références, sans plus. Marx ne regrettait-il pas déjà le recours à la morale et au droit dans les thèses qu'il proposait à l'Association Internationale des Travailleurs ? « J'ai été obligé d'accepter dans le préambule des statuts deux phrases où il est question de devoir et de droit, de même que de vérité, de moralité et de justice ; je les ai placées de manière à ce qu'elles ne fassent pas trop de dégâts »¹⁶.

Dans ces conditions, la disparition d'un homme, le refus du retour d'un détenu, n'ont aucune importance. « La mort d'un homme, la disparition ou la réapparition d'un détenu comptent à peine. La mort individuelle n'est conçue par le système soviétique que comme perte ou gain quantitatifs (...) L'intégrité du Sujet collectif de l'Histoire – un Proletariat très théorique et sa tête pensante, le Parti - n'est pas remise en cause ».¹⁷

A la limite, la mort d'un individu n'est rien. Les individus fuyant Cuba ? *Gusanos* (des vers) ou *mierdas*...Ceux qui s'opposent à la victoire du PC chinois ? Leur mort ne pèse pas plus qu'une plume. « Favorable à la ligne du Parti, je reste vivant, même mort, au travers de la communauté progressiste qui poursuit l'œuvre collective : adversaire, je suis une plume, un ver, une merde ».

Le totalitarisme gomme la mort, efface la vie. « Les condamnations à 10, 15, 20 ans, cela se distribue placidement ». Huit ans ? dit-on à Pierre

¹⁵ *Les Nuits blanches*, éd. Albatros Paris 1958, cité in RIGOULOT Pierre, *Des Français au goulag* op. cit. p.310.

¹⁶ MARX Karl , *Oeuvres I*, coll. La Pléiade p. 1623, cité dans *Des Français au goulag*, op. cit. p. 315.

¹⁷ *ibidem*

Danzas, un des témoins du livre. Ce n'est rien ! ». Je plaidais en fin d'ouvrage pour une politique du *roll back*, d'un dialogue maintenu, mais sans illusion avec comme fil directeur la référence au droit, par quoi l'Occident s'oppose au totalitarisme, au refus de l'illégitimité du fait acquis et du passage du fait acquis à une nouvelle légitimité.

La connaissance grandissante des faits et l'exemple de la lutte menée par certains individus soucieux de préserver ce qui faisait leur spécificité – toujours cette dualité du Savoir et de la Résistance morale - m'incitaient cependant à un certain optimisme : « Tant qu'il existera de ces irréductibles, écrivais-je, la machine à broyer ne pourra pas fonctionner tout à fait. La leçon qu'ils donnent à leur gouvernement, c'est que, même plus faible que l'Etat soviétique, il est possible de lui résister ».¹⁸

Des Français au goulag furent d'abord complétés par *La Tragédie des Malgré-nous*¹⁹ qui peut apparaître comme le développement d'un de ses chapitres. La perspective est toutefois différente. Dans *La Tragédie des Malgré-nous*, mon objet d'étude est une population victime de deux totalitarismes - le nazisme et le communisme soviétique. L'Alsace et de la Moselle, ayant été annexées de fait depuis juin 1940 au III e Reich et officiellement à la fin de 1943 – ce qui permit alors d'intégrer les jeunes gens dans l'armée allemande -, il était possible de suivre l'expérience d'une population prise entre deux feux. L'image n'est d'ailleurs que partiellement juste : aussi bien sous l'occupation nazie qu'en détention en URSS, les incorporés « de force » ont été partiellement consentants. Et cette marge qui sépare un incorporé de force d'un réfractaire, d'un

¹⁸ *op.cit* p. 317

¹⁹ Paris : Denoël 1990

Résistant mais aussi d'un Collaborateur²⁰ était certainement la dimension qui m'intéressait le plus. L'histoire des incorporés de force avait été en effet tragique. Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'ils avaient endossé l'uniforme allemand. Pourtant, ils n'avaient pas non plus été réduits pour autant à l'état de choses, d'objets passifs. Victimes oui, totalement irresponsables, non. Et ce thème, que je développai l'année suivante dans un « Que sais-je ? » consacré à *L'Alsace-Lorraine dans la guerre 1939-1945* n'est pas sans évoquer le débat suscité par le *Eichmann à Jérusalem*, d'Hannah Arendt et son idée d'un mal banalisé, en ce sens – et en ce sens seulement – que le totalitarisme est capable de déshumaniser les hommes, de leur ôter le sens du Bien et du Mal, et leur propre responsabilité d'être libres. Les incorporés de force que je rencontrai se décrivaient en général comme des « choses » dont la translation dans les rangs du nazisme avaient été simplement subie par une nécessité qu'il n'était pas question de pouvoir seulement discuter.

Un gros travail de documentation et de recueil de témoignages me permit de suivre le sort de ces territoires de l'est de la France, de leur germanisation mais aussi de leur nazification, de l'incorporation d'environ 130 000 jeunes gens dans l'armée allemande et de leur envoi, pour la plupart, sur le front russe. Leur désertion ou leur capture, leur détention et ses caractéristiques, le travail idéologique et subversif des Soviétiques, leur libération à partir de juillet 1944 et la difficile prise en compte de leur récit par la population française « de l'intérieur » (comment tenir pour fiable le récit de gens ayant endossé l'uniforme nazi ?) forment le contenu majeur de l'ouvrage. Le livre fut bien reçu en Alsace et en Moselle parce qu'il privilégiait le discours victimaire. Il

²⁰ Le terme est impropre dans le cas des trois départements de l'Est annexés. Mais 6% environ des Alsaciens rejoignent volontairement une des institutions nazies et en particulier le NSDAP.

fallut attendre la parution de *L'Alsace-Lorraine dans la guerre 1939-1945* pour que je jette un regard, qui me semble aujourd'hui plus équilibré, sur cette histoire. Les incorporés de force n'étaient pas coupables d'endosser malgré eux l'uniforme allemand, mais ils étaient restés responsables... Leur discours de victimisation reléguait un peu trop facilement aux oubliettes les *Politischen Leiter*, les engagés volontaires dans la *Waffen SS* ou la Wehrmacht, les mouchards, les collaborateurs économiques qui servirent Hitler, chacun à leur manière ». Elle minimisait aussi « le courage patriotique et civique des résistants, des passeurs et des insoumis, des déserteurs, des officiers de réserve qui refusèrent le serment d'allégeance ».

C'est ainsi, pour reprendre un article exceptionnel publié dans *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* du 11 mai 1995, qu' « on a bâti un passé mythique dont le modèle est un village immobile et homogène (...) On a entretenu une mémoire fondée sur l'irresponsabilité, dans laquelle l'Alsacien est victime de l'histoire, une histoire subie qui le dispense de rendre des comptes ». Non seulement était discutée une vision déterministe de l'histoire en lui opposant différentes sortes de choix faits par la population mais souligné l'intérêt que trouva à cette *doxa* une population assoiffée d'irresponsabilité plus que de liberté.

3. QUELQUES BILANS

A l'opposé de cette approche individuelle, j'ai tenté de rédiger des bilans historiques s'étendant sur plusieurs décennies comme dans *Les Paupières lourdes*, une histoire de la difficile prise de conscience de la réalité concentrationnaire soviétique en France.²¹ Etais-je alors si loin d'une monographie individuelle ? Ou ne rêvais-je pas plutôt de pouvoir les réunir toutes ? J'avais lu en effet, pour préparer cette étude de l'aveuglement français sur le phénomène concentrationnaire soviétique, toutes les relations de voyage écrites pendant les trente premières années de l'URSS par des voyageurs francophones; j'en fis une recension quasi exhaustive et en tirai diverses impressions et citations significatives²², avant de revenir à mon centre d'intérêt : le totalitarisme et la meilleure façon de le combattre, les illusions qu'il suscitait, l'aveuglement dont il bénéficiait chez ceux qu'il comptait bien envelopper de son pouvoir.

Une préface de Jean-François Revel accompagna cette étude. Elle fut simple. Revel avait le sens des formules et l'on pourrait la ramener à ceci : oui, depuis 1917, des gens ont écrit sur le régime bolchevik, ses violences, ses prisons et ses camps. Mais pour qu'un de leurs livres pût jouer un rôle, il fallait qu'il soit lu, et non seulement qu'il soit lu mais

²¹ *Les Paupières lourdes, Les Français face au goulag : aveuglements et indignations* », Paris : Editions universitaires, 1992.

²² RIGOULOT Pierre, *De Moscou la Rouge à Hourra l'Oural ! Voyages en URSS, 1917-1947*, inédit, archives de l'Institut d'histoire sociale.

qu'il soit compris, et pour cela qu'il ne soit pas le fait d'un marginal inconnu mais un ouvrage reconnu par ses pairs, adoubé par le monde savant, acheté par les bibliothèques. Il ajoutait que ce qui expliquait pourtant que certains ouvrages ne parvenaient pas à un niveau de reconnaissance suffisant gisait quelque part, profondément enfoui, en chacun de nous. C'était la haine de la liberté qui permettait de comprendre que certains cris ne soient pas entendus et que certains témoignages soient ignorés. Nous n'aimons pas, en tout cas une part de nous-mêmes refuse de considérer, une information qui devrait logiquement nous inciter à réagir, à refuser, à résister. Nous ne l'aimons pas car nous aspirons au Grand Calme plus qu'à la liberté.

Ce livre est en ce sens une manière de reconnaître modestement les limites de la critique et de la pratique antitotalitaire - et notamment anticomuniste. La *doxa* dépend d'un certain nombre de facteurs qui échappent largement à la diffusion du discours vrai. La dénonciation des horreurs staliniennes par Souvarine reste lettre morte pendant des décennies et ne concerne que quelques rares spécialistes ou témoins qui savent à quoi s'en tenir sur le régime soviétique. A peine les murs se fissurent-ils, à l'occasion des grands procès de Moscou, des témoignages hostiles qui se multiplient (de Céline à Gide) et du scandale de l'alliance germano-soviétique de 1939, que ces doutes, ces réserves sont bientôt balayés et les fissures de la foi réparées avec l'Alliance de 1941 à 1945 contre le nazisme. La victoire jeta aux oubliettes l'atrocité du régime communiste et Staline fut lavé de toute accusation dans une grande partie de l'opinion publique. Il fallut un certain nombre de secousses pour commencer à réveiller cette dernière : les procès de Victor Kravchenko et de David Rousset, la répression sanglante des émeutes ouvrières de Berlin-Est en juin 1953, l'écrasement de la révolution hongroise en novembre 1956, l'occupation de la Tchécoslovaquie en août 1968. Le

réveil a même nécessité encore deux autres éléments pour être complet : le rapport Khrouchtchev de février 1956, qui lève un tabou et en quelque sorte autorise la critique et la dénonciation de l'URSS. Paradoxale et vertigineuse constatation : il fallut attendre le feu vert du Pouvoir soviétique lui-même pour que la critique qui lui était adressée ne soit pas le fait seulement de quelques savants isolés comme Souvarine.

Deuxième élément nécessaire : il fallut le relatif assouplissement du régime soviétique sous Khrouchtchev et même Brejnev – quelle que soit la brutalité et la gravité de la répression et quoique les camps fussent maintenus, « son » Union soviétique n'est plus celle de Staline – pour que la répression en Union soviétique paraisse intolérable et que les dissidents comme Vladimir Boukovski fassent l'objet d'un élan de solidarité dans divers milieux intellectuels et politiques français. C'est ce mouvement qui fit de la sortie de *l'Archipel du goulag*, quelque chose d'exceptionnel : la découverte qu'on pouvait enfin regarder en face ce qu'on ne voyait que de biais. On pouvait reconnaître ce qu'on savait déjà sans pouvoir l'admettre entièrement. Des barrières se levaient et l'homme qui permettait qu'enfin se cristallisent les bribes de savoir du grand public sur le monde concentrationnaire soviétique, c'était Alexandre Soljenitsyne.

Remarque troublante : le renouveau de l'utilisation du concept de totalitarisme est ici moins lié à la guerre froide, propice à la dénonciation de la répression qu'au contraire à son apaisement. Le relatif assouplissement du régime soviétique donna des ailes à ceux qui défendaient les dissidents en lutte contre un totalitarisme en quelque sorte plus accessible à la critique.

*Un pavé dans l'histoire*²³ confirme mon souci de compréhension et de synthèse. Très attentif au débat qui suivit la publication du *Livre Noir du communisme*, j'en relevai les thèmes avec l'historien Ilios Yannakakis, quelques mois après le moment fort de la polémique suscitée par l'ouvrage dirigée par Stéphane Courtois.

Au centre de cette polémique : la criminalité communiste et l'ensemble des leurres permettant de voiler cette dernière. On put lire qu'en mettant en cause le communisme par addition des victimes (elles-mêmes assez diverses) dans divers pays, Courtois et ses co-auteurs²⁴ additionnaient ce qui ne pouvait l'être. Chaque révolution communiste avait ses caractéristiques propres. Ses réussites comme ses échecs n'étaient pas des échecs du communisme en général : ceux-ci étaient dus à différents facteurs liés à la conjoncture dans la quelle étaient née et s'était développée la révolution, l'importance des forces qui la combattaient ou la soutenaient, la clairvoyance ou les erreurs voire les trahisons de ses propres dirigeants.

Une fois de plus, ce qui faisait question pour nous, c'était la volonté têtue de la gauche et de l'extrême gauche, de sauver l'idée communiste à tout prix. Celle-ci était innocente par essence. Délaissant les préceptes de Marx et d'Engels sur la pratique comme critère de la vérité, les polémistes refusaient de rejeter le communisme réel au vu de ses résultats. Ils préféraient le disperser, le morceler dans les conditions très diverses de la naissance et du développement de chaque révolution pour expliquer son échec et sa répression sanglante. Tel ou tel communisme avait échoué. Pas LE communisme.

²³ RIGOULOT Pierre, YANNAKAKIS Ilios, *Un Pavé dans l'Histoire, Le débat français sur Le Livre Noir du Communisme* Robert Laffont, Paris 1998

²⁴ J'ai collaboré à cet ouvrage pour une vingtaine de pages consacrés à la Corée du Nord.

Certains refusaient même de reconnaître les révolutions communistes existantes comme telles. L'URSS, par exemple n'était pas communiste pour certains mais un communisme d'Etat. La Corée du Nord non plus, guidée qu'elle était par une dynastie qui répétait les modes impitoyables d'exercice du pouvoir sous les Yi, tombés au XIX^e siècle. Il n'était d'ailleurs pas anodin qu'elle se référât plus aujourd'hui à une idéologie nationaliste baptisée le *Juche*, qu'au socialisme et au communisme. Quant au Cambodge, il avait été dirigé par un groupe fanatique dont le nationalisme, le racisme et le peu de prix accordé à la vie (surtout celle des ennemis !) forçaient à nous demander si, plus qu'à des communistes, nous n'avions pas affaire simplement à des fascistes quelque peu exotiques.

Grâce à notre attention portée à cette polémique, nous avons examiné les bases de l'exemption du communisme de tout Mal : son idéal était respectable, l'intention était bonne, nous disait-on ; la mise en œuvre, l'avait été beaucoup moins. Bien souvent, les commentateurs soulignaient la noblesse des buts de cette idéologie universaliste et annonciatrice de fraternité, et ils constataient l'attraction, voire la fascination exercée par elle sur de nombreux intellectuels épris de vérité et de nombreux opprimés épris de justice. Nous pouvions donc regretter non pas l'état d'esprit qui animait les communistes au départ, mais le fait qu'ils l'aient perdu ensuite. Ce n'est pas de trop de communisme que les pays qui avaient connu une révolution souffraient, mais d'une insuffisance de communisme.

Ilios Yannakakis et moi soulignons que tous les communismes, en dépit de leur diversité, étaient du communisme et qu'il était par ailleurs erroné d'opposer l'idéal communiste et le communisme tel qu'il était de fait. Nous n'évoquons pas la négation des droits de l'homme par le jeune Marx de *La Question Juive* – je le ferai plus tard sous l'influence du livre

d'André Senik *Marx, les Juifs et les Droits de l'Homme* – mais nous soulignons plutôt la dimension mécanique et mythique de l'évolution historique du communisme, et la légitimité qui en découle d'écarter sans ménagement les obstacles dressés devant cette évolution scientifiquement reconnue et exaltée. Du voeu d'établir la dictature du prolétariat aux millions de victimes de Staline, il y avait une filiation : Staline était bien le fils de Lénine et le petit-fils de Marx.

Quant aux idéaux fraternels, ils ne rendaient respectables que des militants dans l'erreur et non le système. D'ailleurs la fraternité passait par la destruction préalable du vieux monde. Le nihilisme et l'aspiration à écraser un ennemi multiforme et toujours renaissant précédaient une fraternité dont l'application était systématiquement remise à plus tard.

Plus anecdotique, mon *Premier retour de Bagdad*, manière de reportage écrit aussi avec Ilios Yannakakis²⁵, témoigne de la capacité à se faire des illusions alors même qu'on les traque chez les autres. Nous espérions bien en 2004 que s'ouvre une ère nouvelle pour l'Irak et le Moyen-Orient. Le bilan de Saddam Hussein était si négatif pour les libertés, sa répression si violente, notamment à l'égard des Kurdes, que nous croyions pouvoir l'espérer. J'exprimais aussi cet espoir dans un ouvrage que je dirigeai avec le journaliste Michel Taubmann. L'ouvrage réunit plusieurs interventions de spécialistes de la région.²⁶

Le rôle de l'antiaméricanisme, justement souligné dans le refus de s'engager plus avant dans le soutien au renversement de la dictature de Saddam Hussein était assez important pour que je l'examine, et pas seulement sur le théâtre irakien. La même année, je publiai donc un

²⁵ Buchet-Chastel, Paris 2004

²⁶ RiGOULOT Pierre, TAUBMANN Michel (dir.), *Irak, An I, un autre regard sur un monde en guerre*, éd. du Rocher, Paris 2004.

nouvel ouvrage²⁷ où je m'en prenais à une douzaine de stéréotypes français récurrents non sans avoir préalablement distingué la critique exercée à l'encontre des Etats-Unis, et une prédisposition obtuse et récurrente à mettre en cause « les Américains ». J'insistais pour dire que, de la puissance américaine à l'antiaméricanisme, il y avait une conséquence quasi mécanique – non justifiable d'une quelconque indignation : la position de leader mondial se payait de toutes ces vellétés d'indépendance et de leur cortège de préjugés hostiles et de ressentiments plus ou moins formulés.

L'antiaméricanisme, disais-je « ramasse dans le ruisseau les images qui traînent. C'est d'abord une facilité (...) ». J'ajoutais immédiatement : « la haine, pour ne pas être argumentée, est forte. Et elle l'est parce que ce que fait ou ne fait pas l'Amérique nous engage ». Elle nous engage, nous sollicite, nous interpelle, comme elle le fit en décidant de la seconde guerre en Irak. La décision de l'Amérique d'intervenir, aussi peu fondée juridiquement qu'elle pouvait l'être, renvoyait douloureusement à notre incapacité d'agir, incapacité masquée par l'affirmation de notre refus de principe. « Les Etats-Unis étaient – sont – les seuls à pouvoir riposter significativement aux attaques dont ils ont été l'objet. Le pacifisme français était donc d'une certaine façon un pacifisme obligé. Notre gouvernement et notre opinion publique pouvaient bien dire non à la guerre, il n'était de toutes façons, pas question que notre pays la fasse. A eux la force militaire, soit. Mais à nous les principes, la morale ; le droit la patience. Les subtiles approches diplomatiques. Enième avatar de la

²⁷*L'antiaméricanisme, critique d'un prêt-à-penser rétrograde et chauvin*, Robert Laffont, Paris 2004

lutte de l'Esprit contre la Matière. De la faiblesse intelligente contre la force brute »...²⁸

A mes yeux, une telle pugnacité contre la seule puissance à pouvoir faire front, militairement, aux totalitarismes de type communiste ou islamiste radical n'était pas seulement infondée. Elle était - et est toujours - dangereuse pour les démocraties.

²⁸ *Op. cit.* p. 220

Partie 2 : Quatre études représentatives

On retrouve les tendances dégagées précédemment dans quatre ouvrages qui me semblent aborder attentivement la question du totalitarisme. Ce sont les quatre ouvrages que j'ai voulu porter plus particulièrement à votre connaissance : *Le siècle des camps* (Paris 2000), *Corée du Nord, Etat-voyou* (Paris 2007), *Coucher de Soleil sur La Havane* (Paris 2007), et *Georges Albertini* (Paris 2012)

1. LE SIECLE DES CAMPS²⁹

Le projet de faire travailler ensemble un spécialiste du monde concentrationnaire soviétique et un spécialiste des camps nazis pour faire le point, en cette fin de siècle, sur le phénomène concentrationnaire fut rendu possible par l'amitié ancienne qui me liait à l'historien belge Joël Kotek, enseignant à l'Université Libre de Bruxelles. Il a soutenu une thèse dirigée par Annie Kriegel sur les organisations de jeunesses communistes et il est très actif dans la critique du négationnisme et la dénonciation des formes nouvelles de l'antisémitisme. Sans doute, chacun a-t-il travaillé en priorité sur son domaine de compétence particulier : Kotek sur les camps nazis et moi sur les camps communistes – et l'on peut considérer comme strictement personnelles la centaine de pages qui concernent le goulag. Mais nous avons travaillé ensemble sur la grande

²⁹ KOTEK Joël, RIGOULOT Pierre, *Le Siècle des Camps*, Lattès Paris 2000

majorité des thèmes abordés, et pas seulement pour décrire empiriquement les différents camps : nous avons cherché l'origine du phénomène concentrationnaire, distingué les différents cadres socio-politiques de leur existence et proposé une typologie qui puisse prétendre à une certaine légitimité.

Sur l'origine des camps, nous rappelons que les Britanniques en ouvrirent dès le début du XX^e siècle, pendant la guerre des Boers. Un peu plus tôt même, les Espagnols en avaient ouvert dans leur colonie de Cuba. La fonction de ces camps étaient de « concentrer » (d'où leur nom) les populations rurales afin de priver les insurgés indépendantistes contre la couronne espagnole de tout soutien et de toute possibilité de se ravitailler ou de se cacher. Certes, les camps ne sont pas apparus *stricto sensu* avec le XX^e siècle : des camps de prisonniers ont existé aux Etats-Unis durant la guerre de Sécession ; une des conditions techniques pour élever un camp « classique », le fil de fer barbelé, apparaît à cette époque. A la recherche des conditions politiques et idéologiques des camps, nous avons même été renvoyés à la période de la Révolution française et à l'idée que « la révolution qui emporte tous les citoyens d'une même nation fait de chacun d'eux un acteur à part entière de la chose politique » et que « la démocratie, étendue à l'ensemble des citoyens, implique la mise à l'écart de ceux qui représentent un ‘danger’ pour elle ».³⁰ L'ouverture de camps n'était pas au programme des révolutionnaires les plus radicaux. Mais l'idée n'avait rien de saugrenu et nous avons à ce sujet rappelé quelques articles d'un projet de décret de police, préparé par Babeuf :

Article 13 : « Il sera formé, sous le plus bref délai, aux environs de Toulon, Valence, Grenoble, Mâcon, Metz, Valenciennes, Saint-Omer, Angers, Rennes, Clermont, Angoulême et Toulouse, des camps destinés à

³⁰ *Le Siècle des Camps op. cit.* p. 23

maintenir la tranquillité, protéger les républicains et favoriser les réformes ».

Article 19 : Ceux d'entre les détenus qui donneront des preuves d'amendement, d'activité dans les travaux et de bonne conduite pourront rentrer dans la république et y acquérir des droits de cité ».³¹

Grâce à une large enquête qui nous conduisit des Etats-Unis à l'Indonésie, de l'Afrique du Sud au Portugal, de la Chine à l'Allemagne de l'Est, nous avons dressé une typologie fondée sur les fonctions remplies par les camps.

Il convenait en effet de distinguer :

- les camps d'internement des démocraties (camps de réfugiés espagnols en France en février 1939, camps de résidents japonais aux Etats-Unis en 1940). Ils visent une mise à part temporaire de certains groupes jugés (à tort ou à raison) potentiellement dangereux,
- les camps de concentration aux fonctions multiples : isoler et punir, ainsi qu'on l'a vu dans l'Espagne franquiste et le Portugal salazariste – « fabriquer » un homme nouveau (comme en Allemagne nazie, en Union soviétique et dans les autres Etats communistes) en même temps que la disparition du « vieil homme ».
- les centres d'extermination du système totalitaire nazi, comme Auschwitz-Birkenau, Treblinka, Sobibor, où il s'agissait seulement de faire mourir les détenus qui arrivaient.

Cette mise à jour de faits dispersés dans les mémoires ou dans des monographies oubliées (qui se souvenait par exemple de la nature et de la localisation des camps albanais ou du terrible camp yougoslave de Goli

³¹ *op. cit* p. 24

Otok, pourtant jadis visité par une délégation de la SFIO³² ?) permit une réflexion sur ce qui faisait du XX^e siècle, une période si propice à l'existence des camps. En cela, nous reprenions le programme que s'était proposée (sans le mettre en oeuvre) Hannah Arendt, laquelle notait que « les camps de concentration existaient avant que le totalitarisme n'en fasse l'institution essentielle de cette forme de gouvernement » et elle proposait qu'on fît « un bref historique des camps de concentration depuis leurs débuts dans les pays impérialistes en passant par leur utilisation comme mesure d'exception en temps de guerre pour aboutir à leur institution comme organes permanents de gouvernement dans les régimes de terreur ».³³

Les camps des régimes totalitaires prenaient tout leur sens par la comparaison avec d'autres types de camps, produits des dictatures voire des démocraties. Ils présentaient en effet un certain nombre de caractéristiques qui leur étaient propres et semblaient par exemple consubstantiels à ce type de régime puisqu'ils apparaissaient à leur naissance (Dachau en 1933, les camps de la Mer Blanche en 1918, les camps chinois dans les régions occupés par l'Armée populaire avant même que Pékin ne tombe, à l'automne 1949) et disparaissaient avec leur effondrement. Partie prenante dans la lutte contre les « ennemis du socialisme », généralement poussés à l'élimination politique sous le couvert d'une régénération par le travail, les camps soviétiques n'en ont pas moins une histoire spécifique : dans les années 1970, par exemple, les camps soviétiques ne remplissent plus « la double fonction conjointe et organique du Goulag originel : système de répression politique généralisée et travail forcé de masse. Ils ont alors une fonction

³² Il est vrai qu'elle était rentrée satisfaite en France après avoir « visité un faux camp de concentration aménagé dans un village voisin où étaient internés des prisonniers longuement mis en condition ». V. *Le Siècle des Camps op. cit.* p. 563.

essentiellement pénitentiaire, doublée d'un rôle politique répressif qui ne vise plus la masse de la population mais une couche retrainte de dissidents et de suspect de nationalisme ». ³⁴

Quant aux camps nazis, la population internée dans les premières années du régime (communistes, socialistes) sera rapidement diversifiée, internationalisée, « racialisée » et l'on sait qu'à partir de 1942, ce système proprement concentrationnaire se vit prolongé par un réseau dont l'objectif était la « solution finale » de la question juive.

Dans les camps nazis, comme dans les camps soviétiques, les aléas de la guerre jouèrent légalement leur rôle dans l'importance relative donnée au travail forcé.

Le nombre de détenus dans les camps soviétiques était important à mettre en évidence autant comme illustration de l'horreur que le régime pouvait inspirer que comme élément d'une connaissance fine de ces détentions et de leur évolution. Aussi avons nous reproduit les estimations tirées des archives ouvertes dans les années 1990 : 960 000 en 1935, 1 670 000 en 1939, 1 450 000 en 1945, 2 360 000 en 1949, 2 500 000 en 1953. L'horreur, parfaitement justifiée, ne doit pas produire les chiffres (ainsi les 15 millions de détenus avancés par Boris Souvarine) mais les chiffres fondés, tirés des archives soviétiques, renforcer l'horreur, d'autant plus que le goulag est complété par des « colonies de travaux correctifs », des interdictions de séjours après élargissement, sans compter des exécutions massives comme à Kourapaty en Biélorussie, Bykovna en Ukraine ou Boutovo, près de Moscou, que je visitai au début des années 1990.

³³ *Le Siècle des Camps, op. cit.* p. 728.

³⁴ Jean-Jacques Marie, *Le Goulag*, col. *Que Sais-Je*, PUF 1999, cité in *Le Siècle des Camps, op. cit.* p. 166

Le goulag, après être apparu comme le marqueur majeur de l'horreur totalitaire soviétique n'en apparaît plus que comme un élément, important, certes, mais difficilement séparable d'autres types de répression voisins : déportation, internement, liberté surveillée. La différence était de degrés entre chacun d'eux et le contrôle d'un homme libre dans ses déplacements était tel qu'il rappelait la détention. Au « petit camp » clairement défini, correspondait le « grand camp » qu'était l'URSS tout entière. On se souvient que Vladimir Boukovski, « quand on lui demandait combien il y avait de détenus en URSS, répondait inmanquablement : 180 millions »³⁵

La difficulté d'établir un état précis du nombre de détenus et de victimes apportait un autre éclairage sur l'ensemble du régime soviétique et le mensonge quasi institutionnel de ses statistiques du fait de la négligence des fonctionnaires, de la volonté de masquer les échecs, de la peur de payer pour eux – car, enfin, il s'agit d'individus derrière le décompte des détenus ou des morts – et d'un très significatif désintérêt pour la vie individuelle³⁶.

La rencontre des individus avec le système répressif montrait aussi un droit caricatural avec la confession promue au rang de preuve absolue du délit, avec les jugements réduits à une décision administrative, au moins tout le temps du stalinisme, et avec l'extrême variété des délits et crimes passibles du même code pénal comme le fameux article 58 qui incluait les « activités contre-révolutionnaires », et pouvait recouvrir, comme le rappelle Nicolas Werth³⁷, le vol de quelques épis, l'abandon de son poste de travail (20 minutes suffisaient !), une production défectueuse, une altercation violente, l'oubli de son passeport intérieur. L'absence de tout

³⁵ *Le Siècle des Camps*, op. cit. p. 185

³⁶ op. cit. p. 175-176

³⁷ *L'Histoire*, septembre 1993, cité in *Le Siècle des Camps* p. 177

motif vient de ce que des quotas doivent être remplis – on est ici au comble du totalitarisme puisque celui-ci planifie jusqu’aux actes qui lui sont hostiles. Paul Barton le soulignait : « Une bonne partie de ceux qui s’y trouvent n’ont pas été écroués pour avoir enfreint la loi mais bien en tant que membres d’une catégorie sociale indésirable ». Notre commentaire était le suivant : « C’est le monde concentrationnaire qui doit accueillir les hommes dont l’existence ne cadre pas avec l’évolution que la société est censée suivre d’après le Plan. Naturellement, ces catégories maudites changent selon la conjoncture. C’est ainsi à de véritables vagues historiques que nous assistons : la dékoulakisation, les grandes purges, les étrangers, les traîtres à la patrie sont tour à tour envoyés aux camps.³⁸ Où l’on voit poindre la question de la possibilité d’un « génocide de classe ». Car enfin, n’est-ce pas pour ce qu’ils sont et non pour ce qu’ils font qu’en général ces gens ont été arrêtés ? Je n’osai pas aller jusque là et je peux ainsi témoigner de la puissance des menaces médiatiques dans les rangs des chercheurs, de la crainte du scandale qu’ils peuvent provoquer, des indignations théâtrales de la critique et de la possibilité de se voir reprocher un véritable blasphème en réalisant la proximité des expériences concentrationnaires.

Nous restions pourtant dans le registre de ce qu’on reproche aux nazis quand, par exemple, je soulignais l’absence, dans l’URSS de Staline, de responsabilité individuelle quand se décidaient les condamnations (mieux : les mesures à prendre) à l’encontre des koulaks. Ceux-ci étaient bien éliminés des kolkhozes mais aussi leurs enfants et petits enfants. A cette époque, « l’exil et l’envoi aux camps de concentration des familles pour une faute ou pour des idées non orthodoxe d’un parent...sont à

³⁸ *Le Siècle des Camps, op. cit.* p. 180

l'ordre du jour ». ³⁹ Le sort des enfants au goulag et hors du goulag puisque « le grand scélérat » comme l'écrit Soljenitsyne, décida de descendre à 12 ans l'âge de la responsabilité pénale, pour pouvoir leur appliquer des cet âge la peine de mort, renforce cette impression d'une dilution de la responsabilité individuelle.

Un certain nombre de pages, enfin, étaient consacrées à l'hygiène et à la nourriture. Sur ces exemples simples il s'agissait bien de transmettre l'horreur éprouvée devant les récits d'anciens détenus. Les guenilles portées par les détenus, leur aspect lamentable, la détérioration physique qu'ils connaissent rapidement, l'épuisement dû à la malnutrition, la présence du pellagre, du scorbut, de la dysenterie, de la tuberculose, de l'héméralopie (cécité sous lumière faible) fait de chaque camp, une petite cour des miracles. La nourriture faible en quantité et en qualité conduisait à un état d'affaiblissement général et à une acceptation passive de l'ordre du camp. La faim, toujours présente, permettait de « tenir » les détenus et favorisait leurs divisions. Elle permettait aux gardiens ou aux privilégiés toutes les bassesses. Margarete Buber-Neuman rapporte qu'on proposait aux femmes de son camp du Kazakhstan de coucher avec elles pour une tartine de beurre et quelques concombres. ⁴⁰

Certains détails sont hallucinants, comme l'usage d'une « vache » (un détenu naïf qui accompagnait des candidats à l'évasion et qu'on tuait – et mangeait – pour continuer à fuir. Mais je ne parle sous le seul coup de l'émotion : le taux de mortalité a été de 3 à 7 fois plus élevé au goulag que dans l'ensemble du pays.

Le Siècle des Camps ne s'en tient pas aux seuls camps soviétiques et comprend une étude rarement tentée de l'ensemble des camps existant dans ce qu'on appelait l'Europe de l'Est : la RDA et ses 11 camps nazis

³⁹ *Ibid.*

réaménagés en camps socialistes, les camps tchécoslovaques, polonais, hongrois, roumains, bulgares et albanais, dont quelques rares témoignages parvenus en français montrent la dureté, les camps yougoslaves enfin, et notamment le plus connu, celui de Goli Otok qui ne fermera qu'en 1956. On s'arrête notamment aux caractéristiques originales du communisme yougoslave puisque l'autogestion prônée dans l'organisation économique du pays y était pratiquée dans l'administration des détenus, le plus souvent des communistes staliniens ou du moins accusés de l'être.

L'examen des réseaux de camps en Chine, dans les pays d'Indochine, en Corée du Nord et à Cuba, était également nécessaire dans le cadre de notre projet d'examen exhaustif de l'existence des camps au cours du XX^e siècle. La relation à mon passé de jeune militant maoïste, l'importance dans leur formation politique de l'engagement enthousiaste de dizaines de milliers de jeunes gens contre la « guerre de l'impérialisme américain au Vietnam », m'ont indéniablement poussé à entreprendre l'examen du système concentrationnaire de ces différents pays. La volonté de faire progresser la connaissance venait ensuite. Chemin faisant, c'est le communisme dans son ensemble qui était visé, même si c'est chacun à sa manière que les différents pays mentionnés illustraient l'histoire du « camp socialiste ». Parti de la haine et du dégoût éprouvés face à ce que je savais de ces espaces liberticides, cruels et absurdes, je découvrais par exemple une dimension culturelle trop ignorée par moi jusqu'ici : dans les pays asiatiques, la formation intellectuelle – le fameux « lavage de cerveau » - était beaucoup plus effective qu'en Europe. Cours, conférences, mémorisations forcées, prises de parole obligatoires, séances de critique et d'autocritique, étaient souvent pratiquées alors qu'elles étaient rares au sein des camps soviétiques ou est-européens. Jean

⁴⁰ *Le Siècle des Camps* p. 208

Pasqualini, détenu en Chine de 1950 à 1963 rapporte par exemple qu'il doit écrire et réécrire sa propre biographie autocritique et qu'il est « invité » à recommencer tant qu'elle n'ira pas suffisamment loin dans cette remise en cause personnelle.

Les prisonniers militaires français de la première guerre d'Indochine ont confirmé cette dimension lors du scandale de l'affaire Boudarel, cet enseignant communiste qui participait au sein d'un camp à leur embrigadement⁴¹.

Le Nord-Coréen Kang Chol Hwan, avec qui j'écrivais au même moment *Les Aquariums de Pyongyang* fut soumis à ce travail mental puisqu'enfant au camp de Yodok, il devait non seulement apprendre par cœur des textes du Grand Leader coréen ou des poèmes à sa gloire mais participer aussi à de longues séances de critique et d'autocritique. « En Chine, conclus-je, mais aussi au Vietnam, au Laos, en Corée du Nord, même quand l'accent était mis sur la nécessité de produire, « la « réforme de la pensée » demeurait une affaire sérieuse et inlassablement évoquée. « Cette entreprise massive et effective d'asservir totalement l'être humain, comme l'appelle Jean-Luc Domenach, se retrouve dans toute l'Asie communiste ». ⁴²

La reconnaissance de cette dimension culturelle me semble un gain dans une approche plus complète de la réalité totalitaire. Sans remettre en cause la caractérisation de ces pays comme totalitaires, cette attitude

⁴¹ On s'étonnera – comme je m'en suis étonné en relisant mon propre texte des années plus tard - de n'en pas trouver mention dans les pages consacrés aux camps vietnamiens. Signalons aussi tout de suite un autre manque, plus grave : les camps japonais ne sont présentés dans *Le Siècle des Camps* que dans le cadre de l'occupation des « Indes néerlandaises ». Il y eut d'autres camps japonais, comme ceux où furent internés des milliers de paysans de Mandchourie au printemps 1932, expulsés de leurs terres pour faire place à des paysans japonais. Quelle fonction remplissaient ces camps si ce n'est l'élimination brutale d'une race inférieure au profit d'une race supérieure ? Mais cela suffit-il à parler de « totalitarisme » à propos du Japon impérial ? (v. GRAVEREAU Jacques, *Le Japon au XX e siècle*, Le Seuil, Paris 1993)

affaiblit la position des analystes tentés par le tout culturel et réservés devant l'exigence de démocratie dans ces pays : les Russes et les Chinois ont-ils jamais connu un pouvoir démocratique ? Ne leur faut-il pas être menés par un pouvoir fort ? Ou bien : la direction « socialiste » de la Corée du Nord n'est-elle pas féodale et ne reproduit-elle pas les mœurs politiques séculaires de ce petit royaume aux marches de la Chine ?

En n'oubliant pas les dimensions non politiques de l'histoire des régimes communistes, on réduit la pertinence des réserves dites savantes à la caractérisation de ces régimes comme totalitaires, réserves propres à banaliser et à noyer le concept de totalitarisme dans le temps long de la culture ou/et dans l'examen des dysfonctionnements sociaux.

Ici encore, le caractère heuristique d'un engagement individuel premier s'affirme ici : la culture, le temps long, les fonctionnements et dysfonctionnements sociaux ne sont pas niés mais ils ne font pas oublier les caractéristiques totalitaires du régime ou des camps étudiés. Certaines questions abordées ont même peu à voir avec la sensibilité et l'indignation première. -Evoquer le rôle relativement restreint joué par le travail dans la transformation d'un individu conduit à étudier la production du *laogai*⁴³, le nombre de détenus,⁴⁴ l'organisation des camps.⁴⁵ L'essentiel de ma démarche n'est pourtant pas là. Il est de scruter les modalités du pouvoir totalitaire sur les individus détenus, ses mécanismes d'assujettissement et la profondeur de l'atteinte à leur intimité. Le mécanisme de compassion par identification préalable se voit même promu ici au rang de voie royale pour la connaissance du détenu dans sa souffrance, imaginable dès le début et sans connaissance

⁴² *Le Siècle des Camps*, p. 633

⁴³ *op. cit.* p. 638 à 641.

⁴⁴ *op. cit.* p. 641 à 642

particulière, mais désormais comprise en connaissance de cause, produite par la faim, la délation obligatoire et la critique méticuleuse obligée des codétenus, l'autocritique (publique de préférence) et l'auto-accusation. On est au cœur de la procédure totalitaire d'élimination de la volonté individuelle : « Dans l'idéal, la confession doit être spontanée et volontaire ; elle doit se produire aussi automatiquement qu'une réaction chimique, à la minute même où un citoyen commet une erreur ou enfreint une règle. Si cela ne se produit pas, les autres doivent rapidement donner au coupable une "patiente assistance", afin de lui permettre de reconnaître ses erreurs ou ses crimes. Si la "patiente assistance" demeure sans résultat, alors les critiques faites avec bonne volonté par des gens bien intentionnés doivent entrer en jeu.

En dernier ressort, quand toutes les autres méthodes ont été utilisées en vain : mettre le coupable hors d'état de nuire, avec toute la sévérité méritée : épreuves, cachot, etc. »⁴⁶

Dans ce tableau d'ensemble des camps, certaines questions plus générales, moins directement liées au sort de chaque individu, suivaient logiquement : pourquoi par exemple le lent dépérissement de la logique concentrationnaire à la fin du XX e siècle ? Deux facteurs sont avancés prudemment : la mort des idéologies, donc des systèmes ; ensuite la trop grande charge émotive que charriait désormais l'image des camps : « depuis Auschwitz, le camp a mauvaise réputation et il vaut mieux éviter d'ouvrir un établissement à son enseigne »⁴⁷.

⁴⁵ *op. cit.* p. 642 à 648.

⁴⁶ *op. cit.* p. 635

⁴⁷ *op. cit.* p. 732

Autre développement « logique » sur le plan intellectuel : notre réflexion sur les camps et le génocide. Alors même que nous nous sentions poussés à reconnaître la comparabilité des camps soviétiques et nazis, soulignant l'existence dans les premiers de véritables centres d'extermination, baptisés « points spéciaux » où furent assassinés des centaines de milliers d'êtres humains, nous maintenions la distinction suivante entre les camps nazis et les camps soviétiques : « on exterminait certes à la chaîne » dans certains îlots de *l'Archipel du goulag*, « mais pas tous les hommes, toutes les femmes et tous les enfants d'un peuple déterminé destiné à disparaître à tout jamais ». ⁴⁸

Cette question du génocide était d'ailleurs abordée dès le début de l'ouvrage d'une manière originale sinon peu courante avec l'examen de l'extermination quasi complète des Hereros au début du siècle par les troupes coloniales allemandes dans l'ancien « Sud-Ouest africain ». Dans ce chapitre, souvent passé inaperçu de la critique, nous évoquons le sort d'une population de 80 000 âmes exterminée en 1904 et 1905.

C'est moins la réalité de ce génocide précédant le génocide arménien de onze ans qui est en cause ici que son origine et le passage de l'impérialisme d'une puissance coloniale, somme toute démocratique, au génocide et aux camps dressés pour parachever l'élimination d'un peuple : les Hereros qui n'avaient pas été massacrés furent en effet jetés dans des camps où les conditions de détention et de travail éliminèrent rapidement la moitié d'entre eux.

Chapitre important, tant pour cerner la distinction entre démocratie et totalitarisme que pour réfléchir sur les conditions de passage de l'une à l'autre. Pour que soit possible le génocide et la violence mortifère de ces camps de travail du début du XX e siècle en Afrique, il fallait un substrat

⁴⁸ *op. cit.* p. 734

idéologique qui les justifiait. Ce fut le racisme, un racisme mâtiné de progressisme qu'expose Paul Rohrbach, dirigeant de l'immigration allemande dans le Sud-Ouest africain : « Nulle philanthropie ou théorie raciale ne peut convaincre des gens raisonnables que la préservation d'une tribu de Cafres d'Afrique du Sud (...) est plus importante pour l'avenir de l'humanité que l'expansion des grandes nations européennes et de la race blanche en général (...) C'est seulement quand l'indigène a appris à produire quelque chose de valeur au service de la race supérieure, c'est-à-dire au service du progrès de celle-ci et du sien propre, qu'il obtient un droit moral à exister ».⁴⁹

Cette idéologie, fort répandue depuis quelques décennies et qu'on trouve déjà chez Marx et Engels, ne constitue-t-elle pas la matrice des camps de concentration et même de la Shoah ? Ce racisme systématique, ce racisme d'exclusion de l'humanité va se porter, avec la perte de l'empire colonial allemand vers les gitans et les Juifs. Il nous sembla utile de faire référence à Eugen Fischer qui opéra au Sud-Ouest africain en 1908, y « démontrant » les effets négatifs de la mixité raciale, lui qui, en 1933, devenu recteur de l'université de Berlin, déclara lors d'une conférence internationale qui se tenait à Paris : « La morale et l'activité des Juifs bolcheviques témoignent d'une mentalité si monstrueuse que l'on ne peut plus parler à leur propos d'êtres inférieurs (mais) d'une autre espèce que la nôtre ».

⁴⁹ *Le Siècle des Camps, op. cit.* p. 92

2. COREE DU NORD, ETAT VOYOU⁵⁰

Avec *Les Aquariums de Pyongyang*, j'avais écrit une biographie, et elle donnait du régime nord-coréen une vue assez précise. Mais comment en était-on arrivé là ? Comment était organisé le pays ? Comment expliquer sa pauvreté ? Son agressivité envers les Etats voisins ? Comment s'était forgée son idéologie ? Que penser des tentatives occidentales pour le faire renoncer à l'arme nucléaire ? Je décidai de rédiger un petit livre qui expliquerait l'essentiel de la Corée du Nord. Quelque chose comme un volume de la collection *Que-sais-je ?* Je voulais aussi écrire un ouvrage de dénonciation. Plus j'en apprenais en effet sur la Corée du Nord, plus elle me paraissait comme le système qui approchait le plus l'idéal-type du totalitarisme. Mais, je dois le dire, plus elle me scandalisait aussi. Il me semble plus pertinent de reconnaître cette réaction plus que de dissimuler que l'intérêt théorique pour ce totalitarisme presque réalisé⁵¹ venait après. La Corée du Nord était pour moi le Grand repoussoir. Je voyais en elle un monstre. On ne s'étonnera donc pas de l'ouverture du chapitre 1 d'un ouvrage, voué à expliquer le monstre, à abandonner le réflexe d'horreur au profit d'un discours explicatif :

« Deux millions de morts par famine sans catastrophe naturelle, sans guerre, sans crise politique, du simple fait de l'entêtement de dirigeants à poursuivre leur entreprise politico-économique de type stalinien. Une propagande abrutissante pour tout un peuple. Des camps de concentration, des exécutions publiques, des trafics en tout genre couverts par les plus hautes autorités (...) des familles entières qui fuient vers la Chine,

⁵⁰ RIGOULOT Pierre, *Corée du Nord Etat voyou*, Buchet-Chastel Paris 2003

⁵¹ Mes es informations sur la Corée du Nord viennent surtout de réfugiés, preuves vivantes que le totalitarisme rencontre des résistances et échoue à s'exercer complètement sur

promue terre de liberté tant le contraste est grand entre la rude dictature de Pékin et l'horreur qu'ils subissent quotidiennement. Un régime qui pratique le chantage à la déstabilisation de la région et de la planète et qui parvient ainsi à survivre par les aides de la communauté internationale ...⁵² ».

L'explication est d'abord historique, et la naissance de la RDPC, la guerre de Corée et la mise en place du pouvoir communiste, l'inféodation à l'URSS (en tout cas dans un premier temps) et les purges récurrentes ne nous sortaient guère, d'abord, du tableau classique d'une démocratie populaire. Mais avec les années 1970, les choses changeaient : le *Juche*, exaltant l'autosuffisance et la « coréanitude » au nom duquel on allait brûler les œuvres de Marx et d'Engels, de Lénine et de Staline. Les dettes impayées par des diplomates qui quittaient leur pays d'accueil « à la loche de bois », les trafics de toutes sortes (drogues et armes) la fabrication de fausse monnaie, les kidnappings, les attentats aveugles comme l'explosion d'une bombe à bord d'un avion de la *Korean Air Line* de la Corée du Sud pour montrer que la sécurité des vols conduisant aux Jeux Olympique de Séoul en 1988, tout cela accentuait l'étrangeté de mon objet d'étude et justifiait l'appellation d' « Etat voyou ».

J'insistais sur la famine des dernières années 1990, ses raisons, ses conséquences, et notamment la fuite vers la Chine de centaines de milliers de personnes qui rapportaient des informations sur ce qu'elles avaient vu, répandant ainsi dans leur pays le microbe du scepticisme envers les discours sur la perfection de l'œuvre réalisée par les Kim. Bien plus tard, près d'une dizaine d'années plus tard, j'insisterai sur les conséquences

l'ensemble de la population. On se souviendra ici du mot de Michael Walzer : « Tout totalitarisme est un totalitarisme manqué ».

⁵² *Corée du Nord, Etat voyou, op. cit.* p. 9

politiques de cette connaissance du monde extérieur et plus encore sur l'autonomie dont bénéficièrent les gens lors de cette grande famine. Travail (au noir), ventes et achats utilisant les réseaux de l'économie souterraine, formation d'une nouvelle élite économique à l'ombre de lois défendant la collectivisation et la planification, détournées par un système de bakchichs, le Mal qui avait failli emporter l'Etat, s'était transformé en un Bien : le relâchement du rapport de chaque citoyen au Pouvoir ...

J'abordais ensuite le fonctionnement du système, son caractère dynastique, la propagande hagiographique entourant le n°1 du régime, et la répression – prisons, camps, exécutions – avant de justifier mon titre. Voyou, cet Etat l'était : organisateur d'attentats terroristes (je revenais longuement sur celui de l'explosion de l'avion de ligne de la KAL et de sa protagoniste, Kim Hyun Hee que j'ai pu rencontrer à Séoul – car elle avait échappé à sa tentative de suicide)⁵³.

Les aides économiques obtenues par un savant jeu d'alternances de menaces puis d'« ouverture » utilisant la volonté de la « communauté internationale » d'encourager toute évolution positive de la Corée du Nord, étaient ensuite examinées. C'est une politique extérieure sinusoïdale que je relevais, dénonçant entre les lignes quiconque saluait les moments de rapprochements sans les lier à l'inévitable, en tout cas au récurrent retour des tensions et des violences - pas toujours verbales. Un dernier chapitre, ajouté à l'édition de 2007 traite de la nucléarisation de la Corée du Nord. En 2006, celle-ci avait en effet procédé à son premier essai. Le second vint trois ans plus tard, en 2009.

3. COUCHER DE SOLEIL SUR LA HAVANE⁵⁴

⁵³ On peut lire ses mémoires dans la traduction française qu'en ont donnée les Presses de la Cité.

⁵⁴ RIGOULOT Pierre, *Coucher de Soleil sur La Havane (1959-2007)*, Flammarion Paris 2007

Ce court bilan de l'histoire de la Corée du Nord et du fonctionnement de son régime allait être suivi d'autres bilans et d'autres rappels, de 2007 à 2012. Les deux premiers concernaient Cuba, que nous évoquions de temps à autres dans les conférences mensuelles de l'Institut d'Histoire sociale ou dans les numéros de sa revue *Histoire & Liberté*. Je suivais avec attention les différentes actions des exilés cubains de Paris. Je m'étais rendu aussi plusieurs fois sur place et avait discrètement enquêté sur la situation socio-économique et politique du pays. J'entrepris, non sans mal tant furent tendues mes relations avec mon éditrice, un bilan de 50 ans de castrisme et j'y soulignais l'état d'épuisement et même de déliquescence dans lequel se trouvait le régime.

L'ouvrage comprend trois parties : la première (*dentro*), concerne l'histoire intérieure ; la seconde, (*fuera*), l'histoire des rapports de Cuba avec le monde extérieur. La troisième évoque les engouements suscités par cette révolution dans le monde, et en France en particulier ainsi que les (rares) réserves émises lors de la victoire castriste, au tournant des années 1950 et 1960, mais aussi à une époque plus récente.

Coucher de soleil sur La Havane reprend chronologiquement, pour les défaire, un certain nombre de stéréotypes. Il critique les simplismes concernant par exemple le prédécesseur de Fidel Castro, Fulgencio Batista, dont je rappelle qu'il fut élu en 1944 avec les voix du Parti communiste ou les conditions de la lutte armée menée contre lui par Castro, en particulier la surexposition de l'action dans la Sierra Morena et la sous-exposition complémentaire de l'action du « *llano* », la plaine, autrement dit le reste du pays et de La Havane en particulier. L'habile affirmation par étapes du caractère « socialiste » de la révolution cubaine était également soulignée. J'y voyais une application assez classique au fond des principes de révolution ininterrompue et par étapes chers à

Lénine – une première étape, dite de libération nationale permit de rassembler la quasi-totalité de la population et d'éviter l'éventuelle hostilité des Etats voisins. La seconde étape confirmant le caractère socialiste ne vint qu'après, après que le nouvel Etat ait pu se renforcer par la mise au pas ou la liquidation de ses adversaires et s'armer efficacement. Sans doute l'histoire de la révolution cubaine est-elle plus complexe que le laissent entendre ces quelques lignes : il faut ainsi reconnaître deux moments dans cette deuxième étape, dite socialiste : l'affirmation du caractère socialiste de la révolution, en 1961, ne fut suivie que quatre ans plus tard par la reconstitution d'un parti communiste permettant l'entrée dans le camp socialiste et la protection du parapluie nucléaire soviétique comme pour tout autre parti frère.

Je tins aussi à mettre en évidence un élément important du dossier des rapports avec les Etats-Unis : contrairement à ce que soutiennent nombre d'analystes, d'ailleurs en harmonie avec l'air du temps, pour qui les Etats-Unis, par leurs pressions, ont obligé Fidel Castro à se radicaliser, j'insistai au contraire sur la volonté idéologiquement expansionniste de Fidel Castro. Dès les premières semaines qui suivirent son accession au pouvoir, celui-ci n'hésita pas à lancer des expéditions sur différents pays des Caraïbes et du continent sud-américain. Et j'intitulai le premier chapitre de la seconde partie : « latino-américanisme à la hussarde ».

La mise en place d'une société totalitaire, ses liens avec l'URSS, ses difficultés mais aussi sa capacité à survivre à la chute de son puissant allié étaient analysés tout comme son lourd échec économique. Je soulignais les effroyables conditions de logement, de transport et de consommation de la population cubaine avant de m'en prendre à nouveau à quelques mythes : celui de la réussite des secteurs de la santé et de l'éducation, celui du racisme terrassé, celui des femmes libérées.

A l'extérieur, ce qui frappait d'abord, c'était la priorité accordée à la lutte armée comme voie royale d'installation du communisme dans le monde, tout en évitant de provoquer une rupture avec les Soviétiques. L'échec de ces tentatives militaires, symbolisé par la déroute de Guevara en Bolivie, eut pour effet de renforcer le partenariat stratégique avec l'URSS. Sans doute, Castro resta-t-il dans certaines limites, un électron libre du système communiste international mais cette autonomie même fut un avantage pour les Soviétiques qui cachaient leur projet de couper les lignes d'approvisionnement pétrolier de l'Europe en dominant les côtes africaines, derrière leur appui à une intervention libératrice – anticoloniales et antiapartheid – de plusieurs dizaines de milliers de militaires cubains en Angola, en Ethiopie et au Mozambique.

La dernière partie rappelait et analysait l'enthousiasme suscité par cette révolution cubaine. D'Yves Guilbert, auteur d'un *Castro l'infidèle* à Raymond Aron, ils furent peu nombreux ceux qui gardèrent la tête froide et évitèrent le ridicule des naïvetés étalées dans la presse et dans quelques ouvrages sur « la révolution du rythme » ou « la révolution des jeunes », les casernes transformées en écoles, la fête partout et la pauvreté nulle part. Je datai la fin du soutien total et inconditionnel des intellectuels français à Castro de 1968, soit à la fin de l'affaire Padilla, du nom d'un intellectuel cubain tenu à une humiliante autocritique devant une direction politique qui répétait : « Hors de la révolution, rien, Pour la Révolution, tout ». Le soutien à l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie et la répression des homosexuels devaient faire le reste. Tenailés entre leur antiaméricanisme et leurs réserves à l'égard du socialisme réel à Cuba, les intellectuels de gauche se firent réalistes. La révolution mythique, réconciliant socialisme et liberté, disparut. Mais Cuba castriste resta du bon côté de l'histoire. Son hostilité au capitalisme et à l'impérialisme nord-américain devait être soutenue.

J'eus le tort de croire en une disparition rapide de Fidel Castro mais mes questions restent pertinentes : « Le dilemme qui se pose aux Cubains, écrivais-je, est de savoir s'ils sont attachés à la révolution, qu'ils poursuivront malgré la disparition de leur chef, ou bien si, une fois leur vieux guide mort, ils largueront les amarres et, sans aller nécessairement droit au Nord vers les Etats-Unis, ils se dirigeront vers la liberté d'entreprendre, de circuler, de s'informer, de s'exprimer. Il ne reste guère de souvenirs glorieux des interventions cubaines (au dehors), gigantesques pour ce territoire grand comme un quart de la France, et il est impossible de faire la part de ce que les pays aidés au nom de l'internationalisme, et l'île elle-même y ont gagné. Car qui, au XXI e siècle, se soucie de Cuba ? Qui veut suivre son modèle ? »⁵⁵

Castro avait pourtant choisi de jouer un rôle mondial. Que l'intendance suive ou non lui paraissait secondaire : « Qui se souvient des chefs d'Etat helvétiques ?, demanda-t-il un jour. Que resterait-il de nous demain si nous nous contentions d'améliorer le sort de quelque 10 millions de Cubains ? De quelle trace au contraire Cuba ne marquera-t-il pas la fin du XX e siècle (...) ?

Son rêve passait peut-être par le peuple, mais il n'était pas de tout faire pour le peuple. Vladimiro Roca un des dissidents cubains les plus connus, le souligne souvent : « Castro n'aime guère les Cubains ». ⁵⁶

Les dernières lignes de l'ouvrage reviennent sur les illusions suscitées par la révolution cubaine et leurs conséquences : « Il y eut ignorance et incompréhension des uns, engagement aveugle des autres. Les partisans de Castro n'ont pas seulement perdu l'occasion de penser le tiers monde, de l'aider à trouver la voie de la démocratisation et du progrès économique. Ils ont préféré les mythes marxistes et révolutionnaires au

⁵⁵ *Coucher de soleil sur La Havane, op. cit. p. 447*

lieu des réformes nécessaires. Ces derniers (les mythes) étaient prêts à fonctionner aussi bien dans les têtes des intellectuels français que dans celle des chefs cubains. L'ont ainsi emporté l'excès, la rhétorique enflammée, une dramatisation qui faisait d'un obstacle une montagne et de nécessaires changements une indispensable révolution. En élevant au pinacle ces modèles révolutionnaires, Castro et ses camarades ont piégé le tiers-monde, les admirateurs du castrisme et les Cubains ».⁵⁷

⁵⁶ *op.cit.* p. 448

⁵⁷ *op. cit.* p. 449

4. *GEORGES ALBERTINI*

Il existait de nombreuses biographies d'Ernesto Guevara et elles avaient utilisé tous les écrits et toutes les archives à la disposition des chercheurs. Il n'y en avait qu'une de Georges Albertini⁵⁸ et elle était loin d'avoir examiné l'ensemble des écrits et des archives mis à la disposition des chercheurs. Pourtant, ce n'est pas la présence à portée de main, sur les rayonnages de l'Institut d'histoire sociale, d'une grande partie de ces archives qui me motiva pour entreprendre cette étude⁵⁹. Albertini était un personnage qu'on reprochait toujours aux responsables de l'Institut d'histoire sociale d'avoir fréquenté. Force est de reconnaître que Souvarine et Albertini travaillèrent ensemble étroitement, après la guerre à la rédaction de la revue *Est et Ouest*

Quant à moi, entré à l'IHS en 1984, trois ans après sa mort, je ne l'avais jamais connu mais j'écrivais dans ce qui avait été sa revue. Me trompai-je sur Souvarine ? Je le mettais bien haut mais ses liens avec Albertini avaient été si étroits, contrairement à ce qu'une certaine lecture de gauche veut faire croire que je ne manquais pas d'être troublé à mon tour, d'autant que j'avais découvert les liens de Souvarine avec des milieux politiques comme le journal *Gringoire* qui cadraient mal avec l'image du révolutionnaire antistalinien et marxisant peu disposé à se rapprocher d'un homme de droite qui de surplus allait choisir la Collaboration.

En préparant l'ouvrage, je devais me rendre compte que le problème était encore plus difficile du fait des positions complexes d'Albertini. Celui-ci

⁵⁸ LEMIRE Laurent , *Albertini, l'homme de l'ombre*, Balland Paris 1989

⁵⁹ RIGOULOT Pierre, *Georges Albertini, socialiste, collaborateur, gaulliste*, Perrin, Paris 2012

n'avait pas été une simple collaborateur, un vichyste soucieux d'ordre, mais il s'était perçu comme un révolutionnaire et avait admiré Robespierre en même temps qu'apporté son soutien fanatique au nazisme. Une des raisons déterminantes de la légèreté de la peine à laquelle il fut condamné tient justement au rappel qu'il fit devant ses juges de ses critiques envers Vichy. Les juges n'en conclurent pas, comme ils l'auraient dû, qu'Albertini était opposé à Vichy pour les hésitations des pétainistes à s'engager plus avant au côté de l'Allemagne nazie et ils préférèrent apprécier une manière de « dissidence » menée par un homme de gauche. Georges Albertini, par refus du parlementarisme, par attrait pour un certain ordre social qui privilégiait à ses yeux le travailleur contre le capitalisme, avait bel et bien embrassé la Cause du « Parti national-socialiste des travailleurs allemands ». Pour lui, il n'y avait pas de rupture entre ses engagements socialistes nationaux d'avant-guerre et ses engagements nationaux-socialistes durant la guerre.

J'avais, au temps de la publication du *Livre noir du communisme*, défendu l'analogie entre le « socialisme » de type soviétique et le nazisme. Pouvais-je être entièrement surpris par un Albertini qui affirmait que le national-socialisme appartenait à la famille socialiste ? Certes, du coup, la lutte qu'il menait contre le communisme perdait sinon en justification du moins en clarté. Quelle était la différence entre sa conception du monde et celle du communisme ? Sans doute y voyait-il une opposition radicale, une lutte quasi « civilisationnelle et éthique ». Mais ni l'unicité du Parti dirigeant, ni le rejet de la démocratie parlementaire, ni la mystique de la Collectivité et de son Chef ne constituaient cette opposition.

Albertini, socialiste respectable, était devenu favorable au nazisme. Il était aussi sorti de ce registre dès la Libération pour réintégrer la « normalité » de la lutte contre le communisme après sa sortie de prison.

Albertini se laissera entraîner (sans se faire violence : il adorait cela) dans les jeux politiques de la Ve République, soutenant, aux côtés de Marie-France Garaud et de Pierre Juillet, Jacques Chirac contre le libéral Giscard d'Estaing, son critère étant la plus grande capacité combative du premier à s'opposer au communisme et à l'Union soviétique. Albertini mourut avec l'obsession d'une possible prise de pouvoir par les communistes, ceux-ci débordant leurs alliés socialistes d'hier.

D'autres aspects de cette biographie méritent d'être soulignés : la capacité du fanatisme à détériorer le discernement. En ce qui concerne Georges Albertini, elle est indéniable en 1944, quand il soutient que l'Allemagne « recule habilement » en Russie ou quand il est persuadé que le débarquement de juin 1944 est le prélude à la plus terrible défaite des Alliés. « *La Wehrmacht, dont les pertes sont infimes, conserve sa force et sa souplesse, écrivait-il le 25 septembre 1943 commentant la situation sur le front de l'Est (...) ce ne sont pas les opérations de cet été qui doivent inquiéter ceux qui pensent que l'armée allemande, sur le continent européen, ne peut pas être battue* ». Et de rappeler, quelques mois plus tard, qu'en 1918, l'Allemagne avait lancé de grandes offensives...juste avant de s'effondrer ! « *Un pays moderne ne faiblissait pas, ne s'effiloçait pas. Il s'effondrait, alors qu'on pouvait le croire d'une solidité à toute épreuve ; on pourrait bien le vérifier à propos de la Russie* ». ⁶⁰

Au total, l'intérêt de cette biographie était non seulement de permettre l'approfondissement de la nature du totalitarisme par l'exemple du nazisme, mais aussi des conditions dans lesquelles on pouvait, individuellement y adhérer, voire en sortir. Il faut reconnaître que Georges Albertini fut aussi un politicien de la IVe et de la Ve République

⁶⁰ Georges Albertini, *op. cit.* p.139

tout à fait ordinaire. Sans doute était-il conscient de ce qu'il n'était plus présentable, en tout cas plus conscient que ne l'était Guy Mollet qui lui conseillait de se présenter aux élections législatives. Mais seul un anticomunisme radical dont ne pouvaient se revendiquer ses pairs du fait du climat idéologique de l'époque en faisait quelqu'un à part. Il put passer d'une approbation du national-socialisme au socialisme parlementaire comme il avait fait en 1940 le mouvement inverse. On peut ironiser avec raison sur le peu de fermeté morale ou l'absence de mémoire de ceux qui travaillèrent avec lui du début des années 1950 au début des années 1980. Il est difficile de prétendre que son « aller-retour » politique était un parcours impossible. Il fut possible et cela laisse songeur tout chercheur sur l'histoire des idées et leur capacité à déguiser de mêmes aspirations personnelles. Peut-être faut-il s'en réjouir : si une idéologie, un mouvement, un parti, un Etat peuvent être totalitaires, les individus ont une capacité de métamorphoses au fond réjouissantes car elles prouvent qu'ils ne se confondent jamais avec les structures qu'ils sont sensés servir.

Partie 3 : Le fil directeur : la critique du totalitarisme

Partons donc de ces quatre ouvrages qu'on vient d'évoquer.

Le Siècle des Camps, comme *Georges Albertini*, permettent une approche comparative de deux systèmes totalitaires, le nazisme et le communisme, mais aussi de ces deux systèmes politiques d'une part et du fascisme, des dictatures ordinaires et des démocraties d'autre part.

Corée du Nord, Etat voyou s'ouvre à une interrogation sur les possibilités d'achèvement du modèle totalitaire, tant dans la mise en oeuvre de ce projet politico-économique que dans sa capacité à « récupérer » des données culturelles profondément imprégnées dans la société et qui résistent à la construction d'un homme nouveau. L'échec, ou plus exactement l'inachèvement de ce projet ne l'a pas empêché de conduire le pays au désastre et s'accompagne d'effets très négatifs sur les individus : violences (dont les camps ne sont qu'un aspect), pénuries et soumission à une propagande de chaque instant.

Coucher de soleil sur La Havane illustre, quant à lui, la question des limites du totalitarisme dans ses rapports avec un autre système politique. Le castrisme s'est en effet imposé contre une « dictature molle » sur les ruines de laquelle il a édifié un système dont nous pensons pouvoir soutenir qu'il est devenu rapidement totalitaire dans les différents sens qu'on peut donner à ce terme - et à condition de reconnaître son adéquation volontairement imparfaite à son modèle.

Mais avec l'examen de ces ouvrages nous pouvons aussi nous rendre compte de la manière dont j'aborde la question du totalitarisme et des effets de cette approche.

Le totalitarisme se définit par un projet parcouru de références idéologiques qui ne sont pas accessoires mais le façonnent au contraire et marquent les méthodes utilisées pour y parvenir. Sur trois plans - l'idéocratie, l'étouffement des droits de l'homme et la méconnaissance de l'existence dans sa dimension individuelle et chronologique -, la spécificité totalitaire apparaît clairement. Je les relève et les soumet à une critique réitérée dans chacun des ouvrages ici présentés.

Ces trois plans sont autant d'occasions de contribuer à la connaissance des deux formes principales du totalitarisme, le nazisme et le communisme – tout en reconnaissant que ce ne sont pas les seules possibles. Mes propres recherches sont indéniablement liées au temps où elles ont été menées. La recherche « pure » en quelque sorte, ne m'a jamais intéressé. Il s'agit toujours de recherches suscitées par les débats et les conflits d'une époque. D'où le privilège indéniablement accordé au communisme, même si le nazisme est loin d'être absent. Il est vrai que cette « absence » hante encore aujourd'hui le monde occidental et que le nazisme est aussi un moyen, par comparaison, de préciser la nature du communisme.

Contrairement à ce que soutiennent certains chercheurs, il me semble que la catégorie de totalitarisme est également applicable *mutatis mutandis* au monde de l'islamisme radical et je regrette de ne pouvoir ajouter encore à ces ouvrages que je présente un autre qui examinerait la possibilité de parler de totalitarisme islamiste et d'en préciser la nature. Diverses études récentes et articles de presse nous donnent déjà des détails qui nous incitent à le tenter. Ainsi, l'exceptionnelle étude publiée en mai 2015 par

l'hebdomadaire *Der Spiegel* sur l'Etat islamique renforce les arguments selon lesquels on peut à propos du Califat du Levant et de l'Irak, parler de système politique totalitaire. 31 feuillets auxquels l'hebdomadaire allemand a eu accès résumant en effet « le code-source de l'armée terroriste djihadiste la plus efficace du monde »⁶¹ : infiltrations de la population, structures de la surveillance réciproques sont décrits en détail. On ne trouve dans ces textes « aucune profession de foi, mais l'architecture précise d'un Etat policier islamique. Une sorte de Stasi du Califat »⁶². Le texte recommande aussi une connaissance méticuleuse de chaque individu pour mieux le « tenir » via ses liens familiaux, de ses sources de revenus, de ses activités et de leur conformité à la charia. Il conseille enfin un contrôle du contenu précis des prêches des imams. « Finances, écoles, crèches, médias, transports, tout était passé au crible de directives devant être suivies à la lettre et qui concernent invariablement la surveillance, l'espionnage, les meurtres et les enlèvements ».⁶³

Nous ne ferons pourtant que de brèves allusions à cette nouvelle forme montante de totalitarisme que certains penseurs se refusent à reconnaître comme telle du fait du manque de structures étatiques « installées » et du fait d'une absence de nouveauté radicale du pouvoir. Une « entreprise aussi massive et aussi réussie de contrôle et de domestication de la vie sociale » (que le totalitarisme) implique aux yeux de ces penseurs que la société se soit « entre temps émancipée du champ religieux qui la rattachait aux puissances invisibles et s'offre en quelque sorte à ce projet utopiste, d'autre part que la révolution industrielle mette à la disposition des nouveaux apprentis-sorciers d'incomparables ressources

⁶¹ *Le Monde*, 27 avril 2015

⁶² *ibidem*

⁶³ *ibidem*

technologiques afin de mobiliser les individus et d'accomplir les meurtres de masse ». ⁶⁴

Qu'il me soit permis de pointer une autre insuffisance dans mon approche du totalitarisme et dont je ne peux être excusé par le temps qui ne m'a pas encore été donné. Je n'ai pas examiné en effet la question de la nature totalitaire ou non du fascisme mussolinien. La répression dans l'Italie fasciste est bien examinée dans *Le Siècle des Camps*, mais sur un mode de dédramatisation. Au contraire d'autres chercheurs, j'ai minimisé par exemple, la puissance du racisme et de l'antisémitisme dans l'Italie de cette époque. Sans nier que l'histoire du fascisme italien commence et se termine dans une violence extrême, nous distinguons bien, Joël Kotek et moi, les camps du *Duce* de ceux de Hitler. Nous jugeons même que l'Italie ne connaît pas de système concentrationnaire, au moins avant 1939 : les résidences surveillées pour les opposants sont des relégations individuelles, non des « concentrations collectives à des fins d'élimination ou même d'exploitation ». ⁶⁵

En Italie, les Juifs sont effectivement internés dans des conditions qui n'ont rien à voir avec l'entreprise de déshumanisation nazie. C'est à partir de septembre 1943, dans la République de Salò, que des camps de ce type-là seront ouverts et que des convois de Juifs seront acheminés vers les centres d'extermination comme Auschwitz.

Je portai donc un regard sur l'Italie mussolinienne que l'on pourrait trouver ou complaisant ou indécis : « le fascisme fut-il un totalitarisme ? Pour Renzo de Felice, le fait que le régime mussolinien ne recourut ni à la terreur systématique de masse, ni au système concentrationnaire permet

⁶⁴ v. Jean Baudoin, La science politique française et le totalitarisme. BAUDOIN Jean, BRUNETEAU Bernard, *Le totalitarisme, op.cit*, p. 58

⁶⁵ v. *Siècle des Camps op. cit.* p.239

d'en douter ». ⁶⁶ Il semble bien que de Felice ait évolué et que, dans un ouvrage incomplètement traduit en français, il ait évolué vers une acceptation du caractère totalitaire du fascisme. ⁶⁷ Cette évolution fut reprise et amplifiée par Emilio Gentile, qui ne cessa de mettre en cause les arguments d'Hanna Arendt, laquelle estimait que le fascisme ne relevait pas du totalitarisme puisqu'il n'y avait pas eu de tueries de masse systématique (Gentile soulignait, lui, la « brutalisation » des comportements politiques du parti fasciste), puisque la prééminence de l'Etat sur le Parti avait été maintenue, comme d'ailleurs la monarchie (Gentile insistait au contraire sur l'embrigadement de la population), et puisque l'Eglise catholique, n'avait jamais été mise en cause. Gentile pointait au contraire la création par le fascisme d'une religion politique et, tout en reconnaissant la faible cohérence de cette idéologie, il répondait qu'elle visait à la création d'un homme nouveau.

Le Siècle des Camps ignore jusqu'à l'opposition de ces deux analyses et se contente de renvoyer à Hanna Arendt, laquelle évoque « une banale dictature nationaliste » jusqu'en 1938, et de renvoyer aussi à Pierre Milza qui, lui, souligne qu'« on est très loin de la terreur de masse et des procédures d'élimination non seulement des opposants politiques les plus déterminés, mais de pans entiers du corps social, qui caractérisent à la même époque, les régimes hitlériens et staliniens ». ⁶⁸

Il est vrai que nous partions de la seule analyse des camps, notamment de celui de Ferramonti en Calabre où étaient internés des Juifs. Les sources italiennes précises auxquelles nous avons eu recours non sans mal

⁶⁶ *op. cit* p. 246,247

⁶⁷ LAZAR Marc, Les historiens français face au concept de totalitarisme. BAUDOIN Jean, BRUNETEAU Bernard *Le totalitarisme, un concept et ses usages, op. cit.* p.40

⁶⁸ MILZA Pierre, Questions sur le fascisme italien, *L'Histoire* n°235, septembre 1999 p. 34-37.

montraient une différence radicale avec ce qui avait été mis en place en Allemagne.

Le nazisme, examiné dans deux des ouvrages que j'ai retenus pour vous les soumettre, et le communisme dans les quatre ouvrages, échappent globalement aux objections qui poussent certains chercheurs à refuser d'appliquer le terme de totalitarisme à l'islamisme radical pour cause d'absence d'Etat, de parti structuré, et pour cause d'absence de création d'un homme nouveau au profit du rétablissement d'un modèle passé. Ils échappent aussi à nos yeux aux objections (bien différentes) opposées au fascisme italien puisqu'à tort ou à raison nous avons ignoré les arguments de Gentile et de ses élèves.

Détaillant insuffisamment la question du caractère éventuellement totalitaire du fascisme italien et n'ayant pas encore abordé dans ces quatre ouvrages, comme je l'ai fait ces derniers mois dans quelques articles⁶⁹, l'analyse de l'islamisme radical, c'est donc seulement un moment de ma réflexion que je vous sou mets ici, concernée seulement par les formes les plus classiques du totalitarisme. Et dans ces quatre ouvrages, ressortent certains de ses composants les plus marquants : la puissance de l'idéocratie, le rejet de toute référence aux droits de l'homme, rejet pratique et même théorique, même si dans ses polémiques avec la communauté internationale, l'Etat totalitaire peut revendiquer une plus grande aptitude à les défendre que les démocraties libérales. Se dégage enfin le désintérêt marqué par les systèmes totalitaires pour la dimension humaine individuelle – si ce n'est sous la forme d'une exaltation de la valeur de quelques chefs et combattants – d'ailleurs vite transformés en modèles et en mythes.

⁶⁹ V. notamment *Histoire et Liberté* n° 56, février 2015.

Partie 4 : L'idéocratie

L'idéocratie semble un des « marqueurs » caractéristiques du totalitarisme. Ce terme, introduit par Waldemar Gurian pour qualifier les totalitarismes soviétique et nazi désigne chez lui, comme chez Marcel Gauchet aujourd'hui, toute forme d'organisation politique dans laquelle le pouvoir est exercé au nom d'une idéologie et où toute la vie sociale est subordonnée à cette idéologie.

Dans cette lignée, Alain Besançon, voyait dans l'idéocratie soviétique un régime gouverné par ses représentations mentales, gouverné au point que pour lui, « l'idéologie n'est pas un moyen du totalitarisme, mais au contraire le totalitarisme est la conséquence politique, l'incarnation dans la vie sociale de l'idéologie qui est chronologiquement et logiquement première »⁷⁰

Il est certain qu'on retrouve dans d'autres formations historiques une grande prégnance de l'idéologie. Ainsi, Emmanuel Le Roy Ladurie a-t-il pu évoquer un « quasi-totalitarisme » en décrivant la répression opposée et complémentaire du pouvoir royal anglais et de pouvoir royal français au XVII^e siècle contre les catholiques pour le premier, les protestants pour le second. Qu'est-ce qui distingue la répression antiprotestante en France et anticatholique en Angleterre à la fin du XVII^e siècle d'une répression de type totalitaire?

⁷⁰ V. BESANCON Alain, *Présent soviétique et passé russe*, Hachette, Paris 1980.

Sans doute la polarisation sur les seules pratiques religieuses distingue-t-elle les deux royautés des Etats totalitaires modernes. Le caractère systématique de la répression et l'indifférence d'un pouvoir, tout entier consacré à l'imposition par la force d'une idéologie, aux conséquences graves pour la santé économique du pays, les rapproche au contraire.

L'idéocratie ne s'exerce pas tant par la rigueur des règles édictées par l'Etat que par sa domination sur un Etat mis en place sans trop de souci de légalité voire de rationalité pour servir cette idéocratie : en régime totalitaire, il n'y a pas d'Etat au sens propre avec ses règles, sa soumission à la loi commune. Le Parti unique et l'Etat se mêlent, voire se confondent au point qu'un certain nombre d'analystes préfèrent parler de Parti/Etat pour désigner le centre de décision d'un régime totalitaire. Il n'y a pas d'organisation politique clairement cernée, le Chef étant la loi suprême et pouvant se débarrasser, en général violemment, de ses subordonnés sans perturber la machine qui s'affuble du nom d'Etat.

Le rapport entre l'Etat et le Parti n'est d'ailleurs pas le seul difficile à cerner. Par exemple, quel rapport le pouvoir totalitaire entretient-il avec la Nation (la ou les nations, d'ailleurs, puisqu'on trouve des Etats multinationaux) ? Les Allemands n'étaient pas les Aryens. Ni les Russes les Soviétiques ; il n'empêche que les Aryens et les Soviétiques sont les référents de ce pouvoir, des référents qui, comme le dirait Besançon, constituent une pièce importante des représentations mentales dominantes et, si l'on peut dire « activantes » du totalitarisme. De même, le califat fondé récemment au Moyen-Orient traverse allégrement les frontières. La communauté des croyants, en deçà et au-delà des frontières, est la référence légitime, une référence intégrée dans un ensemble de représentations mentales qui orientent et dirigent une entreprise proprement totalitaire. Ce flou dans les rapports parti/Etat comme, dans le

cas du califat, entre politique, militaire et religieux, s'explique du fait que l'ensemble de ces institutions est d'abord consacré à faire coïncider ses « référents idéologiques fondateurs » et la réalité du moment (nationale, adverse, technique, traditionnaliste, etc.). Tendus vers l'avenir, l'Etat totalitaire est ainsi en révolution permanente – ce qu'un Ernst Jünger pourra caractériser comme une « mobilisation totale ».

Dans le nazisme comme dans le communisme, il ne s'agit pas de revenir aux traditions nationales comme sous une dictature, mais au contraire de s'en extraire conformément à une matrice naturelle et normative à la fois. L'école, les organisations de masse, le parti unique, l'Etat lui-même, demandent, mobilisent et exigent enthousiasme et engagement personnel, lesquels se vivent comme une extase de la découverte du Monde décrit par la Lumière d'un Livre, d'une Doctrine et d'une Foi.

Sans doute y a-t-il là affirmation d'une essence et de lois de ce monde. Le totalitarisme n'est donc pas sans loi. Mais la loi est affirmée en amont de son existence politico-juridique, en quelque sorte. L'Etat totalitaire prétend appliquer les lois de la nature, de Dieu ou d'une Histoire sacralisée à l'espèce humaine, remontant ainsi à la source de la légitimité et abolissant le hiatus entre légitimité et légalité. La loi change de sens avec le totalitarisme. Elle n'est plus le cadre stabilisateur des actions humaines comme dans une démocratie mais la loi d'une réalité essentielle (nature, histoire ou divinité) sensée justifier globalement l'exercice du pouvoir totalitaire et l'existence de ses institutions – même quand il ne tient guère compte de son propre cadre légal.

On comprend dans ces conditions qu'Hannah Arendt insiste sur la radicale nouveauté du régime totalitaire. Le totalitarisme, répète-t-elle, est un phénomène historique sans précédent qu'on ne peut penser avec les

anciennes catégories - la tyrannie, analysée par Platon, le despotisme, analysé par Montesquieu ou encore la dictature. C'est un régime original qui ne se laisse pas réduire aux abolitions classiques de la liberté politique (interdits sur l'expression, l'information, les déplacements, etc.). Sans doute dans certains domaines, voit-on seulement une différence de degrés dans les deux types de contrôle. Mais on peut parler de différence de nature entre les visées des deux systèmes dont il est question dans les ouvrages présentés ici et les autres, y compris les dictatures. On le voit bien dans le domaine de la répression où, certes, l'on peut multiplier les rapprochements apparents entre régimes totalitaires et régimes dictatoriaux. Les Soviétiques et les nazis, installent des camps comme le font souvent les dictatures. Hazel Smith, professeur de relations internationales et d'études coréennes à Cambridge, appelait même récemment à rejeter les caricatures «dépassées» et «simplistes» sur la Corée du Nord. La répression qu'elle mène n'aurait rien d'exceptionnel : le Laos ou le Turkménistan en Asie; la Guinée équatoriale ou le Zimbabwe en Afrique; la Syrie ou l'Arabie saoudite au Moyen-Orient font aussi bonne figure que la Corée du Nord sur ce plan. Mais la systématicité de la répression, sa liaison avec une entreprise qui n'est pas seulement le maintien d'une dictature personnelle mais celle, révolutionnaire de fabriquer un homme nouveau, distingue la Corée du Nord des exemples précédents.

Pour revenir au communisme et au nazisme, l'installation d'un système de camps à peine terminée la prise de pouvoir (Dachau est ouvert en 1933 et les camps de la Mer blanche, dans les îles Solovki en particulier, ouvrent en 1918) et leur maintien jusqu'à l'effondrement du régime – défaite allemande et période Gorbatchev pour l'URSS – constituent une marque caractéristique du totalitarisme au XXe siècle. Les camps ont accompagné

la vie des totalitarismes du début à la fin. Et quand ils disparaissent dans les années 1960 d'Europe centrale, la question se pose légitimement de la nature, totalitaire ou non, de ces démocraties populaires post-staliniennes. Selon Arendt, elles ne pouvaient être qualifiées de « totalitaires ». Ce qui est sûr, c'est que les camps sont moins nombreux dans les dictatures « classiques » que dans les Etats totalitaires, et qu'ils peuvent même disparaître des dictatures. Et tant qu'ils sont maintenus, ils ont « seulement » comme fonction avouée de punir et d'éliminer (de renvoyer hors du *limes*) des opposants avoués dont le régime veut se débarrasser - en quoi dictatures classiques et démocraties dites populaires « vieillissantes » peuvent être rapprochées sur ce plan. En revanche, les camps nazis « normaux » - on met à part les centres de mise à mort des Juifs - et les camps soviétiques se donnent pour des lieux de retour forcé à l'homme nouveau conformément aux références fondamentales et donc à la représentation que le pouvoir totalitaire se fait de l'humanité et de ses hiérarchies naturelles, socio-politiques ou religieuses. En cela, les camps des dictatures et ceux des camps totalitaires diffèrent.

Certains auteurs, comme Hannah Arendt, n'ont pas accordé la même importance à la théorie et en particulier à cette problématique de la loi fondamentale, référentielle. Pour elle, ce qui caractérise davantage le totalitarisme, c'est le mouvement, l'action pour l'action, par opposition - sur ce plan- à la dictature qui refuse le mouvement et cherche au contraire à maintenir un modèle passé. Pour Arendt, la théorisation est une pure fiction pour mobiliser les masses. Il faut chercher le totalitarisme dans le phénomène des masses : la société totalitaire est certes une société atomisée mais les foules désemparées qu'elle produit y cherchent un Chef qui leur donne un langage et un semblant de dignité.

Le cas de la Corée du Nord ne plaide pourtant pas en faveur de cette

thèse : l'idéocratie existe, relayée dans et par la figure du Chef, du n°1. L'assimilation de la biographie du Leader est un exercice obligatoire dans la formation intellectuelle d'un jeune nord-coréen. Notons qu'il ne s'agit d'ailleurs pas de connaissance biographique neutre. La connaissance se double d'une reconnaissance : on est plus dans l'hagiographie que dans la chronologie. De la personne du Leader émane un tel rayonnement et il est rappelé si souvent qu'il est un génie reconnu universellement, que l'idéologie semble parfois oubliée. Elle est régulièrement rappelée mais comme un sceptre du n° 1, une sorte de manifestation de ses capacités à accomplir des exploits rappelée une nouvelle fois. La Corée du Nord a beau avoir été l'un des Etats du bloc communiste, sa légitimité lui vient de la Nature. Le dirigeant est l'objet d'un culte tel que la source du pouvoir et de l'idéologie semble sourdre de lui. En fait, dirigeant, il l'est par son sang,⁷¹ son hérédité, autant que par un accord implicite de la Nature. Il n'est pas sûr que l'idéologie adoptée par la direction nord-coréenne soit au fond si importante dans le détail. Ce qui compte c'est qu'une idéologie, évidemment supérieure à toutes les autres, soit affirmée. La nature précise de la dite idéologie importe peu. Marxisme-léninisme ou *djouché*, un salmigondis de références et de mots d'ordre en contradiction avec la situation du pays, « elle exalte la coréanité et la volonté humaine mais ajoute immédiatement que cette volonté s'exprime par le leader », feront l'affaire⁷². L'inventeur, en tout cas le rédacteur des textes fondamentaux de cette doctrine y verra « une théorie unique » mais aussi « une méthode pour l'héritage de la révolution ». Justifiant la transmission du pouvoir selon des critères biologiques, il permet de maintenir le parti et la direction hors d'atteinte de toute corruption et de

⁷¹ Kim Il Sung, le grand-père de l'actuel leader est ainsi censé être le petit-fils d'un des combattants qui repoussèrent à la fin du XIX e siècle le navire américain « General Sherman ». V.RIGOULOT Pierre, *Corée du Nord, Etat voyou op. cit.* p. 13

tout relâchement. Le système se maintient ainsi, c'est à dire qu'il peut poursuivre sa communion avec la nature qui adoube le pouvoir. « L'agence de presse officielle nord-coréenne rapporte ainsi le 24 novembre 1996 que Kim Jong Il, en tournée d'inspection tout près de la ligne de démarcation se vit de manière inattendue, enveloppé d'un épais brouillard, pouvant ainsi aller et venir (...) afin de mieux se rendre compte des positions de l'ennemi sans être repéré. Mystérieusement, le brouillard se leva et le temps s'éclaircit quand il voulut poser pour être photographié avec un groupe de soldats ». ⁷³ D'autres exemples existent de cette relation hors normes avec la nature, expression et justification du culte frénétique comme du caractère incontesté du pouvoir du n°1. Sans doute, la mise au jour du caractère exceptionnel, mieux : nécessaire et nécessairement parfait de la direction nord-coréenne, prend-elle des formes ridicules à nos yeux. Mais les racines de ce pouvoir ne sont pas plus absurdes qu'une Histoire avançant comme si elle obéissait aux lois de la nature découvertes par Darwin pour mener au triomphe du communisme comme l'affirmait Marx, ou qu'une théorie raciale faisant par le plus grand des hasards de la nation où cette théorie est née, celle des hommes supérieurs.

L'idéocratie se manifeste aussi dans le système de répression mis en place par les régimes totalitaires. Les camps de concentration ne manifestent pas un besoin de main d'œuvre, même si les détenus sont soumis au travail forcé. Il s'agit de réintégrer les éléments qui méritent de l'être. Cela existe, même en Corée du Nord où Kang Chol Hwan, d'après qui j'ai écrit *Les Aquariums de Pyongyang*, est libéré après dix ans de

⁷² *Corée du Nord, Etat voyou op. cit.* p. 21

⁷³ *op. cit.* p. 68

détention au camp de Yodok. Il s'agit surtout d'éliminer, de rejeter les éléments qui font tache, qui rompent l'harmonie existante (fantasmée, prétendue) politique et sociale. Comme dans le cas de l'Union soviétique, il s'agit d'épurer le corps social, de le faire revenir à sa plénitude, à ce qu'il doit être. On connaît les images employées par Lénine de nettoyage d'éléments qui n'ont plus rien d'humain mais s'apparentent davantage à des insectes nuisibles. Le projet marxiste d'une révolution parachevant une évolution nécessaire vers les conditions d'établissement du communisme, moyen d'émancipation humaine, justifie la répression la plus méticuleuse ; une répression qui semble même à la mesure des doutes que peuvent susciter cette théorie selon laquelle, par son activité même, l'humanité progresse vers les conditions mêmes de son émancipation. Les ennemis de l'URSS sont donc envoyés en camp de concentration hors de toute légalité, par simple décision administrative⁷⁴ - où l'on verra la confirmation de ce que cette élimination a lieu en conformité avec la légitimité révolutionnaire, c'est à dire au fond avec la prétendue description du réel.

Le Goulag devient peu à peu l'incarnation d'une idée conforme à la loi historique selon laquelle le capitalisme est dépassé par une nouvelle formation sociale, non pas le capitalisme abstrait mais le capitalisme avec tous ses servants, ses moteurs, ses facilités qu'il est du devoir de la nouvelle forme sociale (le socialisme) de détruire. Cette destruction est anticipée et planifiée et l'accroissement du nombre des détenus et ainsi prévu par le plan quinquennal. Le 26 mars 1928, le Conseil des Commissaires du peuple décide ainsi d'accroître la répression contre les éléments « socialement instables » et d'organiser leur détention de façon à

⁷⁴ *Le Siècle des Camps op. cit.* p.146

ce qu'elle présente un intérêt économique pour l'Etat »⁷⁵.

La réalité de la fonction économique des camps ne fait pas problème. C'est sa place qui fait problème. David Rousset, Paul Barton, Sylvestre Mora et Pierre Zwierniak, ou plus près de nous Nicolas Werth, vont reconnaître cette fonction économique, mais il s'agit moins de produire que de permettre la mise en place d'un système de répression indispensable pour abandonner un monde à « dépasser », aux dires des Ecritures. Il s'agit de rendre moins couteux le passage à des rapports sociaux nouveaux. Cet allègement des charges de l'Etat soviétique, comme la dure soumission au travail salvateur,⁷⁶ unissent leurs effets en quelque sorte pour réaliser le socialisme. Aux réalisations économiques de l'Etat soviétique et au redressement moral individuel vient s'ajouter la terreur répandue dans la population. « Les camps visent à terroriser et pas seulement la victime envoyée au camp : l'ensemble de la population »⁷⁷. C'est ce que les communistes chinois appellent « égorger le coq pour effrayer les singes ».

La fonction rééducative, une des trois fonctions des camp totalitaires relevées dans *Le Siècle des Camps*, domine officiellement les autres, pour le confort intellectuel des bourreaux, s'il en est besoin, pour les naïfs qui les applaudissent en Occident et voient se réaliser la pensée marxiste même. *La Critique des Programmes de Gotha et d'Erfurt* n'affirme-t-elle pas que « le travail productif » est « l'unique moyen d'amendement » des détenus⁷⁸ ? Sans doute, comme l'ont souligné les détenus les plus lucides, comme Varlam

⁷⁵ *Siècle des Camps op. cit.* p. 223.

⁷⁶ Oui : salvateur. Vychinski affirme : « Notre but à nous est un redressement effectif, de façon que sortent des camps des travailleurs conscients »

⁷⁷ *Siècle des Camps, op.cit.* p. 228

⁷⁸ Il est vrai que Marx et Engels parlent plus précisément des « criminels de droit commun ». v. MARX Karl, ENGELS Friedrich, *La Critique des Programmes de Gotha et d'Erfurt*, 1^{ère} éd. 1875, Editions sociales, Paris 972 p. 49.

Chalamov, on ne redresse rien du tout dans le camp. On fait plier, au contraire : « le détenu y apprend la flatterie, le mensonge, les petites et les grandes bassesses ». La punition et l'isolement des détenus s'insèrent donc dans un projet. La lourde tare d'être un rebut de l'histoire ne se « rattrape pas » en général. Son « traitement » sert d'abord l'Etat, et nourrit la Terreur avant d'éliminer et même d'exterminer. « En l'espace de 14 ans, écrit Nicolas Werth, un million de décès sont enregistrés dans les seuls camps de redressement par le travail, les ITL. En extrapolant ces données à l'ensemble du système, ITL et colonies confondues, on parvient à deux millions de morts sur une période de 20 ans »⁷⁹. On n'oubliera pas cependant que faire comme Alexandre Soljenitsyne des camps des machines à exterminer, et inventée pour cela, c'est affirmer une égalité entre système nazi et système soviétique qui tient mal. Les centres d'extermination nazis ne sont pas à proprement parler des camps. Mais les camps nazis et les camps soviétiques comportent d'indéniables analogies, y compris la plus fondamentale qui est que leur existence est nécessaire pour punir, isoler, éliminer, voire exterminer, quiconque nuit, objectivement ou subjectivement à la mise sur pied, jugée indispensable, d'un système socio-politique niveau.

Subsumés sous la même catégorie de camps du totalitarisme, les camps soviétiques et nazis diffèrent cependant de nature avec ceux des dictatures ou des démocraties. Il suffit pour cela de bien considérer la fonction des différents camps. Les camps des dictatures sont là pour punir des adversaires et isoler des ennemis déclarés alors que les camps des régimes totalitaires éliminent au sens étymologique de renvoi au delà de la société, au delà du *limes*, tout ce qui peut faire obstacle à la construction de l'homme nouveau. Officiellement, les camps permettent la réintégration dans le corps social des individus susceptibles de s'opposer. Le travail et

⁷⁹ *Siècle des Camps*, op. cit. p. 230. Une évaluation d'une grande prudence ! De 1930 à

l'apprentissage de la discipline sont jugés des moyens de retrouver le sens des réalités et la solidarité avec la classe ouvrière pour les uns, avec le peuple pour les autres. Rappelons-nous : *Arbeit macht frei* à la porte des camps de concentration nazis. Ce n'était pas une mauvaise plaisanterie ou ce n'était pas seulement cela.

Cette dimension régénératrice, presque rédemptrice, qu'on sent paradoxalement jusque dans *Une journée d'Ivan Denissovitch* de Soljenitsyne, explique aussi pourquoi les Soviétiques et ceux qui les soutenaient ont longtemps refusé de parler de camps comme il y en avait chez Franco ou chez Mussolini. Les Soviétiques parlaient de « centres de rééducation par le travail ». Et Pierre Daix, lors du procès entre David Rousset et *Les Lettres Française* en 1950 dénonçait cette « invention » des camps soviétiques. Il n'y en avait pas en URSS et les inventer était vouloir affaiblir l'URSS dans le cadre de la préparation à une nouvelle guerre, du genre de celle qu'avait déjà faite Hitler. De même aujourd'hui, les Nord-Coréens nient-ils l'existence de camps de concentration, dont on a pourtant des photos-satellites : seuls existent des centres de rétention pour travaux forcés...

En fait, que les détenus se débarrassent ou non de leur gangue réactionnaire, bourgeoise ou non, importe peu. On reste souvent dans le camp et si l'on en sort, on est souvent assigné à résidence, déplacé et toujours marqué officiellement. On est en général définitivement éliminé du circuit, du monde nouveau qui se construit sans eux. Ainsi les bourgeois et les prêtres sous Lénine, les koulaks ou certaines nationalités comme les Tatars ou les Kalmouks sous Staline. Ainsi les Juifs ou les communistes sous Hitler (encore que les premiers sont envoyé à partir de 1942 dans des centres d'extermination plus que de vrais camps de

1952, on atteint en fait 1,75 million de morts dans le goulag *stricto sensu*.

concentration) font partie de groupes sociaux ou biologiques qui, par leur nature sont, aux yeux du Pouvoir totalitaire, susceptibles d'enrayer les rouages de l'humanité nouvelle en train d'éclorre.

La différence est grande : en dictature, on tue les opposants et la mort garde un sens. Dans le totalitarisme, la mort peut frapper tout le monde. Les Juifs forment une catégorie ; plusieurs peuples de l'Est, les malades mentaux en forment d'autres. Et tous sont frappés. La mort n'est ni noble ni héroïque en régime totalitaire. Les individus rendus anonymes appartiennent à des catégories susceptibles d'être dangereuses et l'on essaie alors d'effacer les traces de leur existence. De là la place centrale du camp de concentration dans l'organisation du système totalitaire. Et Arendt le disait le lieu d'un "*mal radical*" qui se déclinait ainsi : meurtre de la personne juridique (préparé par le mélange des criminels et des parfaits innocents), meurtre de la personne morale (la mort est anonyme et sans signification), et meurtre de l'identité de chacun. A la limite, expliquait Arendt, le totalitarisme est un système où les hommes sont de trop.

Un admirateur du nazisme comme Georges Albertini n'a pas connu et n'a pas cherché à connaître le détail des déportations et de leurs destinations, mais il a soutenu de toute son âme l'Allemagne nazie, avant et pendant la guerre parce qu'elle était perçue par lui comme un modèle pour l'humanité, au moins européenne. Conformément à ce plan, tout partisan de l'internationalisme ou du parlementarisme, devait être éliminé. Cette élimination vise clairement trois catégories d'individus pour ce qu'ils signifient à Albertini, moins pour ce que pensent chacun d'entre eux : communistes, Juifs et francs-maçons sont chacun à leur manière porteurs de corrosion contre la communauté socialiste, laquelle ne peut-être que « nationale ». Par leur lien avec l'Union soviétique, par leur idéologie

privilégiant la lutte des classes sociales au sein d'un même pays et à l'horizon une internationale de classes victorieuses devenant « le genre humain », les communistes introduisaient des failles dans cette communauté unie nécessaire à la construction du socialisme. Par leur liens de solidarité personnels, culturels, religieux et ethniques, les Juifs, à de rares exceptions près, ne pouvaient prétendre s'intégrer à cette communauté sociale et politique française dont la fusion était nécessaire à l'avènement du socialisme. Enfin, par la priorité qu'ils accordaient à leur propre groupe, par leurs références déistes et leur individualisme, par leur champ d'action privilégié : le parlementarisme, les francs-maçons devaient être, eux aussi, éliminés.

Sans doute, Georges Albertini prônait-il une élimination « sans haine ». Il ne s'est jamais demandé cependant si elle était physiquement effective ou même simplement possible. Mais la réalisation d'une conception préalable de la Société conforme à la nature des choses était appelée de ses vœux. Sans doute, ne partage-t-il pas avec les nazis leurs conceptions racistes, au sens biologique du terme. Mais la mise sur pied d'une communauté socialiste et nationale telle qu'il la définit et telle qu'il la retrouve en marche et même en marche irrésistible dans l'Allemagne nazie, lui convient très bien. On peut même affirmer que les conceptions défendues par Albertini reflètent parfaitement les conceptions nazies : « ...Le socialisme ne peut-être mené à bien qu'en compagnie du nationalisme et de l'antisémitisme ; les trois concepts sont inséparablement liés », avait affirmé Hitler dès 1920.⁸⁰ La Collaboration, Albertini l'a donc souhaitée pour des raisons tactiques : elle permettrait de discuter d'égal à égal lors de la signature du traité de paix ; il fallait

⁸⁰ DE LARA Philippe, Pourquoi sommes nous antisémites ? *L'empreinte du totalitarisme : Le Débat* n°167, novembre-décembre 2011 p. 173 et 174.

collaborer - et même activement - pour susciter mieux que le consentement de l'Allemagne : sa confiance, sinon la conscience de ses intérêts bien compris.⁸¹ Mais il a pensé aussi qu'il fallait collaborer pour des raisons stratégiques, par réalisme. Il n'y avait pas de perspective menant à une victoire anglaise, et « même s'il y en avait eu une, argumentait son maître Léon Emery, cette victoire serait la conséquence d'une très longue guerre d'usure, donc de l'épuisement général de l'Europe. De cet épuisement naîtraient des désordres et des violences préparant sous toutes les formes l'invasion du bolchevisme »⁸². Enfin – et c'est le point qui nous intéresse parce qu'il confirme l'approbation par Albertini de la vision idéocratique du totalitarisme nazi, il fallait collaborer parce que le modèle national-socialiste devait être réalisé non seulement en Allemagne mais aussi en France. Un cadre national, une direction incarnée dans un Chef, l'élimination de l'individualisme, du totalitarisme, la récupération du Sacré dans le culte rendu à la Communauté dont on est membre, tel était le modèle qui manifestait sa valeur dans ce moment appelé à le faire triompher. Comme en 1792, les armées allemandes, exaltées par leur cadre de vie, les aspirations qu'il proposait, la fusion dans le « nous » de la communauté, s'avéraient invincibles. C'est ainsi une véritable utopie communautaire à laquelle le national-socialisme invite. C'est cela, le socialisme d'Albertini : un socialisme pensé, un socialisme exposé et expliqué dans les 25 points du programme du NSDAP – et en particulier le 10^e point : « L'activité de l'individu ne doit pas nuire aux intérêts de la collectivité mais s'inscrire dans le cadre de celle-ci et pour le bien de tous ». Albertini, formé au marxisme, juge qu'il y trouve son compte. Après tout, Marx dénonce les

⁸¹ *Georges Albertini, op.cit.* p. 68

⁸² *Georges Albertini, op. cit.* p. 67

intérêts bourgeois, individuels, derrière la revendication des droits de l'homme. La véritable émancipation humaine passe par l'abandon du quant à soi individualiste, et la fusion de tous dans la collectivité. Mais pour Albertini, le cadre de la communauté nationale lui semble garantir que cette utopie trouve là le moyen de s'incarner alors que l'internationalisme prôné par Marx ajoute de l'utopie à l'utopie. L'utopie national-socialiste trouve même un lieu de réalisation : l'espace du Reich, générateur d'un homme nouveau. Albertini n'est jamais allé en Allemagne mais il connaît (on en trouve le texte dans ses archives) les conférences d'Henri Lichtenberger, directeur de l'Institut d'études germaniques à Paris. Le 11 février 1935, ce dernier explique (avec prudence !) que pour les nationaux-socialistes « la civilisation bourgeoise était féminine, individualiste » et l'homme de cette civilisation, « délicat, douillet, préoccupé de lui-même et de son confort, n'endurcissant pas son corps et accordant trop de place à la pensée, à la science, à l'art ». A l'opposé se développait « désormais une mentalité collectiviste ou solidariste qui pensait par *wir* et non plus par *ich* »⁸³.

Communauté nationale-socialiste ou socialiste-nationale, c'est la même chose pour des gens comme Albertini (sauf bien sûr lors de son procès où il insistera sur le caractère national, français, de ses choix doctrinaux) Et c'est la pierre de voute de l'ensemble, le lieu de réalisation de la nature humaine. Albertini avait trouvé son *shibboleth*. Il en était si persuadé que lorsque les première défaites et les premiers reculs d'une armée allemande estampillée invincible, se produisirent, il jugea que c'était tout bonnement impossible. On avait affaire à une illusion. Les reculs visaient toujours à distendre les lignes de l'adversaire, ils préfiguraient des victoires éclatantes. Même la réussite du débarquement était une ruse pour attirer

⁸³ *Georges Albertini...op. cit.* pp. 70 et 71

dans un espace réduit l'élite des militaires anglo-américains. Quant à la France, il lui fallait, pour se sauver et l'emporter, trouver à marche forcée la voie de la fusion nationale à l'œuvre en Allemagne – la même exactement que celle qui avait animé les révolutionnaires français. Aussi osa-t-il appeler son éditorial du *National Populaire* du 28 novembre 1942 : « la patrie en danger ». Pour retrouver l'enthousiasme, le dévouement national socialiste à la communauté, il fallait choisir d'être terrible. Il ne fallait pas seulement souhaiter la victoire de l'Allemagne mais « mettre la Terreur à l'ordre du jour » en France. « Le sang doit couler en France. Les traitres et les adversaires inexpiables de la Révolution doivent payer de leur vie leur trahison ou leur résistance (...) ». Albertini pensait avoir à ses côtés les fantômes de Robespierre et de la gauche jacobine qui justifiaient cent cinquante ans auparavant les hécatombes par la nécessité qui les pressait de toutes parts. Et si Albertini continuait d'admirer Jaurès, en ces jours de novembre 1942, c'était le Jaurès rappelant de Robespierre et du Comité de Salut public, « qu'ils demandaient à la mort de faire autour d'eux l'unanimité immédiate dont ils avaient besoin ! »⁸⁴

Le totalitarisme, comme mise en application d'une conception de l'homme scientifique », voilà ce qui rapprochait Albertini des nazis. Qu'il ait caché ses divergences entre leur appui sur la biologie et sa prétendue découverte du remède à l'utopie marxiste par l'introduction d'un individu exalté et exaltant, uni aux autres – donc en conformité à son essence – dans le cadre de sa communauté nationale fut un détail qui n'a jamais nui à ses relations au nazisme dont il relevait ce qu'on oublie un peu du fait du traumatisme causé par la connaissance de la Shoah : la dimension nationale et socialiste. Une partie, et une partie seulement, de l'idéologie

⁸⁴ *Georges Albertini, op.cit* p. 137

nazie fut donc suffisante à sa Collaboration. Mais vérité sociologique et biologique ne sont pas incompatibles. L'obéissance à l'une ou à l'autre illustre sa soumission à une conception idéocratique de la conduite politique.

Albertini ne fit que frôler le pouvoir tout en adhérant fanatiquement aux idées du nazisme. Il est plus que douteux que Fidel Castro ait tant soit peu adhéré à l'idéologie communiste mais lui, prit le pouvoir et... le garda. Pourtant, il est possible de soutenir que Cuba fonctionna comme un Etat totalitaire caractérisé au moins indirectement par l'idéocratie. On peut renvoyer par exemple au grand discours (deux heures trente !) de Fidel Castro prononcé à l'occasion du centenaire de la naissance de Lénine. « Le triomphe (castriste) de 1959 avait été rendu possible par l'association des idées marxistes-léninistes et de l'expérience historique de Cuba »⁸⁵. Et de magnifier le rôle de la pensée de Lénine dans cette victoire, auprès de laquelle « aucune autre pensée ne peut se comparer ». Ebahi, l'ambassadeur de France parla dans un de ses rapports au Quai d'Orsay, du « véritable délire auquel donna lieu la célébration de centenaire du fondateur de l'Union soviétique (...) Selon lui, le culte de la personnalité avait pris des allures de déification ».⁸⁶

Il est bien inutile de chercher des contacts secrets avec des agents soviétiques. Castro assura la sécurité de son île en obtenant la garantie du parapluie nucléaire soviétique et en la rattachant au camp socialiste, ce qui ne pouvait se faire de manière effective qu'à condition de d'entrer dans un système idéologique constituant le cadre de référence obligatoire aux yeux des Soviétiques, système qui s'exprimait par l'existence d'un Parti communiste dirigeant sinon unique se référant au marxisme-

⁸⁵ RIGOULOT Pierre, *Coucher de Soleil sur La Havane (1959-2007)*, op. cit.p.260

léninisme. Quoique artificielle et opportuniste, cette reconnaissance plaça Cuba dans une position de lien indéfectible avec une Union soviétique dont la politique consistait à promouvoir un type de révolution conforme à une idéologie qui, elle-même se voulait l'expression de la reconnaissance de « lois » historiques. Celles-ci justifiaient sa politique et rendaient illégitime celle de ses adversaires, externes et internes. Le type de domination mis en œuvre par l'Etat castriste sur la société cubaine s'explique par ce ralliement à une Union soviétique soumise à l'idéocratie marxiste-léniniste. Quand il se rendit en Union soviétique en 1972, Brejnev déclara : « Nous, les Soviétiques, sommes contre l'effacement des distinctions de classes entre pays » (sic). Le secrétaire général du PC soviétique voulait certainement donner aux Cubains l'assurance que l'URSS conservait une vision bipolaire du monde malgré ses appels à la négociation et à la paix, où s'affrontent les révolutionnaires et les autres ». ⁸⁷ Ce ralliement des castristes ne fut pas exclusif de réserves et de tensions mais il continua de fonctionner après la disparition même de l'URSS, ce qui au fond confirme le caractère idéologique de cette adhésion.

Le passage au totalitarisme s'est ainsi fait à Cuba en plusieurs années (de 1961, date de l'affirmation du caractère « socialiste » du pouvoir castriste, à 1967, date de la fondation, ou plutôt de la refondation du parti communiste). Pour être profonde, cette adhésion au marxisme léninisme n'en était pas moins opportuniste. Ernesto Guevara, à son habitude, vendit la mèche : sous la pression des événements, le noyau dirigeant avait compris que « le marxisme n'était pas une simple doctrine mais une

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ *op. cit.* p. 263

science »⁸⁸.

Ce qui compte pour déterminer la puissance d'une idéocratie, c'est moins l'adhésion subjective des dirigeants politiques à la doctrine que l'attention méticuleuse à y faire référence et à en faire l'idéologie unique et obligatoire parmi la population. La croyance du n°1 importe peu. Et ce n'est pas ce que dit Castro lui-même qui peut nous renseigner. Sans doute affirma-t-il qu'il était marxiste-léniniste et qu'il serait marxiste-léniniste « jusqu'au dernier jour de sa vie »⁸⁹. Il avait aussi affirmé que la révolution cubaine était « humaniste » et que « ce serait un mensonge infâme d'insinuer que la révolution va vers le communisme ».⁹⁰ Ni l'effondrement de l'URSS, ni l'élasticité de l'exercice du pouvoir ne remirent en cause à mes yeux le caractère totalitaire du pouvoir – ce qui est en cause, c'est moins ce caractère que son application la plus efficace, compte tenu des données nationales et internationales.

⁸⁸ *France-Observateur*, 18 mai 1961, cité in *Coucher de soleil sur La Havane*, op. cit. p.55

⁸⁹ *ibid.*

⁹⁰ *op. cit.* p.46

Partie 5 : Rejet et étouffement des droits de l'homme

Il n'y a pas d'atteintes aux droits de l'homme dans un régime totalitaire. Ni d'amélioration possible, comme le laissent croire les communiqués des chefs d'Etat occidentaux en voyage dans ce type d'Etats. Les valeurs, les références fondamentales auxquelles renvoient les Etats totalitaires contredisent toute référence aux droits de l'homme. Et d'abord parce qu'ils sont des droits.

Quand la direction du Parti national-socialiste prétendait s'incliner devant les réalités raciales que la biologie permettrait de reconnaître – inégalités raciales, hiérarchie, causalité biologique et anatomique de la supériorité que certains groupes manifesteraient sur d'autres dans le champ intellectuel, artistique, philosophique, littéraire, scientifique, politique - ; quand la direction soviétique affirmait connaître le sens de l'histoire, celui d'une approche progressive du communisme du fait d'une lutte des classes de plus en plus bipolaire, l'une et l'autre prétendait dire le réel et se soumettre à ses lois. Ce qui est, de fait, s'oppose alors à ce qui doit être ou, exprimé autrement : le devoir-être s'aligne sur l'être, sur la nature⁹¹. C'est ainsi que la révolution castriste entérinait et exprimait la vérité « scientifique » du marxisme-léninisme que devaient donc assimiler tous les fonctionnaires castristes, à entendre Blas Roca, un des principaux dirigeants cubains en octobre 1961. Et c'est ainsi que le « socialisme » nord-coréen s'appuie encore aujourd'hui sur le discours de ses dirigeants

⁹¹ On connaît la célèbre affirmation de Marx de la préface à la première édition du Livre I du *Capital* selon laquelle « le développement de la formation économique de la société est assimilable à la marche de la nature et à son histoire ».

suprêmes, seuls capables (par leur origine biologique) de dévoiler ce qui est dans un climat de complicité voire de fusion avec la Nature.⁹²

Sans doute, les droits de l'homme déclinent-ils les différentes applications d'un « droit naturel ». Mais « naturel » signifie dans ce cas moins une réalité qu'un préalable universel. Ce qui est naturel, c'est ce qui normal, propre à la personne humaine. Mais les droits de l'homme et la reconnaissance de la dignité humaine ne sont évidemment pas la conséquence de la recherche d'une Loi inscrite dans la Nature. Ils sont plutôt l'affirmation d'un droit face à la Nature.⁹³ Au contraire, la réalité (biologique ou historique) s'impose comme ordre à la fois légitime et contraignant dans les régimes totalitaires. Cette réalité-guide, cette réalité essentielle tient lieu de transcendance et commande un impératif hypothétique : si tu veux l'ordre nécessaire de la nature, recouvert, masqué, entravé par différentes idéologies comme celle du judéo-christianisme, de la bourgeoisie impérialiste ou des féodaux, alors, il faut combattre ces visions mensongères et entreprendre contre elles une lutte qui ne peut-être que prometteuse en fin de compte parce que conforme à ce qui est. La lutte est l'adjuvant d'un ordre des choses qui finira de toutes façons par s'imposer. Un ordre, une conception qui dit cet ordre au service duquel se met l'Etat totalitaire. L'image de la roue de l'histoire et de son progrès inexorable chérie à Moscou ou La Havane, celle du Reich de 1000 ans promis aux populations allemandes, celle de la victoire écrasante inéluctable que promettent les Nord-Coréens aux Sud-Coréens,

⁹² V. *Corée du Nord, Etat-voyou, op. cit.* p. 69 et 70.

⁹³ v. RAYNAUD Philippe, RIALS Stéphane, *Dictionnaire de philosophie politique*, PUF Paris 1996 p. 169 : c'est « l'autonomie qui constitue sans doute le trait le plus important des tentatives de définition de la nature humaine fondant les droits de l'homme : la liberté de se donner sa propre loi (c'est à dire, paradoxalement, l'idée suivant laquelle l'homme à la nature de se "donner" sa nature, son essence-bref, n'en a pas par avance -, ou du moins doit être traité *comme* s'il en était capable ».

ou l'accomplissement de la volonté de Dieu de l'Etat islamiste autoproclamé califat l'illustrent bien.

Ce n'est donc pas un droit ou un autre qui peut être rétabli par l'Etat totalitaire. Celui-ci ne fonctionne pas de cette façon. Le droit est *in fine* au service de l'ordre et de l'idée fondamentale propre à chaque type de totalitarisme, donc du pouvoir qu'elle exerce, une idée prétendant dévoiler une grande part du réel et par là exiger un exercice bien particulier du Pouvoir, logiquement en contradiction par principe avec les différents droits de l'homme proclamés par la Révolution française puis par la Charte des Nations unies en 1948. Parce qu'ils sont des droits de la personne et parce qu'ils énoncent telle ou telle facette de ce droit, l'idéologie totalitaire s'oppose à eux du tout au tout.

Il suffit de mentionner quelques uns des articles de cette charte pour se rendre compte que le totalitarisme se situe aux antipodes de leur reconnaissance. Et pour montrer que la dénonciation des manquements aux droits de l'homme est omniprésente dans mes ouvrages – à la mesure de leur mise en cause et de l'agression qu'ils subissent de la part des régimes totalitaires – je relève ici seulement quelques exemples précis, significatifs.

Article 9 : *Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.*

Corée du Nord, Etat voyou corrobore les données particulières de deux témoignages que j'ai contribué à faire connaître : *Les Aquariums de Pyongyang* et *Echappé du Camp 14*. Le premier évoque l'histoire d'une famille de Coréens au Japon, sensible aux sirènes du Parti du Travail l'appelant au Grand Retour prometteur, comme l'avait fait quelques années auparavant le PC de l'Union soviétique en direction des Russes

blancs et de la diaspora arménienne. Le grand-père arrêté, c'est toute la famille, sans autre motif que le lien de parenté, qui est détenue à son tour. Nul procès mais une décision administrative qui touche les adultes comme les enfants.

Dans le second, cette dimension arbitraire est portée à son comble par le témoignage (controversé dans le détail mais pas dans son fond) d'un jeune coréen né et maintenu en détention qui parvint à échapper à une vie particulièrement difficile dans le camp⁹⁴

Cuba fourmille aussi d'exemples d'arrestations, de détentions et d'exils arbitraires.⁹⁵ Vouloir quitter le « premier territoire libre de l'Amérique », c'est l'assurance de tomber, aux yeux des partisans du régime, au rang de « déchets » et de « vermines ». Et ce qui frappe ces candidats au départ, c'est moins un système judiciaire qu'un rejet « populaire » au cours de meetings de dénonciation. Les homosexuels à une certaine époque, les intellectuels, les fortes têtes au service militaire ont pu ainsi être jetés dans des camps ou en prison sans procès et sur simples décisions administratives. Cela contredit aussi, bien évidemment, l'article 9...

Cet arbitraire se retrouvait déjà dans les internements dans un camp soviétique décidés le plus souvent administrativement, et parfois même pour répondre à un plan préétabli. On est envoyé au camp non pour ce qu'on a fait mais pour ce qu'on est : un « koulak », un Tchétchène ou un Tatar de Crimée. La dureté des peines est générale mais peut même manquer du moindre affichage d'un fondement juridique. Les procès de dissidents et leur condamnation à ces années de camps relèvent d'une période tardive, surtout des années 1970/1980.

Les camps nazis s'en prenaient de la même façon aux « ennemis » du corps social. L'incarcération était conforme à l'idéologie national-

⁹⁴ HARDEN Blaine, SHIM Dong-yuk, Belfond, Paris 2013, postface de RIGOULOT Pierre

socialiste mais elle était arbitraire dans la mesure où aucun cas individuel n'était examiné et jugé. La lecture des articles de Georges Albertini le confirme : les ennemis du corps national doivent être éliminés. L'ancien n° 2 du RNP entendait par là qu'on devait les retrancher du corps social. Albertini apportait, certes, sa touche personnelle : il disait vouloir agir rationnellement, sans haine (ce que ses camarades du RNP n'acceptaient d'ailleurs pas toujours). Albertini rejetait les Juifs, les communistes ou les francs-maçons « parce qu'il le fallait ». La manière dont ils étaient retranchés du corps social ne l'intéressait pas et les dizaines de boîtes d'archives qu'il a conservées ne contiennent pas trois lignes de propos antisémites. Mais en tant que membre d'un groupe défini comme « cosmopolite » et donc dangereux pour la pureté du sentiment d'appartenance à la nation, tout Juif devait être éliminé, quelque soit sa culpabilité personnelle par rapport à un système juridique. C'est exactement ce que l'article 9 qualifie d'arbitraire.

On remarquera cependant à ce propos l'extrême propension des Etats communistes à habiller l'arbitraire par d'interminables justifications idéologiques et factuelles.

Article 10 : « *Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial, qui décidera, soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.* »

Comme nous l'avons dit, il n'y a en général pas de décision judiciaire indépendante dans les pays totalitaires que nous évoquons. Mais Union soviétique, Allemagne nazie, Cuba et Corée du Nord ont chacune eu leurs grands procès. On trouve dans *Coucher de Soleil sur La Havane*, une

⁹⁵ V. par exemple *Coucher de soleil sur La Havane, op. cit* p. 161 à 164

longue liste de dirigeants révolutionnaires épurés, d'Anibal Escalante en 1962⁹⁶ à Carlos Lage, vice-président de la République et Felipe Pérez Roque, ministre des affaires étrangères en février 2009, en passant par Marcos Rodriguez un cadre des Jeunesses communistes (1964), Augustino Martinez Sanchez, Ministre du Travail en décembre de la même année, Rolando Cubela ancien leader de la Fédération étudiante universitaire, en février 1966, Efigenio Ameijeras, vice-ministre des Forces armées en mars 1967, Arnaldo Ochoa, le « héros » de la guerre d'Angola, en 1989, Carlos Aldana, idéologue du Parti, membre du Bureau politique, en 1999⁹⁷ - et bien d'autres.

Je mentionne, en Corée du Nord, le procès de Cho Man Sik, arrêté en 1946 et exécuté en 1947⁹⁸. D'autres ont lieu après la guerre de 1950-53. Mais il s'agit de montages à grands spectacles pour briser toute velléité d'opposition. Des montages au verdict connu d'avance où les juges et même les avocats sont étroitement contrôlés par le Pouvoir politique. En 1955, 1956 et 1958 des ministres, des responsables des services de sécurité, des membres du bureau politique sont « jugés » et le plus souvent exécutés.⁹⁹ La fin de l'année 2013 comme le mois de mai 2015 maintiennent cette tradition et ont vu tomber divers hauts cadres, victimes de purge, entre autres Jang Song Taek, l'oncle de l'actuel n°1 et son Ministre de la défense, Hyun Yong Chol. La machine ne semble pas devoir s'arrêter et il y a quelques mois encore, le 12 août 2015, l'Agence France-Presse annonçait l'exécution de Choe Yong Gon, un vice-premier

⁹⁶ ...et 1968. Anibal Escalante, membre du PSP, l'ancien PC cubain, protégé des Soviétiques, ne put être éliminé tant que cette mesure pouvait remettre en cause l'entrée de Cuba dans le « camp socialiste »

⁹⁷ V. *Coucher de Soleil sur La Havane*, op. cit. pp. 61 à 63

⁹⁸ *Corée du nord, Etat voyou*, op. cit. p. 12

⁹⁹ op. cit. p. 18/19

ministre.¹⁰⁰

L'indépendance de la justice n'existe pas dans un système totalitaire et, de Lénine à Castro, cette instrumentalisation de la loi au profit de la volonté politique a toujours pu se vérifier. On peut rappeler l'envoi bien connu au Comité exécutif du Soviet de [Penza](#) d'un message de Lénine intimant l'ordre de pendre des paysans riches simplement pour épouvanter les adversaires de la Révolution »¹⁰¹. Et l'on trouve bien d'autres cas où la direction politique communiste guide les pas du juge ou l'oblige même à revenir sur son verdict. Il en est de même en Allemagne nazie où Herman Goering affirme que la loi et la volonté du Führer ne font qu'un. « L'idéologie national-socialiste, affirme Hans Franck, le Commissaire à la Justice en 1936, est le fondement de toutes les lois fondamentales, notamment telle qu'elle est exposée dans le programme du parti et les discours du Führer ». Ce fut encore le cas au mois de mars 1959 quand des aviateurs de l'armée de Batista, qui avaient bombardé la Sierra Maestra, d'abord acquittés et relâchés, furent rejugés après que le Castro eût dénoncé, dans un discours télévisé, cette décision de justice : ne s'étaient-ils pas opposés militairement à la Révolution ? C'étaient des criminels et, comme tels, ils devaient être châtiés.

.Article 12 : « Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes ». L'article 12 n'a aucun sens dans un régime totalitaire puisque ce dernier se définit notamment par une emprise totale sur l'individu, ses choix, ses

¹⁰⁰ La formulation de la dépêche est intéressante aussi en ce sens qu'elle pointe l'obscurité du fonctionnement d'un Etat totalitaire : « *The North Korean government is a labyrinth of overlapping committees and Mr Chæ is believed to have been one of at least seven vice-premiers* ».

connaissances, ses fréquentations et ses déplacements. La famille n'est plus un havre, le domicile est l'objet d'une surveillance institutionnelle grâce à un système d'ilotage. Il n'y a pas de correspondance privée. Quant aux atteintes à l'honneur et à la réputation d'un ennemi, il ne faut pas y penser. Il est plaisant de voir qu'un régime comme le régime communiste, qui se veut l'expression même de l'Histoire à un moment donné, perd tout sens de l'évolution. L'individu éliminé est nécessairement englué, métaphysiquement si l'on peut dire, depuis toujours, dans une même nuisance et une même malveillance. Trotski, menchevik d'origine et de nature, n'a jamais bien pensé. Lin Piao a toujours été porté à la trahison, etc. Etre condamné par l'histoire fait du même coup sortir de l'Histoire. Les témoignages que j'ai pu recueillir comme l'histoire générale des pays totalitaires montrent qu'il n'y a pas de vie privée. Hors du camp ou dans le camp, le contrôle, la surveillance, sont continus, la délation est encouragée et l'abolition de la vie privée hautement revendiquée dans un exercice comme celui de la critique et de l'autocritique. La pratique de l'ilotage en Corée du Nord et, à Cuba, l'instauration de « Comités de défense de la Révolution », rappellent les comités de quartier de la Nouvelle Russie « où les plébéiens avides de revanche sociale faisaient la « chasse aux bourgeois »¹⁰²

Article 13

1. *« Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.*
2. *Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de*

¹⁰¹ Télégramme du 11 août 1918 rappelé par Nicolas Werth devant l'Académie des sciences morales et politiques le 20 janvier 2003.

¹⁰² Nicolas Werth, *Ibid.*

revenir dans son pays. »

Ce n'est évidemment pas le cas de la Corée du Nord qui tente d'empêcher les candidats au départ vers la Chine de quitter le pays ou qui les encadre de manière à ce qu'ils rapportent de l'argent à l'Etat en travaillant sous surveillance à l'étranger. Des centaines de milliers de personnes ont cependant réussi à passer en Chine. Et une petite minorité a rejoint le voisin du Sud, soit environ 25 000 personnes. La Chine participe à la traque des réfugiés, avec un zèle relatif. Mais il lui arrive de renvoyer des réfugiés nord-coréens qui tombent dans ses filets. Ils sont alors en général frappés par la police nord-coréenne puis internés pour une durée de quelques mois dans un petit camp cantonal.

En Corée du Nord, comme dans l'URSS des années staliniennes ou la Chine des années maoïstes, on ne saurait se déplacer sans autorisation officielle. Cette absence d'autorisation était un des motifs pour lesquels on pouvait se retrouver au goulag ou au *laogai*, le système concentrationnaire chinois. Un billet de train à Cuba demande aujourd'hui encore, la présentation de la carte d'identité. Des zones entières de l'île ne sont accessibles qu'avec une autorisation spéciale¹⁰³. De toutes façons, l'état des moyens de transports est tel que le cloisonnement ou plutôt le confinement chez eux des « Cubains moyens » n'a guère besoin d'être décrété. Il existe *de facto*. Inutile de revenir par ailleurs sur la tragédie des *balseros*, tentant de passer le détroit de Floride dans de fragiles embarcations de fortune. Ils sont devenus au fil des années le symbole le plus fort de la fermeture de Cuba au monde.

Article 14

1. « *Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et*

¹⁰³ RIGOULOT Pierre *Coucher de Soleil sur La Havane, op. cit.*, p. 150

de bénéficier de l'asile en d'autres pays.

2. Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies. »

Sur ce plan, la Chine doit être désignée comme coupable autant que la Corée du Nord. La première refuse obstinément d'accorder un statut de réfugiés aux malheureux qui passent de Corée du Nord sur son sol. Sans doute pour ne pas créer un appel d'air et pour ne pas risquer la déstabilisation du régime de Pyongyang qui s'en suivrait probablement. La seconde maltraite systématiquement ceux de ses citoyens qui se font prendre en tentant de passer la frontière ou sont appréhendés en Chine, et qui lui sont remis.

L'Union soviétique a poursuivi de sa vindicte, en les ramenant contre leur gré mais aussi parfois en les assassinant, ceux de ses ressortissants qui avaient fui l'URSS tout comme il lui est arrivé de sacrifier sur l'autel de sa politique étrangère de nombreux réfugiés – et notamment des communistes allemands comme Margarete Buber-Neuman, auteur d'un livre indispensable pour qui s'intéresse à la comparaison des deux Etats totalitaires. Elle fut livrée par Staline à Hitler en 1940 comme plusieurs centaines d'autres réfugiés.

Quant au régime castriste, il a tout fait pour empêcher ces départs de citoyens désireux de se réfugier aux Etats-Unis, quitte à s'en débarrasser massivement quand le grand nombre de candidats au départ constituait un désavantage politique manifeste¹⁰⁴.

Article 17 : « 1. *Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété.*

2. *Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.* »

La Corée du Nord ne reconnaît pas la propriété privée des moyens de production et d'échanges. Aux paysans, elle reconnaît le droit à la gestion privée (mais pas à la propriété) de parcelles de terre beaucoup plus réduites que ce qu'elles furent en Union soviétique. Dans les faits, bien des paysans se sont appropriés des parcelles dans des zones non cultivées et, sous le couvert d'une institution comme une section du parti, un syndicat, des entrepreneurs clandestins attestent de l'attractivité de l'économie de marché, même après 70 ans d'efforts pour la déconsidérer. Il n'est pas question du droit de propriété dans *Le Siècle des Camps*. Mais du projet politique en URSS découle non seulement un type de répression spécifique, étudié dans ce livre, mais un certain type de droit dans lequel la propriété n'est pas personnelle. C'est un droit restrictif, cantonné à des biens d'usage courant qui a peu à peu été reconnu (logement unique, voiture, épargne, biens de consommation, effets personnels). Il faudra attendre les effets du « gorbatchévisme » pour que disparaissent conjointement les camps et la « propriété socialiste » et que soit tenté un retour à la conception libérale de la propriété. Je dis « tenté » car aujourd'hui, bien que le droit de propriété soit reconnu et stabilisé, il est cependant précaire, le gouvernement de Vladimir Poutine se permettant d'exproprier sans s'attirer aucune réserve du Parlement ni de la Justice. Albertini, marqué par le planisme que professent les dirigeants anticomunistes de la CGT de l'entre-deux guerres, a sans doute été sensible au fait que l'Allemagne nazie ne reproduisait pas tout à fait ce schéma. De l'obscurité qui enveloppe ses choix collaborationnistes, une

¹⁰⁴ L'histoire des *Marielitos*, autorisés à quitter Cuba par dizaines de milliers via le port de Mariel, est racontée dans *Coucher de Soleil sur La Havane* pp. 71-75

certitude émerge pour lui : le nazisme défend l'individu. Sans doute, la communauté dont cet individu est membre l'emporte-t-elle en priorité. Mais c'est une fusion qui exalte l'individu et qui ne l'efface pas – au contraire de ce qu'il croyait voir en revanche dans l'Union soviétique de Staline. Albertini est pour un totalitarisme à visage humain si l'on peut dire ! De fait, à partir de 1934, Hitler installe un « capitalisme d'Etat », concept paradoxal dans lequel le droit de propriété n'est jamais remis en question mais où l'économie est contrôlée par les nazis, notamment par le biais d'une cartellisation et d'une concentration de l'outil industriel. En février 1934, il crée ainsi un immense cartel (qui regroupe l'ensemble de l'industrie allemande) dirigé par le ministère de l'économie tout en plaçant à sa tête le célèbre industriel Gustav Krupp. C'est le parti qui fixe (dans le cadre de plans quadriennaux) les approvisionnements, les investissements, les niveaux de production, les prix et l'utilisation des bénéfices.

Le même type de structure est créée pour l'agriculture.

Cuba, enfin, ne présente guère d'originalité dans ce domaine. L'industrie est étatisée. L'agriculture aussi. Seules, des activités de type artisanal et commercial sont parfois autorisées, lors de périodes dites « d'ouverture », et (du moins jusqu'ici) à nouveau interdites peu de temps après.

Article 18 : *« Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites ».*

Naturellement, ni l'Union soviétique ni Cuba ni la Corée du Nord ni l'Allemagne nazie ne favorisent la liberté de pensée, de conscience et de religion. L'Etat totalitaire ne partage jamais le pouvoir sur les âmes, si ce

n'est en marge, comme on le voit à Cuba aujourd'hui, voire en Chine. Préoccupé de se saisir des aspirations de chaque individu pour le modeler, le ranger, l'orienter, il ne souhaite pas introduire le doute mais la foi en une humanité nouvelle à laquelle tout citoyen aspire.

Georges Albertini se réjouit ainsi de ce que l'Etat totalitaire fasse appel aux motivations affectives parfois les plus primitives, les plus grégaires : « on ne pouvait transformer en peuple les masses ignorantes, rendues immobiles et stupides par l'industrialisation et la mécanisation, qu'en les éduquant. Pour cela, il fallait les aider à s'intégrer dans des institutions et user de leur ferveur : on ne pouvait compter sur la seule raison ; aussi fallait-il les conduire par des sentiments qu'il s'agissait de transposer sur le plan de l'intelligence »¹⁰⁵. Menacé par l'hébétude du travail quotidien, l'individu membre d'une communauté nationale dirigée par un Etat totalitaire rencontrerait la foi, la ferveur et la passion politique qui l'exalteraient. Pour cela, il « fallait des fêtes et un culte de la nation. Il fallait aussi la confiance en un chef avec lequel entrer en communion. Religion séculière, dynamique et conquérante, le totalitarisme ne pouvait dès lors partager sa foi et ne pouvait que chasser toute Eglise concurrente ».

Les modalités de cette élaboration d'un homme nouveau varient, donc, mais les mêmes ingrédients se retrouvent : terreur, et notamment système concentrationnaire, mainmise sur l'éducation, surveillance des mœurs, intégration dans un parti et/ou dans une ou des associations qui en relèvent, mobilisation récurrente, propagande active, notamment en faveur des dirigeants qui traduisent au quotidien les vérités fondamentales qu'ils sont sensés servir.

¹⁰⁵ Georges Albertini, *L'Atelier*, 22 octobre 1941

L'article 19 (« *Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit* »), et l'article 20 (« *Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques. Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association* ») entrent évidemment aussi en collision avec les principes totalitaires. La diversité et la liberté individuelle ne sont pas des valeurs pour l'Etat totalitaire qui privilégie l'effet de masse, la cohérence, l'homogénéité du corps social. L'individu n'est plus la donnée première et comme la fin suprême des sociétés. Ce qui est bon pour le libéralisme ne saurait l'être pour le totalitarisme. Les divergences sont vite réduites, tant pour le nazisme que pour le communisme de Staline ou de Kim Il Sung. Réduites et punies : les camps des Etats totalitaires témoignent de la violence de l'élimination, cette dernière ayant pour complément l'intensité, la violence de l'entreprise unificatrice et même fusionnelle. Aucune association, notamment les syndicats quand ils existent, ne peut contredire l'Etat. Le mythe d'une unité fusionnelle des individus entre eux et avec leur leader est sans cesse affirmé et réactivé lors de grandes mobilisations. Le désaccord est exclu et l'indifférence, le repli individuel impossibles. « Les totalitarismes sont avant tout anti-individualistes. Leur idéal est celui d'un peuple cohérent et rassemblé »...¹⁰⁶

La Déclaration de 1948 ajoute : « *La volonté du Peuple, « fondement de l'autorité des pouvoirs publics, doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du*

¹⁰⁶ RIGOULOT Pierre, *Le Siècle des Camps*, op. cit p.36

vote ».

Cet article 24 est évidemment bafoué à chaque élection – s’il y en a – dans un Etat totalitaire : des listes uniques réduisent l’exercice du vote à un moment d’exaltation d’une unanimité politique. Des résultats autour de 100% sont régulièrement proclamés. La transmission d’un dirigeant à l’autre se fait sur décision du parti, que ce dernier passe par des élections à liste unique (URSS), ou par une filiation idéo-biologique (Corée du Nord et même Cuba). Les périodes de tension, en particulier lors de la recherche initiale d’une assise politique excluent le recours à toute forme d’élections : le rejet du parlementarisme est un des points communs des systèmes de type nazi et soviétique.

Relevons enfin l’article 26 : *« L’éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l’homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l’amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix ».*

En fait, la tolérance n’est pas une valeur pour l’Etat totalitaire. Tout juste un signe de faiblesse et la reconnaissance d’une diversité dangereuse.

Le système éducatif n’est pas absent. Il est seulement perverti. Même la Corée du Nord a des universités de valeur qui forment des individus servant efficacement le régime. Outre les connaissances, l’Education exige l’acquisition de réflexes politiques adéquats. Pour Armando Hart, le Ministre castriste qui présida à la mise en place du nouvel enseignement révolutionnaire à Cuba, « la liberté doit amener les hommes à des conclusions politiques correctes par des raisonnements corrects. Et, à qui n’était pas convaincu, il répondait : « si cela est du totalitarisme, ce sera du totalitarisme de la raison, de la justice et de la vérité ». René Robert de

Garder, l'ambassadeur de France à Cuba qui rapporte ces propos, en conclut très logiquement qu'« on ne peut guère déclarer de façon plus naïve que l'enseignement ne sera plus désormais qu'une vaste entreprise de propagande ».¹⁰⁷

Les conceptions pédagogiques de Georges Albertini ne sont pas très éloignées de cette approche : « Il faut conduire la jeunesse, disait-il, dans la voie de la vérité révolutionnaire. Il faut la prendre par la main sans lui demander son avis ». Et selon lui, il est indispensable qu'une mystique (sic), socialiste et nationale, remplaçât les références catholiques ».¹⁰⁸ L'idéologie conforme aux valeurs de base de l'Etat totalitaire est non seulement enseignée mais aussi vérifiée, mise en pratique. Ce n'est pas un citoyen simplement soumis qu'exige l'Etat totalitaire mais un citoyen fervent, dynamique, entraînant et exigeant pour lui-même et pour les autres. Sur ce plan, le rapprochement est aisé à opérer entre les Etats communistes (Chine, Corée du Nord, Cuba, Union soviétique) et l'Etat national-socialiste.

¹⁰⁷ Archives du Quai d'Orsay, « Cuba 1952-1963 », n°49, citées in RIGOULOT Pierre, *Coucher de Soleil sur La Havane*, *op. cit.* p.141

¹⁰⁸ RIGOULOT Pierre, *Georges Albertini*, *op. cit.* p. 126/127

Partie 6 : Refus de l'individualité

Produit de sa classe ou de sa race ou/et défini par sa communauté nationale, tout membre d'un Etat totalitaire est cependant paradoxalement inscrit dans un registre moral où s'affrontent le Bien et le Mal. Est-il d'une bonne classe – la classe ouvrière – appelée à susciter l'émancipation de l'humanité ou d'une bonne race, seule apte à conduire le monde ? Ou les deux à la fois, sans grand souci des contradictions, membre d'une caste, appelée à construire le socialisme, comme en Corée du Nord ? Il est alors officiellement et démonstrativement valorisé, magnifié. Mobilisé de manière permanente mais aussi susceptible de volte-face personnelle immorale et politiquement nuisible, cet individu est frappé du sceau de la précarité. Une reconnaissance de son individualité, au moins de son identité politico-sociale, semble bien exister mais l'héroïsation et la mythification expulsent vite cette individualité un moment entrevue. Conforme à son être de classe ou de race, l'individu n'émerge pas vraiment. Ses relations aux « vérités fondamentales » se nouent grâce à une médiation voire à une fusion - l'amour du Chef, du Guide suprême – qui n'est pas sans risque. Héroïsé, en effet, il n'est plus un individu mais un modèle. Et s'il abandonne son rôle positif pour servir des intérêts particuliers, il n'en devient pas pour autant un individu : trahir sa classe et le socialisme qu'il est appelé par l'Histoire à promouvoir, ou bien oublier les devoirs et les privilèges de la race des seigneurs n'est pas sans révéler une certaine malignité et même une certaine perversité.

Toute déviance ou toute opposition apparaît dans ces conditions comme la conséquence d'une manipulation de l'esprit par des forces hostiles voire d'une trahison si contraire à la nature sociale ou raciale du Fautif qu'elle est diabolisée puis éliminée par l'envoi dans un camp ou par la liquidation physique.

Où l'on voit le scandale que représente un individu qui contredit la Loi naturelle que l'on sert. Les camps (sinon la mort) paraissent au fond à la mesure de la gravité du dévoiement.

Sans doute, le schéma se complique souvent en fonction des caractéristiques de chaque Etat. Ainsi jouent leur rôle les circonstances historiques (les syndicats cubains étaient au début de la Révolution contrôlés par l'ancien PC que Fidel Castro cherchait à briser), l'entremêlement paradoxal de conceptions héréditaires étroites et de prétentions socialistes (comme en Corée du Nord), l'appartenance à une catégorie désignée elle-même tout entière comme coupable (les koulaks, les Juifs) sans parler de considérations d'ordre national et politique (comme on en trouve chez Albertini). Toutes ces données nuancent et perturbent la perception de chacun par sa seule référence aux « vérités fondamentales » (historiques ou raciales). Mais ces nuances elles-mêmes, sont plus dues à des déterminations croisées qu'à une reconnaissance de l'individualité de chacun par l'Etat totalitaire.

C'est pourquoi, en dehors des rares personnalités qui ont accédé au rang de modèle et, en tout cas de dirigeant, et qui ont droit, si l'on peut dire, à un procès fabriqué, la répression se fait le plus souvent selon un mode planifié. La condamnation individuelle, quand elle a lieu, vient ensuite et son motif précis, lié à une faute personnelle, n'existe pas ou est sans importance : « Toute catégorie de citoyens que la politique du

gouvernement exclut de la communauté se transforme automatiquement en un des groupes importants de concentrationnaires », écrit Paul Barton à propos de l'URSS stalinienne.¹⁰⁹

Ce n'est pas non plus pour leurs fautes personnelles que les enfants et petits-enfants d'un Nord-Coréen envoyé au camp pour « criminels politiques » sont eux-mêmes internés.¹¹⁰ Cette pratique n'appartient cependant pas spécifiquement à la Corée du Nord qui n'offre pas ici une manifestation d'exotisme extrême-oriental : « L'exil et l'envoi aux camps de concentration des familles pour une faute ou des idées non orthodoxes d'un parent, le déplacement forcé de toute une nation sont à l'ordre du jour, écrit encore Barton. On peut être condamné pour non reniement de mari ». ¹¹¹

Le dirigeant suprême comme ses lointains imitateurs semblent échapper à cette « désindividualisation ». Mais ils n'ont eux-mêmes pas d'histoire personnelle car ils illustrent et exaltent une vie au service de l'Idée. Et les héros – les seuls qui valent la peine d'être évoqués en les sortant de la collectivité - sont moins des individus que des modèles. Horst Wessel est un parfait militant, comme Pavel Morozov. En tout cas, ni hésitation ni recul ni même d'évolution. Idole, Maître suprême ou Fantassin héroïque, la galerie en noir et blanc des Etats totalitaires ne connaît pas l'Histoire, ce qui ne manque pas d'être paradoxal pour le système qui se réclame du matérialisme historique – encore que ce matérialisme et cette histoire sont pour le moins figés dans un déploiement quasi cérémonielle d'une Idée au parfum religieux avec son éden perdu et retrouvé après une ordalie de

¹⁰⁹ BARTON Paul, *L'institution concentrationnaire en Russie* Plon, Paris 1959 p.141 cité in *Le Siècle des Camps*, op. cit. p.180

¹¹⁰ *Corée du Nord, Etat voyou*, op. cit. p. 77

¹¹¹ MORA Sylvestre Mora, ZWIERNIAK Pierre, *La justice soviétique*, Magi-Spinetti, Rome 1945 p. 30, cité in *Le Siècle des Camps* p. 180.

quelques millénaires.

La confirmation du caractère idéocratique de ce type de régime creuse un fossé face aux régimes autoritaires ou dictatoriaux. La dictature d'un Franco ou, plus près de nous, d'un Pinochet apparaît en comparaison comme un simple maintien de l'Ordre social et politique. A condition de ne pas s'engager dans une opposition politique ou dans des manifestations de défi au pouvoir, à condition de ne pas regretter ou de ne pas réclamer plus de liberté, le pouvoir dictatorial « ordinaire », de Franco à Pinochet, laisse vaquer les individus ; les Espagnols choisissaient leur métier et sortaient du pays s'ils en avaient les moyens. Ce n'est ni le cas des Nord-Coréens de 2014 ni des Soviétiques de 1934 (il semble qu'en revanche les Allemands pouvaient sortir de leur pays entre 1933 et 1939). Cette tension vers un monde et un homme appelé « nouveau » mais qu'on devrait dire conforme à la réalité du monde (telle que du moins la perçoit le totalitarisme), est essentielle à ce dernier, comme sont essentiels les rouages qui assurent l'arrachement de chaque individu aux traditions, aux habitudes anciennes, aux croyances et à la culture ancienne mais aussi à l'individualisme, au profit de nouvelles.

Dans le régime totalitaire, l'individu n'est pas guidé par les règles du milieu auquel il appartenait dans le passé ni par des décisions individuelles indifférentes à la collectivité actuelle. Le totalitarisme veut révolutionner la société, la contrôler toute entière dans le but fantasmatique d'adhérer à sa propre essence. Tel Gygès dont la vérité se situe en de ça des algues, coquillages et autres dénaturations marines sous lesquels il apparaît, l'homme du totalitarisme se retrouve dans et par l'effort de l'Etat. Si l'Allemagne nazie et l'Union soviétique multiplient les pôles d'encadrement attachant chaque individu à la collectivité - l'union des femmes, des jeunes, des vieux ; les pionniers, les komsomols,

les sportifs, les écrivains, etc. -,s'il interdit toute association indépendante, s'il contrôle les informations et l'éducation, non au sens où elle doit être « nationale » mais où elle procède d'une seule idéologie, c'est qu'il cherche à dominer jusqu'à la pensée des individus. La famille, un havre dans les dictatures franquistes ou salazaristes, devient un lieu de méfiance dans les Etats totalitaires. Inutile de rappeler les nombreuses statues de Morozov, ce jeune stalinien qui avait dénoncé ses parents contre-révolutionnaires ; inutile de rappeler les mémoires de Jean Pasqualini, ce franco-chinois détenu pendant des années avant d'être remis à la France quand elle reconnut le régime de Pékin en 1964. Il raconte que son fils venait l'insulter jusque dans sa prison : selon le charmant enfant, comme « ennemi du peuple », il ne méritait pas mieux » ! Dans une société totalitaire, l'enfance n'est plus un refuge. A vrai dire, il n'y a plus de refuge du tout : l'acteur important est la police secrète, instituant le soupçon généralisé.

Mais le soupçon et le contrôle généralisés ne sont pas des fins en soi. Il s'agit de répondre à un désir fusionnel, à un monstrueux accouplement obligé du monde social, politique et culturel avec l'être, tel qu'il est dévoilé par la science (historique, biologique ou théologique).¹¹² Les régimes totalitaires prétendent s'adosser à la Vérité, par opposition à ce qui se passe dans une démocratie. Dans celle-ci, on se met d'accord à la majorité des voix sur des lois qui disent plus un consensus qu'une vérité, un accord sur les modalités d'un vivre-ensemble qu'un comportement visant à inscrire dans les faits une théorie qui énonce le Souverain Bien. Le rôle de ces idéologies dont on ne peut entreprendre de montrer la

¹¹² Nous nous croyons justifiés à rapprocher ici encore les trois totalitarismes : il n'y a pas de théologie scientifique mais il n'y a pas plus d'histoire scientifique, même si l'on peut y tendre à l'objectivité, et s'il est bien une science qui a nom biologie, on peut faire aussi une lecture idéologique et fantasmée des réalités biologiques

fausseté sereinement (car on encourt la mort) fait que nombre d'opposants au totalitarisme refusent tout système idéologique ou religieux. C'est même l'enfermement intellectuel dans le cadre d'une théorie désignant le Bien qui fait l'essence intellectuelle du totalitarisme pour un André Glucksman dans son *Voltaire contre-attaque*, où il commente avec ferveur *Candide* dont le personnage - et l'auteur - ne construisent aucune théorie mais prônent seulement la résistance à un Mal (l'« infâme ») que perçoit la sensibilité d'un homme équilibré, sensible, ayant fait l'expérience de la souffrance, du temps qui passe et de la mortalité. Bref, de l'histoire.

Notons enfin que c'est comme « ennemi du peuple » ou du socialisme qu'on se retrouve dans un camp ou un peloton d'exécution. Le jugement moral est présent, nous l'avons vu plus haut, mais il est l'habillage, la dramatisation d'un constat politique et « scientifique ». Ce que manifeste le condamné au camp ou à la mort, c'est une opposition à la Loi suprême déduite chez les nazis de la reconnaissance d'une vérité biologique et chez les communistes d'une vérité historique. Dégât collatéral d'un affrontement de classes à l'échelle de l'Histoire, la condamnation d'un individu est une simple note jouée par l'orchestre des Temps nouveaux. Je cite encore en conclusion du *Siècle des camps*¹¹³ Hannah Arendt, laquelle constate « qu'aucun gouvernement totalitaire ne peut exister sans terreur et aucune forme de terreur ne peut être efficace sans camps de concentration ». Nulle mise en cause individuelle ici. Ce n'est pas l'individu qu'on dit coupable qui est puni de camps. Ce sont les camps qui sont nécessaires à l'exercice de la terreur, mode de fonctionnement ordinaire de l'Etat totalitaire conforme à l'Idée de la roue de l'Histoire, de l'affirmation d'une race ou d'une religion politiques supérieures. Parlant

¹¹³ RIGOULOT Pierre, *Le Siècle des Camps*, op. cit. p. 727

du sort réservé aux ennemis de la Révolution, Mao Dze-dong écrit *dans La Juste solution des contradictions au sein du Peuple* : « Nous les forcerons à se soumettre aux lois du gouvernement populaire, nous les forcerons à travailler pour qu'ils se transforment par le travail en hommes nouveaux ».

Partie 7 : Engagement personnel et exigences d'objectivité

Chaque livre, ai-je dit, a été voulu et perçu par moi comme un combat, un combat justifié par les analyses qu'il proposait. Il ne s'agissait pas cependant de mettre a posteriori en forme une condamnation déjà acquise du totalitarisme ou de simplement l'illustrer dans un domaine ou dans l'autre, sur une scène historique ou une autre. L'étude sur *Des Français au goulag* découle par exemple de connaissances préalables : l'existence du goulag et, dans les camps du goulag, l'existence des centaines de milliers d'êtres humains qui souffraient. Ceux qui, comme moi, le savent en 1984, lecteurs qu'ils sont de Raymond Duguet, de Magarete Buber Neumann, d'Alexandre Soljenitsyne et de Varlam Chalamov, connaissent aussi les dénégations les plus retentissantes de ces témoignages, celles de *l'Humanité* et des communistes français, lors du procès Kravchenko, celles de Pierre Daix en particulier, lors du procès contre David Rousset, celles des Soviétiques – une dénégation qui me scandalisait encore vingt ou trente ans plus tard, même si elle ne consistait plus, dans les années 1970/1980, à en nier la réalité matérielle mais à en minimiser l'importance dans le système, l'horreur dans l'application et le caractère mortifère, refusant par avance la possibilité – qui s'impose à mes yeux - d'une comparaison avec tout autre type de camps, totalitaires ou non. Certes, *Le Siècle des Camps* – comme chacun des autres livres que j'évoque ici - me conduit à faire quelques pas hors de domaines déjà défrichés par moi : je ne connais que vaguement quand j'en entreprends la rédaction, l'existence des camps de concentration à Cuba ou en Afrique du sud. Je fais mes premiers pas dans l'examen des camps du fascisme

italien. Je connais mal le franquisme et le régime de Salazar. Les « camps du Peuple » de la République espagnole pendant la guerre civile sont une vraie découverte tout comme l'internement des Japonais aux Etats-Unis pendant la guerre. J'ignore jusqu'au nom de l'Indonésien Pramoedya Ananta Toer et celui des Hereros. Mais ils viennent de manière nécessaire, convoqués qu'ils sont par la volonté de témoigner globalement de réalités concentrationnaires qui illustrent, mettent en perspective, précisent la nature de camps dont l'existence - et les réticences à la reconnaître - m'indignent. C'est le communisme et ses œuvres, et l'indifférence voire la complaisance à leur égard que je combats. C'est l'envie de proposer une exposition ou démonstration complètes qui me mènent bien au-delà d'un refus ou d'une indignation préalables. Mais la vérité que je vise et la complétude à laquelle je m'astreins ensuite sont peut-être moins recherchées pour elles-mêmes que comme moyens d'affaiblir le camp « d'en face, » celui du communisme et plus généralement du totalitarisme. Ce déplacement sémantique du terme de « camps » montre bien que le camp le plus visé n'est pas celui que l'on croit. Mon indignation suscitée par les camps, les horreurs qui l'accompagnent, le refus ignorant ou hypocrite d'admettre leur existence, est indéniable ; mais cette indignation porte moins sur un objet d'étude appartenant au passé que sur des adversaires politiques et idéologiques présents. Le rejet d'une conception du monde et de ses manifestations politiques *hic et nunc* m'a fait opter pour l'étude de l'URSS, des camps nazis et soviétiques, du castrisme et de la Corée du Nord. Un rejet bien présent au début de mes recherches. Que celles-ci viennent ensuite (comme par hasard ironiseront certains lecteurs) conforter mon rejet premier est indéniable mais pas nécessairement rédhibitoire. Jean-François Revel n'ironisait-il pas déjà, dans *Pourquoi des philosophes ?* sur le doute hyperbolique cartésien qui permettait au père du rationalisme

occidental de retomber sur ses pieds et de retrouver après la « table rase » les croyances de sa nourrice et la *doxa* de tous ses contemporains ?

Mais je n'ai guère l'impression d'être retombé seulement sur mes pieds ! Le livre à bâtir est toujours, je le reconnais, un combat si l'on peut dire, orienté. Les connaissances préalables à sa rédaction permettent surtout le choix et l'affutage de domaines sensibles qui permettent d'explicitier et de légitimer les raisons de l'indignation éprouvée. Ces domaines peuvent être volontairement médiatiques : il s'agit par exemple de nos compatriotes détenus ou retenus en URSS. Leur sort est susceptible d'intéresser un grand nombre de personnes, d'autant que le thème général des *Français au goulag* était méconnu et n'avait jamais fait l'objet d'une étude systématique. Certains cas sont étonnants, on peut même oser dire « *people* », comme celui de ce jeune Français évoqué plus haut, qui passe des années en URSS contre son gré et parvient, caché dans le coffre d'une voiture, à se réfugier à l'ambassade de France à Moscou. Ou comme celui de cet interprète de l'armée allemande, fasciné par l'histoire de sa famille émigrée à Saint-Pétersbourg au début du XIX e siècle, qu'il quitte tout jeune avec ses parents au début de la Révolution bolchevique. Avant de se retrouver pris au piège dans la poche de Courlande fin 1944... *Le Siècle des Camps* a été rendu possible par cette première approche, qu'il était cependant indispensable de dépasser. Le nombre énorme de détenus au goulag, le taux de mortalité qui y a cours, tout cela fait alors l'objet de recensions attentives. Peut-être trouve-t-on d'autres aspects importants à souligner pour rendre compte du goulag. Mais ce sont ceux-là que je retiens surtout parce qu'ils auront une portée dans la désagrégation de l'image complaisante qu'en ont encore nombre de gens au moment où le livre sera publié. L'ouvrage est sans doute écrit « pour les besoins de la cause », mais ces thèmes que je me donne comme tâche de mettre à jour

sont effectivement neufs ou méconnus. Certains mêmes me plongent dans des abîmes de perplexité comme celui du mécanisme des dénégations.

Il ne s'agit pas de justifier une condamnation a priori mais de valoriser, et même d'approfondir et de préciser des éléments d'un dossier à charge dont j'ai toutes raisons de croire fermement qu'il est globalement accusateur. Ma détestation du totalitarisme ne « courbe » pas la vérité, mais elle induit une entrée en matière, une manière particulière d'aborder des événements historiques et même – pourquoi pas ? – de les constituer en objets de recherche.

La haine, et même des préjugés, peuvent donc être profitables. François Furet considérait que « l'acharnement de Mathiez contre la fausse idole d'Aulard » n'était pas « sans valeur ajoutée à la connaissance de l'histoire politique révolutionnaire ». Cet acharnement l'a mis en effet « sur la piste de documents qui lui ont permis d'établir, ou au moins de rendre très vraisemblable la corruption de Danton ». Un engagement, même paroxystique, même infondé, offre un angle original à la recherche et par là fructueux. Ainsi puis-je justifier et même revendiquer l'apport positif de mon engagement dans un domaine dont le dévoilement ne dépend pas seulement du savoir du chercheur.¹¹⁴

Le Siècle des Camps suppose de plus la connaissance de l'existence de camps dans des régimes politiques différents : en découle la question de la similitude et de l'analogie de ces différents types de camps. Sont-ils semblables et différents et en quoi ? Manière, par le biais du système concentrationnaire, de répondre à la question des rapports entre communisme et nazisme, manière de mieux les fonder encore et à tout le moins d'illustrer les arguments des philosophes, sociologues et historiens

¹¹⁴ FURET François Furet, Histoire universitaire de la Révolution. FURET François, OZOUF Mona, *Dictionnaire critique de la Révolution française p.129*, Champs Flammarion Paris 2007

qui ont tenté ce rapprochement. Il s'agit bien d'un combat dans lequel une meilleure connaissance de ce qui fut mon adversaire n°1, le totalitarisme communiste, va renforcer sa dévalorisation, la mise en évidence de ses plaies et de ses mensonges. Voilà ce qui a compté à mes yeux.

Certes, il faut veiller strictement à ne rien avancer qui n'ait été précisément confirmé par des témoins et des chercheurs. Et cette recherche qui se veut sérieuse a pour objet les victimes, les individus envoyés au camp ou exécutés, leur nombre, leurs conditions de détention ou d'exécution, leur désespoir ou leur résistance. Voilà une sensibilité aux droits de l'homme et au sort des individus bien utile pour réunir des connaissances factuelles sur une des facettes du système totalitaire mais aussi, ensuite, des connaissances qui permettent de s'interroger sur les analogies entre le communisme et le nazisme – au moins en matière de répression. L'objectif est alors consciemment théorique. Il s'agit d'apporter sa pierre aux débats récurrents autour de la légitimité de la catégorie de « totalitarisme ». Mais il s'agit de quelque chose de plus, qui garde la trace de mes motivations personnelles à aborder ce sujet. Car la justification du caractère totalitaire du système nazi et du système soviétique les rapproche et montrer qu'on peut rapprocher le communisme du nazisme, c'est à coup sûr travailler à le déconsidérer aux yeux de ceux qui cherchent toujours à l'excuser. Or, nombreux sont les points sur lesquels la validité du rapprochement des deux systèmes peut-être testée – depuis l'idéologie (qui attribue au travail un rôle censé régénérateur) jusqu'à la suppression physique massive des individus. Je serai ainsi, sans aller plus loin, conduit au bord, si l'on peut dire, de la Shoah et de ses centres d'extermination puisque les Soviétiques réalisèrent eux aussi des éliminations physiques à grande échelle hors de toute légalité (et humanité). Ce dernier point est notamment attesté par des témoignages comme celui de Lev Razgon, que j'ai mis en avant dans *Le Siècle des*

Camps : « L'URSS eut, comme l'Allemagne nazie, à côté de des camps de concentration, de véritables centres d'extermination baptisés points spéciaux, où furent assassinés des centaines de milliers d'êtres humains. Lev Razgon rapporte qu'un ancien bourreau avec qui il s'est entretenu lui avait décrit la manière dont les zeks étaient amenés par camions et comment on les exécutait près d'une colline...Une équipe creusait des fosses. On faisait descendre les détenus et on les fusillait. Un travail normal, quoi, précise le bourreau. Les équipes se relayaient. Celle qui creusait les fosses jetaient les cadavres dedans, les enterraient et creusaient une nouvelle fosse pour le lendemain. Le travail fini, ils rentraient au camp. Cela leur valait des points, c'est à dire des réductions de peine pour travail au-dessus de la norme. Et puis, ils étaient bien nourris, le boulot n'était pas salissant, c'était pas comme abattre des arbres »¹¹⁵.

Non seulement j'illustrais ainsi de manière forte l'absence de prise en compte des individus mais je tentais de réduire l'hémiplégie mémorielle européenne, encore mal soignée. Je ne gommais pas pour autant cependant, par souci d'exactitude et pour couper court à toute critique scandalisée, l'unicité de la Shoah : « de la même manière qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre un système qui prétend ré-humaniser, corriger, amender, les détenus du goulag, de même on ne peut déduire une finalité intentionnelle à partir des effets constatés, c'est à dire la mort massive d'innocents. Certes, dans les deux cas, le taux de mortalité est effrayant : la mort n'est pas pour autant, le lot automatique et programmé du détenu du camp soviétique ». C'est dans les centres d'extermination que la mort est programmée. Et de citer Evguenia Guinzbourg : « Notre enfer d'Elguen possédait cette particularité que sa porte n'était pas surmontée

¹¹⁵ *Le Siècle des Camps, op.cit.* p. 733.

de l'inscription Laissez-là toute espérance. De l'espérance, nous en avons. On ne nous envoyait pas à la chambre à gaz, ni à la potence. A côté de travaux qui étaient pratiquement une condamnation à mort, il y en avait d'autres qui permettaient de survivre.¹¹⁶

Et je concluais : « En URSS, il s'agit d'isoler, de punir, de produire, quitte à faire périr des détenus. Dans le cas des Juifs déportés par les nazis, il s'agit de faire périr, quitte à utiliser la force de travail de quelques uns avant leur passage programmé par la chambre à gaz. Il va sans dire que du point de vue de la victime, la nuance peut sembler spécieuse. Elle n'en est pas moins décisive ». ¹¹⁷

L'opposition entre cette approche « engagée » et l'approche « universitaire et scientifique me paraît ainsi peu pertinente si l'on prend garde à ne pas aller au devant de ses souhaits. Ce n'est pas l'avis de tous et l'on a pu voir récemment, à l'occasion d'un colloque sur l'usage que Vladimir Poutine faisait de la mémoire de la deuxième guerre mondiale, des universitaires reprocher aux organisateurs de mélanger les deux genres et de confondre approche militante et approche scientifique. Il fallut une longue lettre d'un des participants, lui-même universitaire, pour contester que le reproche fût fondé.

Quelques jours après, un voyage du Président de la République française à Cuba semble lui aussi avoir donné l'occasion aux deux approches de s'afficher contradictoirement. Après de multiples interventions médiatiques des militants, globalement critiques ou sceptiques sur la réalité de ce rapprochement américano-cubain, on vit se dérouler un colloque universitaire qui n'était pas conçu pour mettre en cause le régime castriste, bien au contraire.

¹¹⁶ *Le Siècle des Camps, op. cit.* p. 234

¹¹⁷ *op. cit.* p. 235

De toutes façons, motivé, suscité par des émotions et des pensées préalables, entrepris pour plaider la cause de la liberté face au totalitarismes, un livre se détache de ses premières recherches « orientées » et motivées, et prend une voie autonome par rapport au désir de son auteur dans la mesure où sa logique interne l'oblige à répondre à des interrogations et des demandes de justifications qui l'éloignent de son combat premier. L'histoire des camps dans leur ensemble ouvre inévitablement sur d'autres horizons que celui du totalitarisme qu'on détaille, illustre et déploie pour mieux le dénoncer. Des démocraties aux dictatures ordinaires, des situations coloniales aux lendemains d'un coup d'Etat militaire, je devais quitter parfois le monde totalitaire. J'étudiais des camps qui n'avaient rien à voir avec les systèmes concentrationnaires habituels, des Etats-Unis au Portugal, de l'Algérie à l'Indonésie.

C'est encore cette logique interne à l'œuvre qui me pousse, à la fin du *Siècle des camps* à me poser la question des rapports entre le génocide et les camps : « le camp *stricto sensu* n'obéit pas à une logique d'extermination mais se donne une mission de punition et/ou de rééducation. Le génocide – toute élimination de masse – se commet toujours en dehors du système concentrationnaire : ravins, hélicoptères, fosses communes, carrefours routiers, centres de mise à mort, prisons »¹¹⁸. Il en est de même lorsque je me demandais aussi pourquoi la fin des camps était liée à la fin du XXe siècle...Une question sans doute quelque peu académique et sans rapport avec une quelconque arme contre les Etats totalitaires : « A quoi tient le lent dépérissement de la logique concentrationnaire » constatée, analysée du début à la fin du XX e siècle ? Je l'attribuai au moins à deux facteurs : « d'abord à ce que d'aucuns

¹¹⁸, *op. cit.* p. 732

appellent communément la mort des idéologies ou, si l'on préfère, des systèmes. Ensuite à la trop grande charge émotive que charrie l'image du camp ». ¹¹⁹ Il faut probablement pour que naissent les camps que les deux phénomènes suivants se conjuguent : d'une part –facteur idéologique – la volonté de rejeter un peuple, une classe ou une race en dehors de la communauté, et de l'autre, les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ce rejet : des routes, des fils de fer barbelés, la mise au point d'un système qui exonère le « donneur d'ordre » de toute culpabilité excessive- du fait qu'il ne tue pas lui-même mais laisse cette responsabilité aux circonstances qui découlent des conditions propres au camp. » ¹²⁰

Dans les autres ouvrages retenus, ce même schéma s'applique-t-il ?

Dans *Corée du Nord, Etat voyou*, il n'était pas question seulement de ce régime totalitaire et des raisons pour lesquelles il pouvait être qualifié comme tel. Un indéniable parfum spécifique voire exotique était l'objet de ma fascination : le culte de la personnalité poussé jusqu'à l'absurde et le lien de complicité, d'harmonie entre les éléments naturels et les dirigeants du pays ne trouvaient nulle part ailleurs dans le monde un équivalent. L'étrangeté de la rhétorique guerrière, répétitive et menaçante mais aussi son statut d'idéologie d'un Etat capable de construire un arsenal nucléaire rendant par ce lien avec la modernité l'étrange plus étrange encore, tout cela m'avait profondément frappé. Manière de dire que la perspective de dénonciation du totalitarisme ne se suffit pas à elle-même.

J'évoquais les compatriotes victimes de leurs illusions, comme Jacques Sédillot, mentionnais les excès, n'hésitais pas à m'attarder sur les

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ *op. cit.* p. 734

horreurs, ne manquais pas de rapporter les éléments romanesques que je pouvais.

Mais en cherchant à en savoir plus sur le rapport de la Corée du Nord aux droits de l'homme et sur la reconnaissance du rôle de chaque individu, j'étais amené à sortir de ce seul registre : j'étudiai le sort des réfugiés, ce qui m'amenait à connaître leurs routes, leurs passeurs, les difficultés de leur adaptation au Sud, le rôle des différents Etats, de la Chine notamment.

On trouve peu de choses sur le nucléaire dans *Corée du Nord, Etat voyou*, sur la production de céréales ou sur les chances de survie du régime. Mais en refermant l'ouvrage, le lecteur a une idée relativement nette des souffrances que peut infliger un Etat totalitaire à sa population. Des souffrances mais aussi des illusions, de l'aveuglement, de l'ignorance de cette population – dont on comprend peu à peu que ce qui lui manque le plus, c'est une vision sur ce qui se passe dans le reste du monde, et des repères qui feraient que la direction nord-coréenne ne pourraient plus tenir le même discours sur l'excellence de la situation nord-coréenne, la qualité exceptionnelle de son dirigeant-que-le-monde-entier-nous-envie...*Corée du Nord, Etat voyou*, parti de mon étonnement et de mon indignation, s'ouvre sur des connaissances et même des connaissances indispensables à la compréhension de ce qui est nécessaire pour affaiblir le régime. Quel chemin parcouru depuis mes premières réactions scandalisées !

C'est à peu près le même schéma qui peut être présenté en examinant *Coucher de Soleil sur la Havane* : connaissances préalables suscitant l'indignation, volonté de mener le combat en examinant avec précision la vie quotidienne et les souffrances des Cubains, leur misère et leurs tentatives de fuite. La connaissance du système politique castriste et de

son système de répression, est comme je l'ai dit plus haut à propos des camps soviétiques ou de la situation en Corée du Nord, un combat - contre le mensonge et contre les forces politiques qui l'affectionnent. Mais au delà de cet examen détaillé de faits d'abord connus vaguement, on débouche sur la connaissance du système castriste dans son ensemble, sur la connaissance de son système de répression, sur les intellectuels de gauche français qui l'ont soutenu un temps, et sur des réflexions concernant tiers-monde et tiers-mondisme,

Sans doute, mes connaissances préalables et les questions que je souhaitais examiner en entreprenant la biographie de Georges Albertini ne répondaient-elles pas à une urgence idéologique. Je n'avais pas de combat à mener contre le nazisme. Il est même honnête de ma part de reconnaître que me pencher sur la biographie de cet homme était d'abord une entreprise de clarification personnelle. Je m'en suis expliqué plus haut. Ayant publié de nombreux articles dans *Est & Ouest*, une revue fondée par Georges Albertini, et étant devenu le directeur d'un Institut d'histoire sociale lié, au moins par l'amitié que vouait son fondateur Boris Souvarine à Georges Albertini, je pouvais être anxieux de découvrir qui était vraiment cet homme. Mais cette clarification ayant été poussée assez loin depuis des années, sans éprouver le besoin de m'en expliquer publiquement, c'est davantage du côté de l'opposition manichéenne du nazisme et du communisme, et de la critique d'une conception réductrice du totalitarisme nazi, comme raciste et hyper nationaliste qu'il faut voir en quoi cet ouvrage reste un livre de « combat ».

Si en effet, le nazisme a plus affaire qu'on ne le dit avec le socialisme – et Albertini, longtemps membre de la SFIO et lié au courant pacifiste et anticommuniste au sein de la CGT, devenu collaborateur des Nazis après 1940, oblige à s'interroger sur ce point - alors c'est non seulement la

connaissance du totalitarisme nazi qui s'en trouve approfondie mais aussi celle du totalitarisme communiste attaché apparemment à sa famille progressiste et à la gauche.

Une fois de plus, mon parti pris combattant me semble avoir permis d'ouvrir une direction de recherches importantes : la nature du national-socialisme comme variante du socialisme grâce à la médiation de cet Albertini, un partisan acharné du nazisme issu du courant néo-socialiste et pacifiste défendu par Ludovic Zoretti, Marcel Déat et René Château. Cette biographie de Georges Albertini vaut moins pour elle-même que comme le rappel d'une proximité du totalitarisme communiste et du totalitarisme nazi - abordé en quelque sorte inversement à l'habitude. Il s'agit moins de noter ce qui pourrait rapprocher le communisme du nazisme mais bien de ce qui pourrait rapprocher le nazisme du communisme. Là, on est parvenu bien loin de ma gêne personnelle devant des liens amicaux (entre Souvarine et Albertini) tout en retrouvant le combat que je menais contre le communisme

C'est ainsi qu'à mes yeux, l'insistance commune aux nazis et aux communistes – et entre les deux à ces « socialistes nationaux » dont Albertini se réclamait – sur la nécessité d'une lutte contre l'individualisme, le libéralisme et le parlementarisme était plus importante à souligner que tout autre épisode de sa vie. Tout comme le privilège accordé au collectif sur l'individu ou la diabolisation de toute opposition politique. La référence enfin aux ouvriers, au socialisme, insuffisamment relevée dans le nazisme, me parut une piste intéressante à explorer.

L'étonnante issue positive de son procès à la Libération, l'engagement d'Albertini au côté de Guy Mollet puis du courant gaulliste, son rôle d'agent des services de renseignements américains, son entregent, ses relations avec Pierre Juillet et Marie-France Garaud ou Jean-Baptiste

Doumergue, aussi passionnants, voire romanesques soient-ils, illustrent surtout cette autonomie d'une étude thématique ou (comme ici) biographique. Le vin de la vie d'Albertini étant tiré, il me fallait le boire – même si sa vie fut à la fin misérable, terrifié qu'il était par le débordement qu'il attendait de Mitterrand par les communistes. Tout ouvrage, même suscité par ses propres affects, suscite un intérêt pour certains sujets imprévus auxquels on est conduit nécessairement. D'abord lié à une problématique personnelle, j'étais dans cet ouvrage forcé ensuite de m'atteler à accroître des connaissances historiques et à me déployer dans des domaines avec lesquels je n'avais guère à voir personnellement : Vichy et le nazisme, la période 1939-1941 des rapports soviéto-nazis, longtemps sous traités dans notre historiographie, l'anticommunisme sous la IV^e République, le syndicat Force ouvrière, etc.

Cette biographie de Georges Albertini avait aussi cette signification que j'ai tourné la page du communisme. La comparaison avec le nazisme a été revendiquée, analysée, proposée par Alain Besançon¹²¹ ou par Stéphane Courtois¹²². Si je m'amuse (je ne vois guère comment je peux le dire autrement) de l'obsession anticommuniste d'Albertini, de son rôle de Cassandra lors de l'élection de François Mitterrand, de son refus de croire au changement et à l'affaiblissement de son ennemi de toujours, le PCF, c'est sans doute que j'ai l'avantage de savoir que cet affaiblissement qui commençait alors était incurable ; c'est aussi d'avoir progressivement « noyé » le communisme dans le concept de totalitarisme où figurent le nazisme (qu'Albertini voulait opposer au communisme) et – à mes yeux en tout cas – l'islamisme radical.

¹²¹ V. BESANCON Alain, *Le Malheur du siècle : sur le communisme, le nazisme et l'unicité de la Shoah*, Fayard, Paris 1998.

¹²² Préface au *Livre Noir du Communisme*, Laffont, Paris 1998

Rendue possible par cette étude comparative qu'est *Le Siècle des Camps*, renforcée par la découverte que le communisme pouvait être instrumentalisé pour une recherche de pouvoir personnel absolu – un statut peu glorieux pour le « Grand Satan » communiste comme à Cuba et en Corée du Nord - s'ouvrait ainsi pour moi le temps du totalitarisme...

Partie 8 : Le risque majeur pour une œuvre engagée

Après avoir souligné que la source, l'orientation et les résultats novateurs pouvaient devoir beaucoup à l'« acharnement » même de Mathiez pour Aulard, François Furet notait que, de ces « preuves », « le nouveau procureur tirait plus qu'elle ne pouvait offrir ». Le préjugé, la préférence irrationnelle, spontanée peut ainsi « tirer » l'historien au delà de ce qui lui est permis d'affirmer : « Mathiez aime Robespierre pour les mêmes raisons qui le font haïr Danton : parce qu'il est chaste, convaincu, vertueux. De l'action de l'Incorruptible, il écrit une hagiographie où la naïveté moralisante se mêle au fanatisme partisan, pour faire de l'affreux printemps 1794 le triomphe fugitif de la fraternité... »¹²³.

En même temps qu'il m'ouvrait des portes sur des objets de recherche nouveaux, mon rejet violent de régimes politiques, que je définissais ensuite comme totalitaires, ne m'a-t-il pas conduit à forcer le trait ? N'ai-je pas choisi insidieusement mes exemples pour que les jugements soient conformes à mes sentiments préalables ? N'ai-je pas accentué de façon manichéenne l'opposition entre démocratie et totalitarisme ? La volonté de dénoncer le sort scandaleux subi par les victimes n'induit-elle pas une « diabolisation » des régimes en cause et l'application coûte que coûte d'une grille de lecture totalitaire parce que celle-ci est au fond infamante ?

Des exemples discutables, on en trouve dans mes livres. J'ai été victime d'affabulateurs, de menteurs voire d'escrocs, mentionnés avec compassion par exemple dans *Des Français au goulag*. Le héros d'*Echappé du camp 14* est revenu sur certaines de ses déclarations.

¹²³ *Op. cit.* p. 130

Aucune récusation ne remet cependant en cause les analyses qu'on trouve dans *Le siècle des Camps* ou dans *Corée du Nord, Etat voyou*.

Coucher de Soleil sur La Havane retient aussi certaines données et en minimise d'autres. Ai-je suffisamment par exemple reconnu la nocivité du régime de Batista pour ne pas entrer dans l'argumentaire castriste désireux d'en montrer la noirceur afin de mieux souligner son propre éclat ? La petite armée de Batista était particulièrement corrompue et n'hésitait pas à profiter de sa force dans les campagnes, notamment, au détriment des paysans et des petits commerçants. En ai-je tenu assez compte ? Pourtant, comment expliquer sans la corruption le succès d'une organisation des plaines et des villes, comme « Résistance civique » et sa contribution importante au succès de la Révolution castriste ?

Parlant de Georges Albertini, j'ai pu être induit en erreur par des documents tronqués ou biaisés. Ses souvenirs, les bilans qu'il donne de son action ne sont pas impartiaux et je le savais. Mais en ai-je tenu suffisamment compte ? N'ai-je pas négligé l'importance de ses échanges avec les autorités allemandes, notamment à l'ambassade d'Allemagne à Paris ? La médiocrité des arguments avancés en faveur de ses rapprochements entre l'armée du Reich et celle de la République française en 1942 a-t-elle été assez soulignée ?

Dans la biographie d'Albertini comme ailleurs, mon envie de combattre le totalitarisme soviétique n'a-t-elle pas privilégié une approche idéologique respectable (totalitarisme versus démocratie) alors que, de manière plus prosaïque j'aurais pu reconnaître dans son choix de collaboration avec le nazisme un petit homme assoiffé de pouvoir, quel que soit l'étendard qu'on lui donnerait l'occasion de brandir ?

N'est-ce pas encore ce privilège accordé à l'approche idéologique qu'il faut mettre en cause quand j'accorde seulement le statut de nuances ou de

spécificités particulières à des traditions féodales qui offrent pourtant une grille de lecture plus ou moins cohérente de la politique nord-coréenne ? Revendiquant une posture engagée et la prétendant heuristique, je n'ai peut-être pas assez perçu que mes références – l'URSS stalinienne, le totalitarisme vu par George Orwell, les années 1930 - induisaient une accusation voire une diabolisation préétablie m'amenant à privilégier des cas dramatiques, des hypothèses pessimistes et finalement une confirmation pure et simple de ce que j'envisageais en commençant ma recherche. Mes références à une secte ou mon usage de la catégorie d'Etat-voyou, de *rogue state* dénoncé par le président George Bush, c'est à dire d'un Etat se conduisant comme un malandrin individuel, montrent pourtant la difficulté qu'il y a à se contenter d'une analyse du régime nord-coréen comme simple répétition ou reproduction de l'URSS stalinienne. Cette conception « muséographique » de la Corée du Nord pour utile qu'elle soit ne fonctionne pas de manière tout à fait satisfaisante comme grille de lecture de la Corée du Nord. Faut-il pour autant l'abandonner ? Le romancier Yann Moix, préfère qualifier la Corée du Nord de système « tout autre » qu'il faut avoir « senti » en s'y rendant pour le comprendre, et il refuse de l'aborder comme un vulgaire confetti du vaste empire communiste /soviétique de jadis. La journaliste suisse Juliette Morillot l'approuve et juge de toutes façons inaptes à dénoncer le système nord-coréen ceux qui n'en parlent pas la langue et qui croient pouvoir la juger au nom de l'anticommunisme. Mais l'anticommunisme serait-il une grille de lecture nécessairement erronée pour étudier le communisme ? Faudrait-il aussi s'interdire l'antinazisme et observer la plus grande neutralité pour décrire l'Allemagne hitlérienne ? L'antinazisme conduisant à privilégier les horreurs de ce régime conduirait-il à avancer des sottises ? Sans doute les autoroutes, les *Volkswagen*, les conditions de travail des ouvriers allemands supérieures à

celles de leurs homologues français, cela existait aussi. Mais l'antinazisme n'est pas plus nécessairement aveugle sur l'Allemagne de Hitler que ne l'est l'anticommunisme sur la Corée du nord actuelle. Oui, il y a une université Kim Il Sung où l'on forme des étudiants capables d'acquérir de bons niveaux linguistique ou informatique, Oui, un certain nombre de cadres du régime sont satisfaits. Oui, la Corée du Nord a quelques raisons de se sentir menacée. On ne voit guère en quoi cela change les descriptions et les analyses qui s'intéressent à ce pays par le biais des victimes du système. Quant à l'insistance sur la spécificité, et même sur l'altérité essentielle de la Corée du Nord, elle est compréhensible mais s'apparente de manière caricaturale à la critique menée contre l'idée même de totalitarisme. En multipliant les considérations savantes d'ordre culturel, social, économique, historique, on fait de chaque réalité un phénomène à part.

La mer est bleu turquoise dans les Caraïbes, et les rythmes musicaux cubains entraînants. On peut recevoir des informations sur ce qui se passe dans l'île parce que le pouvoir laisse volontairement la bride sur le cou à de nombreux opposants. Il n'empêche : il n'est pas absurde de penser que le régime castriste est malgré tout de nature totalitaire.

Les origines d'une révolution, son entourage géostratégique, la personnalité de ses dirigeants comme de ses adversaires, sa culture, ses ressources économiques lui sont toujours propres. Un tel constat est en fait une banalité. Et l'on est tenté de soupçonner cette banalité d'avoir une fonction, celle d'interdire la légitimité de la catégorie de communisme, qu'on ne peut alors plus subsumer sous celle de totalitarisme en la rapprochant du nazisme. Coup double, en somme ! A ne pas voir que tous les communismes sont du communisme, on effrite la réalité politique en une addition de faits, d'événements, de décisions, de données économiques et sociales spécifiques. Mais qui a dit qu'un

concept rendait compte de toutes les caractéristiques particulières ? N'est-ce pas précisément la fonction du concept que de renvoyer à une certaine universalité qui s'abstrait des données spécifiques à chaque réalité sensible ? Je devrais oser renvoyer ces critiques du totalitarisme aux textes de Platon les plus classiques où Socrate explique à son interlocuteur ce qu'il entend par définition...

Le Siècle des Camps aurait pu fournir des arguments à ces « savants » amoureux des détails au point d'en faire l'essentiel puisque le livre rapproche sous un seul concept de camps, des lieux de regroupements, d'internements, de punition, d'élimination voire d'extermination. Mais j'ai reconnu diverses catégories de camps et j'ai établi que leurs différences dépendent de la fonction qui leur est assignée, elle même découlant de la nature de l'Etat dont dépendent ces camps. Ces diverses catégories n'interdisent pas une unité qui est à rechercher dans un enfermement rassemblé (une concentration) et une certaine désindividualisation puisque c'est en général l'appartenance à une catégorie (groupe social, groupe combattant, groupe supposé dangereux, etc) qui détermine l'enfermement, cette unité même permettant de s'interroger par exemple sur ses conditions d'apparition dans l'histoire ou ses rapports avec d'autres types de violence faite aux individus.

En quoi, dans *Le Siècle des Camps*, le choix d'examiner les souffrances d'individus internés pouvait-il induire des « dérapages » préjudiciables ? En l'an 2000, date de publication de l'ouvrage, la révolution de l'ouverture des archives soviétiques a eu lieu. Nous ne sommes plus depuis cette ouverture dans l'à peu près et Nicolas Werth a publié des données statistiques relativement précises sur les réalités quantitatives du système concentrationnaire. J'ai ainsi bénéficié de cette barrière de protection statistique faite desquelles les plus grands, tel Souvarine, ont avancé des données outrancières, comme nous l'avons souligné plus haut.

Aucun des pays mentionnés comme « générateurs » de tel ou tel type de camps ne se réduit pourtant à cette « génération ». Cette « autre réalité » dont on admet aisément l'existence, ne contredit en rien l'existence et la nature de ces camps. Il y a le goulag mais il y a aussi des ambitions concurrentes, des cadres incapables ou brillants et à côté d'une répression sanglante, des pièces de théâtre où les gens vont rire, des matchs de football et de hockey, des amours, des haines et des maladies. Tenir compte de tout cela est indispensable à une connaissance globale du pays. Mais aussi accessoire si l'on veut décrire une des pires manifestations du fonctionnement de l'Etat totalitaire soviétique. Le goulag, c'est « l'URSS utile », si l'on peut dire, pour l'analyste engagé que je suis, mais ni l'URSS unique ni la seule intéressante en soi. Peut-être même faudra-t-il un jour travailler sur les rapports entre les deux mondes : que savait-on, « dehors », de l'existence des camps ? S'en indignait-on ? Les craignait-on ? Cela a été fait pour l'Allemagne nazie. Pour approfondir la nature et le fonctionnement du totalitarisme soviétique, une telle étude serait même souhaitable, mais ne pas en tenir compte, au moins dans ce premier temps d'analyse du système concentrationnaire, n'a rien de rédhibitoire. La biographie d'Albertini qui cherchait à comprendre les liens noués au nom du socialisme, avec le nazisme, aurait pu être mal dirigée si je m'en étais tenu à ce que disait Albertini, en particulier de lui-même. Recommandation à la fois banale et récurrente. Le rapprochement du parcours de Georges Albertini et de celui d'un Ludovic Zoretti, d'un Guy Lemonnier, ou des pacifistes Marie Langlois, René Château, secrétaire général du Syndicat national des Instituteurs, ou encore de Marcel Déat, m'interdisait toute croyance en la spécificité radicale du cas Albertini. A vouloir sonder cet individu favorable au nazisme, on découvrait un système de justifications qui ne lui était pas propre, mais aussi une ignorance voire un dédain pour le sort réservé aux Juifs, un enthousiasme

pour une doctrine censée se plier aux lois de la biologie, une passivité voire une complicité de la part des juges, une faible exigence de droiture de la part de ces amis politiques. Mille nuances et précisions qui ne gommaient pas l'essentiel à mes yeux : un lien entre un certain socialisme français et le nazisme.

Reste le troisième risque que nous mentionnions : celui d'une opposition manichéenne du totalitarisme et de la démocratie, habillage moderne et philosophique de la vieille opposition du Mal et du Bien, inspirée, induite par une affectivité moralisante, quelque peu bouillonnante et brouillonne. Pourtant, on peut le vérifier, sont posées dans ces ouvrages la question des marges du totalitarisme (très présente dans *Le Siècle des Camps* voire dans *Corée du Nord Etat voyou*), et celle du passage de la démocratie au totalitarisme (dans *Coucher de Soleil sur La Havane*, mais aussi dans *Georges Albertini*).

L'opposition frontale est certes assumée entre démocratie et totalitarisme. Mais il est aussi beaucoup question de la genèse du totalitarisme, du passage d'une dictature au totalitarisme et même du passage – et des points communs dans certaines circonstances – qu'on peut leur trouver.

La réflexion sur le camp elle-même, sur l'unité et la diversité de ce que recouvrait ce concept nous préparait à une réflexion de ce type sur sa relation avec le génocide et sur celui-ci avec le totalitarisme. Sans doute avons nous quelques points de repère clairs. Entretenant cette discussion dès les premières pages de notre histoire des camps au XX^e siècle, nous écrivons : « la fonction de Treblinka est d'exterminer, celle de Dora de faire travailler jusqu'à l'usure totale, celle de Manzanar (le principal camp américain pour Japonais pendant la II^e guerre mondiale, situé en Californie) d'isoler temporairement des catégories de citoyens posés

comme suspects »¹²⁴. Pour la clarté de l'analyse, pour le respect de différences majeures qui donnent un sens différent à l'incarcération dans chaque cas, on distingue plusieurs catégories bien qu'on ne puisse prétendre que tel ou tel événement surgi dans le camps, que telle ou telle pratique ne relève que de la catégorie à laquelle on a, *in fine*, rattaché ce camp - comme si l'on tenait compte de repères indéniablement différents sans bien savoir à quel moment précis on passait de l'un à l'autre. L'Hadès, le Purgatoire, l'Enfer, la Géhenne sont de natures différentes.¹²⁵ Des éléments appartenant à un domaine peuvent se trouver, au moins momentanément, sous la direction de tel ou tel chef de camps, dans un autre domaine.

Les systèmes politiques au sein desquels se déploient ces camps, systèmes politiques qui au fond donnent sens à nos distinctions, sont eux-mêmes à bon droit distingués. La dictature de Salazar ou celle de Franco n'est pas totalitaire mais il est des éléments de l'un et de l'autre parfois difficile à distinguer en dehors d'une intensité à un moment donné. Le contrôle social sous Franco et sous Brejnev est-il toujours facilement opposable ? En Espagne, l'absence à la messe du dimanche vous mettait à la campagne sur la liste des suspects. Le travail le même jour était, encore dans les années 1960, passible d'une amende et d'une interdiction de le poursuivre par la *Guardia civil*. L'absence de systématisme, la rapide désagrégation de ce système d'exigences alors que se maintenait le franquisme lui-même peuvent à bon droit mettre en doute leur caractère essentiel pour caractériser le régime alors qu'il perdurait dans le camp socialiste. On ne peut nier pour autant que ce dernier ait évolué. Adaptation ? Evolution ? Lâcher du lest pour garder l'essentiel, s'adapter aux nécessités du moment pour mieux se renforcer est un choix qu'on

¹²⁴ *Le Siècle des Camps, op. cit.* p. 19

retrouve tout au long de l'histoire politique (et il ne concerne pas seulement les Etats totalitaires). Mais quand Boris Souvarine explique que Khrouchtchev ne change que la forme de la répression, quand Albertini explique que plus le parti communiste se modernise, plus il est semblable à lui-même, nous accueillons leurs propos avec une certaine gêne. Il est vrai que nous avons vu la suite, qu'ils n'ont pas eu le loisir de voir. Khrouchtchev savait l'autorité du parti, laissait pénétrer des aspirations consuméristes et libérales. Le PCF se modernisait mais aussi se banalisait et creusait sa tombe. La vieille dialectique du fond et de la forme n'est pas assimilable à celle de la réalité et de l'apparence. La forme, c'est aussi le fond.

Pour compliquer les choses, on notera que toute évolution ne signifie pas la dégradation du totalitarisme. Ce n'est pas une forme politique moderne que recherche le totalitarisme nord-coréen. Les formes d'exercice de son pouvoir sont au contraire parfois si nettement évocatrices d'un monde passé qu'on a pu lui dénier tout rapport avec le marxisme-léninisme : déification des dirigeants, communion de ceux-ci avec la nature¹²⁶, exaltation de la « coréanité » peuvent renvoyer au pouvoir impérial ancien. Mais les trafics de cigarettes, de drogue et de faux billets, les kidnappings de citoyens étrangers¹²⁷ renvoient plutôt à une voyoucratie. Dernier stade du totalitarisme ? Difficile à dire. En tout cas, la conscience de la complexité n'est pas l'apanage des adversaires du concept de totalitarisme.

¹²⁵ *op. cit.* p. 45

¹²⁶ v. *Corée du Nord, Etat voyou, op.cit.* p. 69 et 70

¹²⁷ *op. cit.* p. 86, 88 et 89

On est encore loin du manichéisme quand on constate, dans des ouvrages comme *Coucher de Soleil* ou *Georges Albertini* la relative facilité avec laquelle on passe d'un système à l'autre.

Cuba passe en effet d'une dictature molle (*dictadura bianda*), celle de Fulgencio Batista, à un régime qui se veut simplement « humaniste » puis à un régime dirigé par un parti unique, imposant une idéologie unique et obligatoire, réprimant toute velléité d'une pensée alternative, ouvrant des camps¹²⁸, bref : à un Etat totalitaire,¹²⁹ d'une manière progressive, sans à coups particuliers, par la seule volonté d'un homme qui voulait protéger son « œuvre », sa « chose », l'île de Cuba, de toute intervention américaine qui viserait à le déloger du pouvoir. Sans doute, cette évolution par simple décret a-t-elle été rendue possible par la menace discrète mais efficace d'exercer la violence contre tous les opposants éventuels, comme la menace de violence permit dans l'Allemagne nazie le passage à un Etat totalitaire quand fut officiellement admise la *Schutzhaft*, la « protection » (de l'Etat, de la race) qui légalisa l'internement en camp de concentration sur simple décision administrative.

Le mouvement en sens inverse est possible également sans bouleversements majeurs. L'effondrement du « bloc de l'Est » l'illustre sans mal, comme l'illustre aussi le passage d'un individu comme Georges Albertini d'une « foi » nationale-socialiste à la défense de « la société occidentale » sans crise majeure. Pas toujours très explicite ni cohérente, sa position au lendemain de la Libération fut une rationalisation a posteriori : plusieurs options – entendez vichysme et gaullisme - avaient cherché le salut de la France. Il s'agissait maintenant de les regrouper contre le nouvel ennemi du pays : le communisme Albertini rationalise et

¹²⁸ Les pages 701 à 709 du *Siècle des Camps* sont consacrés à la Cuba castriste.

¹²⁹ On a rappelé plus haut la fameuse formule de Fidel Castro : « Dans la Révolution, tout ! Hors de la Révolution, rien ! » (v. *Coucher de Soleil sur La Havane, op. cit.* p.161)

minimise aussi parfois : bon enfant, il parle ainsi « d'absurdes querelles » dépassées à propos du rejet des Juifs¹³⁰ ! Albertini traversa ainsi deux fois la ligne qui sépare une conception démocratique¹³¹ d'une conception totalitaire sans qu'il en soit bouleversé ni sans qu'en soient bouleversés ses pairs¹³²

¹³⁰ *Georges Albertini, op. cit.* p. 208 à 211

¹³¹ Conception démocratique mais déjà attirée par l'autoritarisme comme le montrent les prises de position des néo-socialistes dont il se sentait proche : le parlementarisme est vomé par eux comme par les néo-socialistes, et après guerre, Albertini se rapprochera des gaullistes dont il approuvait le refus du régime des partis »

¹³² A une exception près à notre connaissance, celle de Jean Charbonnel. V. *Georges Albertini, op. cit.* p. 290

Partie 9 : Des victimes et de leurs bourreaux à la problématique des droits de l'homme et à l'écoute de la psychologie individuelle

Le siècle des camps, Corée du Nord Etat voyou, Coucher de Soleil sur La Havane et *Georges Albertini* ont tous en commun, on l'a dit, de donner des éléments pour l'exploration de la notion de totalitarisme. Mais cette entreprise théorique est avant tout le bénéfice collatéral d'une analyse (des camps, de la Corée du Nord, de la révolution cubaine, etc.) elle-même suscitée par un engagement en faveur des victimes d'un système politique qui ressortit – après analyse - au totalitarisme.

Chaque livre a été conçu moins comme l'éclaircissement d'un problème théorique que comme une contribution, certes intellectuelle, à un combat déjà engagé contre le totalitarisme, en mettant en avant ses méfaits sur une population ou plutôt sur les individus qui la composent. Le projecteur est donc braqué dans ces ouvrages sur ce que le totalitarisme veut ignorer : la reconnaissance des droits de l'homme et la prise en compte de la dimension (psychologique et morale) individuelle qui s'impose autant que faire se peut dans le fonctionnement d'une démocratie. L'objet même de l'étude (le respect des droits de l'homme et de l'intégrité individuelle), induit par des préoccupations politico-morales, appelle en quelque sorte à comprendre en priorité la relation des bourreaux (et de leurs admirateurs) à leurs victimes, et le cadre de cette relation – le plus souvent le totalitarisme.

Cette préoccupation pour les droits de l'homme et les abus commis contre eux sous les formes les plus concrètes - souffrances commises et subies,

morts données et reçues, justifications, aveuglements et appels au secours incompris ou méconnus - m'ont conduit à pratiquer un type d'histoire bien particulier, préoccupée d'abord de faire sortir de l'ombre les victimes d'un système pour mieux le mettre en accusation.

Sans doute, une telle approche ne suffit pas. On ne saurait réduire l'histoire à l'examen de souffrances individuelles causées par le manque de liberté et par l'incapacité d'un système politique à satisfaire les priorités que sont la sûreté, la possibilité de se nourrir, l'usage des libertés publiques fondamentales. Les instances économiques, politiques, sociales, culturelles, doivent être aussi convoquées pour rendre compte d'une conjoncture, d'un événement, et même d'un parcours individuel.

Je ne prétends qu'une chose, c'est d'avoir apporté ma contribution à la connaissance d'un phénomène politique (l'existence des camps au XX e siècle, la Collaboration de socialistes avec les nazis), d'une conjoncture ou d'un événement (la prise de pouvoir des castristes à Cuba), de parcours individuels (Ernesto Guevara, Kim Il Sung puis Kim Jong Il), de systèmes politiques (le communisme, le nazisme, totalitarisme) en faisant ressortir à chaque fois leur rapport aux droits de l'homme - c'est là leur dimension politico-morale, donc - et aux individus de chair et de sang – c'est là leur dimension psychologique, voire biologique.

La prise en compte de ces dimensions n'aurait pas été possible sans - ou du moins s'est trouvée induite par - l'approche combattante, hostile, loin de l'objectivité qu'on doit à juste raison exiger de tout chercheur au cours de son travail. Paradoxalement, pourtant, ce parti pris initial s'est révélé avoir une dimension heuristique.

La volonté de dénoncer les mensonges de systèmes politiques toujours prêts à nier les souffrances qu'ils font subir aux individus qu'ils administrent, à rejeter la dimension mortifère de l'exercice de leur pouvoir et à minimiser les horreurs qu'ils engendrent, m'a conduit à

privilégier l'attention aux droits bafoués et aux vécus individuels sans pourtant prétendre proposer LE bon angle d'approche. Encore une fois, il ne s'agit pas de se substituer aux statistiques sur le chômage ouvrier, la baisse de la natalité, la production de pétrole ou le cours de ce dernier sur le marché international, qui tous favorisent, et parfois de manière décisive, l'intelligence d'un régime. Mais pour reprendre une formule d'André Glucksmann tirée de *La Cuisinière et le Mangeur d'hommes* expliquant que le camp était un bon « point de vue » sur le marxisme, l'histoire de Varlam Chalamov ou de Jean Pasqualini est un bon point de vue sur le totalitarisme soviétique ou chinois ; le récit des dix ans de détention au camp de Yodok par Kang Chol Hwan est un bon point de vue sur le totalitarisme nord-coréen et les délires de Georges Albertini sur la victoire à venir des armées hitlériennes en recul encore un bon point de vue, cette fois sur le fanatisme national-socialiste.

C'est sans doute un effet lointain de mon rejet violent et de ma réaction affectivement négative à ce que je considère comme deux systèmes inhumains qui m'ont conduit à écrire *Le Siècle des camps*. Rapprocher ces deux systèmes mais aussi marquer en quoi ils diffèrent entre eux, et tous deux avec d'autres régimes politiques ayant produit des camps peut être vu comme une mise en perspective éclairante sur le lien entre la nature d'un Etat et son système répressif propre. Mais l'entreprise m'a semblé aussi, en l'an 2000, de nature militante. Il s'agissait moins de nuire à ces régimes, quasiment disparus de la surface du globe dans leur forme classique en tout cas, que de justifier ma lutte contre eux dans les années 1970 à 1990, de nuire à l'image de ce qu'ils furent, de montrer du doigt toute institution et toute idéologie complaisante aujourd'hui envers eux. Et il n'en manque pas, du Venezuela chaviste à la Russie poutinienne. Et c'est à cette aune aussi que je mesure l'intérêt d'une recherche ancienne. Le travail sur le passé est aussi un acte militant d'actualité.

Ce faisant, naturellement, sont privilégiées les caractéristiques les plus noires. La discontinuité par rapport aux déportations sibériennes tzaristes est soulignée, le plus grand nombre de contraintes, la durée bien supérieure du temps de travail et le discours de Varlam Chalamov sur la déshumanisation produite par le camp est au moins autant retenu que celui d'Alexandre Soljenitsyne, qui laisse une place à une possible rédemption. A la recherche de ce qui rend condamnables ces régimes totalitaires nazis et soviétiques, je ne pouvais, dans les derniers mois du XX^e siècle, que rencontrer les camps. Mais les camps renvoyaient à l'ensemble du régime : il n'est plus question de les nier, comme ce fut encore le cas après guerre, au moins jusque dans les années 1960 et au début des années 1970. Privilégiant la dimension psychologique, je ne pouvais que m'intéresser au phénomène de dénégation – j'y ai consacré mes *Paupières lourdes* mais on le signale aussi dans *Le Siècle des Camps*. J'y insiste sur le fait qu'une édition du *Larousse du XX^e siècle* mentionne en son entrée « camps de concentration » les camps espagnols de 1898, ceux des Anglais en 1900 en Afrique du Sud et ceux des nationaux-socialistes en Allemagne à partir de 1933,¹³³ mais ignore le goulag. Paul Barton, dans *l'Institution concentrationnaire*, une des études majeures sur les camps soviétiques, s'en indigne : « Consultez les publications sociologiques les plus savantes, écrit-il, le phénomène concentrationnaire n'existe pas, alors qu'en vérité il apparaît comme une constante mondiale, comme le second terme de la contradiction majeure du temps présent... »

Discutable même à l'époque où écrivait Barton, l'affirmation ne peut plus avoir cours depuis Soljenitsyne. Et non seulement, les camps soviétiques sont massivement reconnus depuis une cinquantaine d'années, mais ils

¹³³ *Le Siècle des Camps, op. cit.* p. 133

sont comparés aux camps nazis qui font l'objet d'une réprobation quasi universelle.

Les résistances manifestes à une reconnaissance de cette existence hier, et à la possibilité d'une comparaison des camps soviétiques avec les camps nazis montrent bien comment, dans la conscience collective, il est difficile d'admettre la malignité d'un parti, d'un gouvernement, d'une doctrine qui tient un discours de liberté, de justice sociale, de fraternité, comme en tenaient les régimes de type soviétique et comme en tient aujourd'hui le Venezuela « anti-impérialiste » et promoteur du « socialisme du XXI e siècle ».

Une meilleure connaissance des illusions suscitées par le régime cubain, le régime soviétique ou le nazisme ainsi que de leurs mécanismes préparait, outre la mise en cause de certaines des références préférées des révolutionnaires d'aujourd'hui, l'attention du public sur la dangerosité de certaines croyances politiques d'aujourd'hui qui, pour paraphraser François Furet, tiennent une si vaste place dans l'esprit des modernes, et de certaines liqueurs particulièrement forte en teneur idéologique.

Concernant la psychologie individuelle qu'en réaction à l'optique totalitaire, je voulais remettre à l'honneur dans toute approche historique, Paul Barton, regrettait aussi que dans ce domaine, rien ou presque n'ait été fait pour tirer les enseignements de ce « test extraordinaire qu'a été et que demeure le camp pour des millions d'hommes »¹³⁴. Et en effet, pas de résistance, pas de trahison, pas de lutte et pas d'abandon qui ne fût l'occasion de manifester telle ou telle caractéristique psychologique. Et hors les camps, l'envoûtement d'une partie des Coréens du Nord à la propagande de l'Etat, ou de la population cubaine pour Fidel Castro, le déni de la défaite allemande pendant l'été 1944, par un Georges Albertini,

les lubies ridicules d'un homme au sommet du pouvoir comme on en voit dans *Coucher de Soleil sur La Havane* ne peuvent être compris sans y reconnaître une dimension psychologique importante.

L'approfondissement même de tout phénomène historique suppose qu'on ne délaisse pas la psychologie. Elle est également nécessaire quand elle soupèse la fiabilité d'un témoin ou/et d'un historien, ou quand elle examine des phénomènes collectifs comme la dénégarion (ainsi l'aveuglement sur le goulag), le déplacement dans le passé d'une réalité encore actuelle, (le succès indéniable de l'opération *Une Journée d'Ivan Denissovitch* demande pour être comprise qu'on ait recours à la psychologie) ; l'engouement pour Guevara et la Révolution cubaine au moins jusqu'en 1968) ne peut faire non plus l'économie d'une explication d'ordre psychologique.

¹³⁴ BARTON Paul, *L'Institution concentrationnaire en Russie*, Plon 1959, *op. cit.* cité in *Le Siècle des Camps* p. 137

Conclusion

Qui a lu Bachelard est conscient de ce que il n'y a pas d'étude, de recherche, de travail sérieux sans question préalable. Une expérience est un dispositif pour répondre aux questions que je me pose. La rédaction d'un livre d'histoire aussi. Les questions qui se posent sont motivées scientifiquement. Mais l'intérêt porté à un sujet (ici le totalitarisme) peut-être le résultat indirect d'une « sensibilité orientée », d'une manière d'être concerné. Sans doute, elle-même ne vient pas du néant mais d'une expérience et d'une histoire personnelles ; une « tournure psychologique » particulière, un reste de sensibilité morale et religieuse de l'enfance, un refus du drame et de la cruauté au profit de la douceur d'une affection maternelle vécue, espérée ou manquée, c'est selon, peuvent expliquer cette sensibilité à la souffrance d'autrui. Mais ce refus de la souffrance chez d'autres êtres humains peut induire un engagement politique ou moral, assumé et conscient, qui l'éloigne d'une approche académique bardée de connaissances nécessaires, sans aucun doute utiles mais dont on peut se demander sur quoi elles débouchent. Sans doute, alors, suis-je alors poussé à mieux connaître et à faire connaître des faits et des événements dont j'ignore d'abord s'ils sont essentiels à la connaissance du système dans son ensemble. Mais c'est bien ensuite une série de problèmes d'histoire ou/et de philosophie politique que je me pose. Et d'une certaine manière qui porte la trace de mes indignations premières. Assiste-t-on pourtant à une manière de rationalisation, au sens où en parle la psychanalyse ? Non. L'angle induit par une certaine sensibilité

débouche sur une vraie connaissance et apporte une véritable contribution à la connaissance.

A cette deuxième étape, les critères de rigueur sont exigibles, comme pour tout travail intellectuel. Mais à l'horizon, reste visée la solution d'un problème pratique, moral et politique. Sans cette visée pratique, on aura beau convoquer l'économie et la sociologie, la démographie et la culture, l'histoire et la géographie, il n'est pas certain que le totalitarisme apparaîtra dans son horreur et sa gravité humaine. Il n'est même pas sûr, comme nous l'avons vu, que la catégorie de totalitarisme elle-même soit acceptée.

Les connaissances multipliées peuvent être elles aussi abusives parce que susceptibles de noyer la hiérarchie des faits, des événements et de leur valeur. Il est parfois de désastreux effets à l'abus des connaissances : tout dire, c'est alors ne rien dire.

L'approche du totalitarisme, qui est aussi un drame humain peut être faussée par l'exploration des détails d'une constitution, d'une généalogie, ou d'un niveau technologique. Le totalitarisme ne mérite pas qu'on s'y intéresse si ce n'est pour l'abolir au présent et dans le futur parce qu'il rend la vie humaine impossible, malheureuse et stupide.

Destructeur de la pluralité humaine, de la capacité de juger et d'agir de manière autonome, capable de transformer l'exceptionnalité en terrifiante normalité, le totalitarisme n'est peut-être au fond un autre mot pour inhumanité.¹³⁵ L'antitotalitarisme est un humanisme.

¹³⁵ V. LAMBERT Frédéric, *Le "totalitarisme" : l'impensable dans la philosophie politique ?*. BAUDOIN Jean, BRUNETEAU Bernard ,*op. cit* p. 76 et 77

Bibliographie

Dossier soumis au jury :

- Pierre Rigoulot, Joë Kotek, *Le Siècle des Camps*, éd. Lattès Paris 2000

n.b. Seules les pages 133 à 235, consacrées au goulag sont l'œuvre strictement personnelle de Pierre Rigoulot

- Pierre Rigoulot, *Coucher de Soleil sur La Havane*, éd. Flammarion, Paris 2007

- Pierre Rigoulot, *Corée du Nord, Etat voyou*, éd. Buchet-Chastel 2^e éd. Paris 2007

- Pierre Rigoulot, *Georges Albertini, socialiste, collaborateur, gaulliste*, Plon, Paris 2012

-

Index

- Albertini, 5, 6, 9, 11, 18, 38, 60, 61, 62, 65, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 96, 102, 104, 107, 110, 126, 127, 128, 132, 136, 137, 139, 140, 141, 143, 145, 147, 153, 156, 157
- Camps, 5, 6, 9, 18, 22, 24, 30, 32, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 65, 68, 69, 75, 78, 79, 80, 81, 82, 95, 96, 102, 105, 110, 111, 114, 116, 118, 119, 121, 122, 123, 124, 126, 129, 132, 135, 136, 137, 138, 140, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 155, 156, 157
- Castro, 21, 55, 56, 57, 58, 59, 88, 90, 98, 110, 140, 147
- communisme, 5, 11, 18, 19, 24, 27, 33, 34, 46, 57, 61, 65, 66, 70, 74, 75, 78, 79, 90, 92, 105, 117, 119, 120, 126, 127, 128, 129, 133, 134, 140, 144, 156
- Corée, 5, 9, 18, 19, 33, 34, 38, 46, 47, 48, 52, 53, 54, 55, 65, 75, 76, 77, 78, 93, 94, 96, 97, 99, 100, 101, 102, 103, 106, 107, 109, 110, 111, 117, 124, 125, 126, 129, 132, 133, 137, 139, 143, 153, 155
- Cuba, 26, 39, 46, 55, 57, 58, 88, 89, 95, 96, 97, 99, 100, 102, 103, 106, 107, 116, 122, 129, 140, 144
- droits, 5, 9, 11, 12, 14, 34, 40, 66, 70, 86, 92, 93, 94, 96, 106, 120, 125, 143, 144, 145, 156
- individu, 5, 11, 12, 18, 19, 20, 21, 24, 26, 48, 49, 67, 85, 87, 99, 103, 104, 105, 109, 110, 112, 114, 125, 127, 136, 140, 156
- nazisme, 5, 11, 21, 27, 31, 61, 62, 65, 66, 70, 74, 75, 83, 88, 103, 105, 119, 120, 126, 127, 128, 132, 134, 136, 144, 147, 156
- totalitarisme, 1, 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 18, 21, 26, 28, 30, 32, 38, 41, 44, 47, 48, 50, 52, 62, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 72, 73, 74, 75, 76, 81, 83, 85, 87, 89, 94, 103, 104, 105, 106, 112, 114, 116, 117, 119, 120, 123, 124, 126, 127, 128, 129, 131, 132, 133, 134, 136, 137, 139, 143, 144, 145, 150, 151, 152, 155, 156

Résumé :

Quatre ouvrages sont retenus dans le cadre de cette thèse sur travaux.

Le Siècle des Camps s'interroge sur les raisons qui font du siècle précédent la période de l'histoire connaissant la plus grande extension de systèmes concentrationnaires. Il propose une typologie des camps liée à la fonction qu'ils exercent dans les différents systèmes politiques.

Corée du Nord, Etat voyou examine la genèse d'un Etat dont on affirme souvent qu'il est la forme la plus achevée du totalitarisme. Cette affirmation est endossée ici, avec des nuances qui tiennent à un fonctionnement sectaire et à une idiosyncrasie idéologique spécifique.

Coucher de Soleil sur La Havane propose une histoire de la formation volontariste d'un Etat au fonctionnement totalitaire, de ses rapports avec le monde extérieur et des illusions qu'il a suscitées.

Georges Albertini, biographie d'un socialiste pacifiste des années 1930 devenu Collaborateur tout en se revendiquant de la gauche et de la révolution oblige à s'interroger sur les rapports entre certaines acceptions du socialisme avec le nazisme.

Ces travaux renvoient tous en effet à des réalités totalitaires et à quelques-uns des problèmes que pose l'utilisation du concept de totalitarisme en science politique.

Ils sont aussi l'occasion d'une réflexion sur les rapports entre une œuvre conçue par leur auteur comme « militante » et l'objectivité exigible de tout effort d'acquisition de connaissances. L'engagement éthique et politique préalable n'a-t-il pas valeur heuristique ? Il détermine une approche qui privilégie l'attention au sort des individus et aux droits humains – ce que précisément refusent de prendre en compte les idéologies ou les institutions totalitaires.

Descripteurs : totalitarisme, communisme, nazisme, camps, droits de l'homme, individu

A criticism of totalitarianism. Method and what is at stake.

Abstract :

The following research is organized around four books.

At the center of *The Century of Camps* lies this question : how can we explain the historically unprecedented extension of concentration camps in the preceding century? The work offers a typology of the concentration camps that seeks to explain the phenomenon by reference to the different political systems that made use of them.

North Korea: A Rogue State examines the evolution of a state that is sometimes described as the ultimate development of totalitarianism. The work endorses this view, allowing for certain nuances with regard to North Korea's sectarian modus operandi and the idiosyncrasies specific to its reigning ideology.

Sunset over Havana is a history of Cuban communism as the creation of an act of will, and of its relations with the rest of the world with special attention to the illusions to which it gave rise.

Georges Albertini is the biography of a socialist and pacifist of the 1930s who became a leading French Collaborator, without forsaking the left and its revolutionary project. These studies all bring us back to totalitarianism and the problems raised by this concept in the study of political science. They offer opportunities to reflect upon the connection between work conceived as an act of militancy by its author, and the objectivity that is the necessary condition of scientific study and the acquisition of knowledge. Would there not be a heuristic quality inherent in a moral and political bias? The latter requires a focus on the fates of individuals and matters of human rights the significance of which are denied by totalitarian systems.

Keywords : totalitarianism, communism, nazism, camps, human rights, individual